

Le Monde

Dessine

Carte blanche au rêve. Nous avons demandé à six parents d'élèves et à six enseignants d'imaginer l'école idéale. De livrer

moi

publiquement quelques fragments de leur utopie scolaire. Parents et professeurs s'expriment. Avec les

une

chroniques de Roger Establiet, de Nelycia Delanoë et de Patrick Grainville, ainsi que des dessins d'enfants

école

La salle de classe.

Carte blanche au rêve. A la veille de la manifestation nationale des enseignants, samedi 20 mars à Paris, des professeurs, des parents d'élèves, des enfants et des intellectuels esquissent leur école idéale.

La justice face au cas Chirac

● L'enquête sur le financement du RPR pose la question de la responsabilité pénale du chef de l'Etat ● Cette situation est inédite sous la V^e République ● M. Dumas dément les accusations de M^{me} Deviers-Joncour

JAMAIS, sous la V^e République, un chef de l'Etat ne s'est trouvé dans la situation vécue par Jacques Chirac depuis une semaine. La découverte, dans le cadre d'une instruction menée à Nanterre sur le financement du RPR, d'une lettre de sa main établissant qu'il savait que des permanents du parti gaulliste étaient rémunérés par la Ville de Paris, à une époque où il était à la fois maire de la capitale et président du RPR, oblige la justice à se prononcer sur son cas. Cette mise en cause de M. Chirac crée un véritable casse-tête juridique. Trois solutions s'offrent au procureur de la République de Nanterre, saisi par le juge d'instruction : soit recommander des poursuites contre le chef de l'Etat devant une juridiction de droit commun ; soit estimer que le président bénéficie d'une immunité ; soit demander au juge de se dessaisir au profit de la Haute Cour de justice. Mais un rebondissement pourrait entraver ce processus : un député européen, membre du RPR, a écrit, jeudi, au juge pour préciser les conditions du recrutement de l'employée auquel faisait référence la



lettre de M. Chirac. Par ailleurs, les nouvelles accusations de l'ancienne compagne de Roland Dumas, Christine Deviers-Joncour, ont entraîné la réouverture de l'instruction judiciaire qui les vise tous deux. Le président du Conseil constitutionnel

« dément en bloc [ce] roman de mythomane » et envisagerait de porter plainte pour « dénonciation calomnieuse ».

Lire page 8 et notre éditorial page 18

François Pinault prend 40 % de Gucci et achète Saint Laurent

LA GUERRE entre François Pinault et Bernard Arnault (LVMH) a commencé. Le groupe PPR (Pinault-Printemps-Redoute) a conclu, vendredi 19 mars, une alliance avec la société de luxe italienne Gucci, convoitée par LVMH. Le groupe français prendra 40 % de l'italien pour 2,9 milliards de dollars (2,6 milliards d'euros). La participation de LVMH dans Gucci est ramenée de 34 à 18 % à la suite des diverses opérations menées par la société italienne pour se défendre. Artemis, la holding personnelle de François Pinault, acquerra aussi Yves Saint Laurent. Avec ces acquisitions, PPR, jusque-là dans la distribution, se lance dans le luxe, avec Gucci comme navire amiral. Domenico De Sole, président de Gucci, et Tom Ford, styliste de la maison de luxe appelée à grandir, en garderont les commandes.

Lire page 22

Kosovo : vers l'épreuve de force

Une mise en garde est lancée à Belgrade, après l'ajournement, vendredi, des négociations en raison de l'obstruction serbe. L'évacuation des observateurs de l'OSCE au Kosovo est envisagée. p. 2

Congo-Kinshasa : économie moribonde

En République démocratique du Congo, pays en guerre depuis huit mois, l'économie, déjà moribonde, est étouffée. p. 7

Bonnes à Hongkong

140 000 femmes des Philippines travaillent comme employées de maison à Hongkong. Les mauvais coups des patrons, la solitude, l'exploitation : notre enquête. p. 16

Le discours sécuritaire atténué

Lors des Rencontres nationales de la prévention de la délinquance, le gouvernement a souhaité un rééquilibrage entre prévention et répression. p. 12

Loups et bergers : la cohabitation

Le rapport sur la cohabitation entre les bergers et les loups en France propose des aides au pastoralisme et une augmentation des crédits d'indemnisation aux éleveurs. p. 15

Le béton à Paris

Au Pavillon de l'Arsenal, une exposition explore toutes les façons dont la ville peut utiliser ce matériau. Un exemple fracassant, rue Pelleport. p. 35

Franjo Tudjman, président croate, révisé ses écrits antisémites

ZAGREB de notre envoyée spéciale

Le passé est imprévisible, disait-on dans l'ancien bloc de l'Est. Alors qu'a repris le 15 mars à Zagreb le procès de l'oustachi Dinko Sakic, ancien commandant du camp de concentration de Jasenovac - « l'Auschwitz croate » - pendant la dernière guerre mondiale, l'attention est attirée par les modifications apparues dans une récente réédition des écrits du président croate, Franjo Tudjman.

En 1989, avant d'accéder au pouvoir à la faveur de l'éclatement de la Yougoslavie, M. Tudjman avait publié *Les Errements de la réalité historique*, que des organisations juives ont taxé de « révisionnisme ». La cinquième édition du livre, datant de 1994, a récemment été traduite en anglais sous un nouveau titre, *Les Horreurs de la guerre*. Les passages incriminés y ont été supprimés. Ils concernaient précisément Jasenovac, où des dizaines de milliers de déportés serbes, juifs, tsiganes, croates anti-fascistes et musulmans ont été massacrés de 1941 à 1945 par l'Etat oustachi

croate. C'est pour avoir dirigé ce camp que Dinko Sakic, extradé l'an dernier d'Argentine, est actuellement jugé pour « crimes contre l'humanité » devant le tribunal régional de Zagreb.

Voici quelques-unes des phrases supprimées dans le texte de M. Tudjman : à Jasenovac, écrit-il en 1989, « toutes les places dans la direction du camp étaient occupées par des juifs ». « Certains dirigeants juifs du camp, ajoute-t-il, étaient armés et ont participé aux tueries. Qui plus est, la "sélection" des prisonniers pour qu'ils soient liquidés était entre leurs mains. » Franjo Tudjman cite un certain « M. Perniatovic », selon lequel « les Serbes ont souffert non seulement aux mains des Oustachis, mais aussi des juifs. Un juif reste un juif même au camp de Jasenovac. Ils y ont gardé tous leurs défauts, devenus plus évidents : égoïsme, ruse, avarice et dénonciation sont leurs caractéristiques principales ». Le futur président croate apportait quelques nuances : « Ce jugement de M. Perniatovic est exagéré, mais certains autres témoins disent la même chose. »

On trouve plus loin d'autres lignes opportunément supprimées depuis : « Leur essence particulière fait que les juifs pensent qu'en étant le peuple élu, il leur est permis de faire ce que d'autres ne peuvent faire. Ils s'imaginent pouvoir tromper le monde entier. »

Franjo Tudjman a été, dans sa jeunesse, général de l'armée de Tito, engagé dans la résistance anti-nazie. Depuis 1990, il s'est rapproché des milieux croates extrémistes, notamment émigrés, qui ne cachent pas une certaine nostalgie pour l'époque oustachie. Réélu à la tête de la Croatie en 1997, M. Tudjman ambitionne de rapprocher son pays de l'Union européenne. Après avoir présenté des excuses pour l'antisémitisme croate, il a établi voici deux ans des relations diplomatiques avec Israël.

La Croatie « démocratique » d'aujourd'hui condamne les crimes commis par le régime oustachi, a-t-il encore récemment déclaré, ajoutant que le procès Sakic serait « impartial et objectif ».

Natalie Nougayrède

L'Amérique, désirée et haïe

LES ÉTATS-UNIS veulent-ils le bien du monde entier ? La « pax americana » n'est-elle, au contraire, que l'hypocrisie cachée de leur volonté de puissance ? Quatre points de vue pour un débat jamais clos. Luis Maria de Puig invite les Européens à de grands efforts s'ils veulent se doter d'une défense autonome et équilibrer la puissance américaine. Pascal Boniface s'interroge sur l'ambiguïté américaine : « Shérif ou bandit ? ». Jean-Christophe Rufin décrit le piège tendu aux organisations humanitaires muées en « gâchette » de l'OTAN. L'écrivain Salman Rushdie met en garde contre l'antiaméricanisme : « Ne nous trompons pas de combat ! »

Lire pages 20 et 21

Triple entente pour la défense européenne

APRÈS avoir raté le premier train, les Allemands mettent les bouchées doubles. Ils avaient été pris de court par la déclaration franco-britannique sur la défense européenne. Pour la première fois, à l'occasion du sommet de Saint-Malo, début décembre, Londres se

ralliait officiellement à une organisation de la défense européenne au sein de l'Union européenne, dans le deuxième pilier de Maastricht, qui traite de la politique extérieure et de sécurité commune (PESC). La France, de son côté, réaffirmait le lien entre la défense

européenne et l'OTAN, ce qui n'était pas une nouveauté, mais avait pour but de chasser le soupçon récurrent pesant sur Paris : en parlant de défense européenne, les Français se prépareraient à évincer les Etats-Unis d'Europe.

Depuis Saint-Malo, les Alle-

mands ont été associés aux conversations entre les diplomates français et britanniques, discussions qui ont débouché sur la rencontre, jeudi 18 mars à Bonn, entre les responsables de la diplomatie et de la défense des trois pays. Une première. Les Allemands avaient présenté, le week-end dernier, à la réunion informelle des ministres des affaires étrangères d'Elville (...), un « papier » qui, s'il avait été soumis auparavant aux partenaires, a tendance à brûler les étapes. Le chef de la diplomatie française, Hubert Védrine, l'a laissé clairement entendre.

L'Allemagne, qui assume pendant six mois la double présidence de l'Union européenne et de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), voudrait présenter un rapport au Conseil européen de Cologne, en juin, pour suggérer des mesures pratiques aboutissant à intégrer l'UEO dans l'UE, comme le prévoit, à terme, le traité d'Amsterdam. Par exemple, la nomination de la même personnalité comme haut représentant pour la politique extérieure et de sécurité commune (« M. PESC ») et comme secrétaire général de l'UEO.

Daniel Vernet

Lire la suite page 18

Défi à Twickenham



THOMAS CASTAIGNÈDE

L'équipe de France de rugby joue, samedi 20 mars, à Twickenham, face à l'Angleterre, un match capital. Une défaite anéantirait ses dernières chances de bien figurer dans le Tournoi des cinq nations 1999, une victoire mettrait les coéquipiers de Thomas Castaignède en confiance, quelques mois avant la Coupe du monde.

Lire page 31

YANN APPERRY

Paradoxe du ciel nocturne roman

Thomas Adams arriva le soir au village et mourut avec l'aube...

YANN APPERRY roman Grasset

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 320 - 7,50 F



International	2	Carnet	30
France	8	Aujourd'hui	31
Société	12	Météorologie, jeux	34
Régions	15	Culture	35
Horizons	16	Guide culturel	37
Entreprises	22	Kiosque	38
Communication	25	Abonnements	38
Tableau de bord	27	Radio-Télévision	39

DIPLOMATIE Les négociations sur le plan de paix au Kosovo, commencées lors de la réunion de Rambouillet le 13 février, ont été ajournées vendredi 19 mars par les

coprésidents Robin Cook et Hubert Védrine, qui vont saisir le secrétaire général de l'OTAN. Sauf si le régime de Belgrade change d'attitude très vite et renonce à remettre en cause

les acquis de Rambouillet, il s'exposera à la menace de frappes aériennes de l'Alliance atlantique. ● LES 1 400 OBSERVATEURS de l'OSCE qui se trouvent au Kosovo pourraient

être bloqués sur place par les forces serbes. Devant cette menace, le commandant suprême des forces de l'OTAN, le général Wesley Clark a mis en garde le président Milosevic en in-

diquant qu'il commettrait ainsi « sa plus grande erreur ». ● À BELGRADE, la population est partagée entre l'indifférence et l'agacement face aux pressions occidentales.

Les négociations de paix sur le Kosovo sont ajournées

Devant le refus des Serbes de signer le plan de paix proposé par le Groupe de contact, les Occidentaux ont décidé d'arrêter les pourparlers et de saisir le secrétaire général de l'OTAN

L'AJOURNEMENT des pourparlers de Paris sur le Kosovo a été annoncé vendredi 19 mars. Compte tenu de l'attitude de la délégation serbe depuis la reprise des discussions, lundi à Paris, les pays organisateurs sont convenus qu'il était inutile de les poursuivre et même de proposer leur reprise après une nouvelle pause. Il ne s'agit donc pas d'une suspension mais de la fin des négociations. Les conséquences, indique-t-on, « devront être tirées rapidement, y compris à l'OTAN ».

Autrement dit si, dans les quelques jours qui viennent, le régime de Belgrade ne revient pas sur son refus du plan proposé par les pays membres du Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie, il doit s'attendre à des frappes aériennes contre des cibles serbes, au Kosovo et ailleurs en Serbie. Sauf retournement

serbe rapide, la clôture de la réunion de Paris marquera l'échec des intenses efforts déployés par la diplomatie internationale pour tenter de faire aboutir un règlement par des voies pacifiques. Elle fait entrer la crise dans une phase extrêmement critique.

CÉRÉMONIE DE SIGNATURE

La réunion de Paris, qui faisait suite à celle de Rambouillet en février (et qui pour cette raison fut qualifiée de « Rambo 2 » par les Américains), n'a pas été totalement infructueuse, puisqu'elle a permis d'entériner l'accord de la délégation albanaise à l'ensemble du plan proposé. Une petite cérémonie de signature a même été organisée jeudi, au Centre de conférences internationales de l'avenue Kléber à Paris, au cours de laquelle trois membres de la délégation - Has-

him Thaqi, Ibrahim Rugova et Veton Surroi - ont apposé leur signature sur le document de 82 pages qui décrit dans le détail le statut d'autonomie du Kosovo et les dispositions qui doivent être prises pour y parvenir.

Cet accord de la partie albanaise était loin d'être acquis à la fin de la réunion de Rambouillet, en raison de la vive réticence des combattants de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) à déposer les armes sans la contrepartie d'une promesse d'indépendance pour la province, même à terme. La cérémonie de signature organisée jeudi avait donc manifestement pour objet, dans l'esprit des organisateurs de la conférence, de graver dans le marbre, aux yeux du monde entier, cet engagement de la partie albanaise qui fut si difficile à obtenir.

Mais comme le faisait remarquer

la veille le négociateur russe Boris Maïorski, qui n'a pas voulu participer à cette cérémonie, « il faut être deux pour danser le tango ». Le partenaire serbe manque ; reculant par rapport à son attitude à Rambouillet, il n'a fait que se durcir, ces derniers jours, sur une ligne de plus en plus récalcitrante. On s'attendait lundi, quand s'est ouverte la réunion de Paris, que les Serbes confirmer leur accord sur la partie politique du plan de paix, mais qu'ils continuent de refuser les mesures de mise en œuvre par une force de l'OTAN.

Cette situation aurait été difficile ; celle d'aujourd'hui est pire, puisque les Serbes refusent désormais tout en bloc, y compris les dispositions politiques du plan, auxquelles ils avaient donné un accord de principe à Rambouillet. Le président de Serbie, Milan Miluti-

novic, dans une conférence de presse jeudi soir à Paris, s'est élevé contre « le scandale et la tromperie de la signature unilatérale, par les partis du mouvement séparatiste albanaise, d'un faux, un prétendu "accord sur le règlement du problème du Kosovo" ». « Ce document n'a jamais été discuté avec le groupe de contact », a-t-il ajouté, contre toute évidence.

PARIS OUVERTS, ET RISQUÉS

Slobodan Milosevic, qui commande à tout cela depuis Belgrade, paraît inébranlable ; les paris sur sa stratégie - cèdera-t-il à l'approche de la menace militaire, ne cèdera-t-il qu'après une première salve de l'OTAN, est-il prêt à l'escalade ? - sont ouverts, et risqués.

Des milliers de soldats de l'armée fédérale ont été déployés au

Kosovo et massés aux abords de la province. Les opérations contre l'UCK se poursuivent, jetant à nouveau des milliers de personnes sur les routes. Un officier de l'armée fédérale, le général Nebosja Pavkovic, a dit tout haut mercredi ce que beaucoup redoutent tout bas : une attaque de l'OTAN « serait pour nous le signal de nous occuper des terroristes ». Autrement dit, elle pourrait déclencher une offensive sans retenue des forces serbes contre les villages et la population kosovars, face à laquelle l'aviation de l'OTAN n'est pas forcément le meilleur instrument pour répliquer.

Des observateurs internationaux, sans armes, se trouvent d'autre part au Kosovo et doivent être évacués avant toute mise à exécution de la menace militaire de l'OTAN. Le département d'Etat américain s'est inquiété jeudi que des chars yougoslaves et des barrières de béton aient été placés dans au moins deux endroits, qui pourraient être destinés à bloquer l'entrée de troupes de l'OTAN au Kosovo ou le départ de ces observateurs. Le Département d'Etat a aussi invité jeudi les ressortissants américains qui se trouvent en Yougoslavie « à quitter le pays en raison d'une possible intervention militaire ».

En dépit des risques, les Occidentaux ont opté, lors des consultations qui ont eu lieu entre eux jeudi, pour la fermeté : pas question d'organiser un troisième cycle de négociations. Au-delà d'un délai de quelques jours, dont la durée ne sera pas mentionnée et au cours duquel des pressions vont encore être exercées sur Belgrade, on entrera dans la phase militaire de la gestion de la crise. Les négociateurs internationaux devaient informer les délégations serbe et kosovar, encore présentes à Paris vendredi, de cette décision dès qu'elle aurait été formalisée.

Claire Tréan

La déclaration d'ajournement

L'ajournement de la conférence de Paris sur le Kosovo devait être annoncé en fin de matinée, vendredi 19 mars, par un communiqué conjoint des deux coprésidents, Hubert Védrine et Robin Cook. Dans ce texte, les ministres soulignent que l'accord de Rambouillet constituait la seule chance d'une solution pacifique au conflit, que les Kosovars l'ont saisie, contrairement à la partie serbe. « Dans ces conditions, nous estimons qu'il n'y a plus lieu de poursuivre les discussions » sauf si Belgrade revient sur son refus des « accords de Rambouillet », disent les deux ministres après concertation avec leurs partenaires du Groupe de contact. Ils déclarent saisir le secrétaire général de l'OTAN. « Nous mettons solennellement en garde les autorités de Belgrade contre toute offensive militaire et toute entrave à la liberté de circulation et d'action des observateurs de l'OSCE », poursuivent-ils, en indiquant qu'ils saisissent le président de l'OSCE pour que soient prises les décisions concernant la sécurité de ces observateurs.

Les vérificateurs de l'OSCE pourraient être bloqués

SELON le département d'Etat, à Washington, les Serbes ont prépositionné d'énormes barrières de béton, près de Nelanay, le long d'une route que devraient emprunter les vérificateurs de l'OSCE pour quitter le Kosovo avant d'éventuelles frappes aériennes de l'OTAN. De tels obstacles, s'ajoutant au fait que des blindés serbes ont investi l'aéroport de Podujevo, pourraient aussi entraver l'entrée au Kosovo de la K-FOR, la force internationale d'interposition sta-

tionnée en Macédoine. Des informations de source française font état du minage probable de certains accès, Belgrade n'ayant pas signé le traité d'interdiction des mines antipersonnel.

Le porte-parole du département d'Etat a affirmé que les Etats-Unis et leurs alliés tenaient le président yougoslave pour responsable de la sécurité des observateurs de l'OSCE, qui risqueraient d'être ainsi pris en otages, bloqués sur place par ces nouvelles dispositions de la Serbie.

ordres opérationnels du général britannique Michaël Jackson et du général français Marcel Valentin. A cette occasion, le général Clark a averti Slobodan Milosevic qu'il commettrait « sa plus grande erreur » s'il menaçait la vie des 1 400 vérificateurs de l'OSCE au Kosovo. Il a réaffirmé que les avions de l'OTAN, stationnés en Italie ou embarqués sur porte-avions, sont prêts à exécuter des frappes si elles sont ordonnées.

A l'heure actuelle, le dispositif de l'OTAN, outre les soldats déjà basés en Macédoine, comprend environ 400 avions de combat fournis par six pays, une demi-douzaine de bâtiments de combat américains armés de missiles de croisière Tomahawk, des navires britanniques et un groupe aéronaval français autour du *Foch*. Le projet de K-FOR, discuté à Rambouillet, puis à Paris, devrait réunir 26 000 hommes au total. - (AFP)

400 AVIONS DE COMBAT

Le général Wesley Clark, commandant suprême des forces de l'OTAN et, à ce titre, « patron » de la K-FOR depuis son PC de Bruxelles, a achevé, jeudi 18 mars, une inspection des forces alliées en Macédoine, qui comptent désormais 10 000 hommes de cinq pays différents et qui sont sous les

Belgrade partagée entre indifférence et agacement

BELGRADE

de notre envoyé spécial

Tout est calme au Centre d'action contre la guerre de Belgrade fondé, en 1991, par l'opposant

REPORTAGE

Sur la question du Kosovo, les Serbes se retrouvent derrière leur président

Vesna Pesic, au début des guerres de l'ex-Yougoslavie. Pas de branlebas de combat au siège de cette organisation non gouvernementale alors que l'armée fédérale masse des troupes au Kosovo et que les menaces de bombardement de l'OTAN reviennent à l'ordre du jour avec le refus des Serbes de signer, jeudi 18 mars, l'accord de paix. Car sur la question du Kosovo, les Serbes balancent entre l'indifférence et l'agacement face aux pressions occidentales, perçues comme une agression. « Après la mauvaise expérience des manifestations d'opposition de l'hiver 1996-1997, l'objectif principal des gens est d'assurer leur existence. Ils ne réagissent plus comme des citoyens parce qu'ils sont assommés par la somme des difficultés matérielles quotidiennes », explique Stevan Dimitrijevic, jeune membre du Centre d'action contre la guerre.

Il y a deux ans, des centaines de milliers de manifestants avaient fait trembler pendant plusieurs semaines le pouvoir de Slobodan Milosevic en réclamant que le pouvoir reconnaisse sa défaite aux élections municipales. Depuis, la coalition d'opposition menée, entre autres, par Vesna Pesic a éclaté et le pouvoir du président yougoslave paraît plus fort que ja-

mais. Pour le moment, ce n'est pas la question du Kosovo qui fera chuter Slobodan Milosevic. « Les Serbes ont un fort sentiment d'attachement pour cette province. C'est une partie de notre histoire », explique Branislava, jeune diplômée en langues et membre du Centre d'action contre la guerre. Peu importe si peu d'entre eux ont fait le « pèlerinage » dans cette « Jérusalem serbe », comme la qualifie la réthorique nationaliste reprise par le pouvoir. « De toute façon, on n'entend parler d'aucune autre plate-forme de règlement de la crise que celle proposée par le pouvoir », poursuit-elle.

PROPAGANDE OFFICIELLE

Ils ne peuvent guère échapper à la propagande officielle martelée par la télévision nationale et ils sont peu nombreux à avoir lu le texte de l'accord de paix que Belgrade refuse résolument de signer. Ces jours-ci, il n'y a d'ailleurs personne pour reprocher au pouvoir de bloquer les discussions ou d'envoyer des renforts armés au Kosovo au risque d'embraser la région. Il n'y en avait pas plus pour critiquer la violence de l'intervention policière de l'année dernière qui s'est soldée par la mort de plus de 2 000 personnes, albanaises pour la plupart. Si critique il y a, elle porte sur le traitement des quelque 10 % de Serbes du Kosovo. « Ils ont été oubliés. Or, si les Albanais obtiennent l'autonomie, les Serbes du Kosovo partiront. Milosevic aurait dû les associer aux négociations », lui reproche Stevan. « Mais dès que l'on critique la position du pouvoir, on est considéré comme un traître et un ennemi à la nation », remarque-t-il.

Pour le reste, les Serbes se retrouvent derrière leur président. Avec le temps, ils se sont habitués

à vivre avec des sanctions et les affrontements au Kosovo leur paraissent relativement loins. « Avec l'ajournement des discussions de Paris, Milosevic a encore gagné du temps. Il teste et prend le pouls de la détermination de la communauté internationale et il ne manquera pas de resserrer davantage les rangs de la population en exploitant à fond les menaces de frappes aériennes », affirme un diplomate occidental. « Une bonne partie de la population a une admiration pour le pouvoir personnel fort », confirme Branislava. « Les menaces occidentales ne font que le renforcer, déplore-t-elle. Des bombardements confirmeraient la thèse officielle selon laquelle le monde entier veut du mal à notre pays. »

L'entêtement du président yougoslave est souvent perçu comme un acte de résistance de la Serbie face au reste du monde, d'avantage qu'une dangereuse bravade bloquant pour le moment tout espoir de règlement pacifique au Kosovo et aggravant l'isolement du pays. Selon un sondage réalisé par l'agence Ipress et publié, jeudi 18 mars, par le quotidien *Glas Javnosti*, environ neuf habitants de la Serbie sur dix se déclarent ainsi opposés à un dépeuplement de l'OTAN au Kosovo et estiment que l'armée yougoslave devrait riposter en cas de frappes aériennes. Dans un pays où nombre de médias sont contrôlés par le pouvoir, ce type de sondage est à prendre avec des pincettes mais il n'en reflète pas moins un sentiment partagé par la plupart, jusque dans les locaux du Centre d'action contre la guerre : « Si l'accord est aussi bon qu'on le dit, il n'a pas besoin d'être garanti par des militaires de l'OTAN. »

Christophe Châtelot

SALON DU LIVRE - PORTE DE VERSAILLES - ESPACE M60

Café Littéraire de la Fnac Les esprits sont là

Le Café Littéraire de la Fnac c'est 100 auteurs, 100 rencontres, du 19 au 24 mars, de 10h à 19h et le 23 mars jusqu'à 22h.



Tous les rendez-vous du Café Littéraire de la Fnac seront retransmis en direct sur le site Internet www.fnac.fr

Finlande : Internet s'impose comme le deuxième média de la campagne électorale

HELSINKI

de notre envoyé spécial

La Finlande étant devenue l'un des grands fiefs mondiaux des internautes, il était inévitable que les candidats aux élections législatives du dimanche 21 mars envahissent la Toile pour y faire campagne. Plus de la moitié des quelque deux mille candidats disposent d'un site personnel sur Internet, sans parler des vitrines virtuelles dont sont dotés tous les partis en lice.

Il n'y a qu'à consulter les affiches et les encarts publicitaires des candidats pour prendre la mesure du phénomène. Les slogans politiques doivent désormais rivaliser avec les adresses de sites, dont la taille varie selon l'importance que les intéressés entendent accorder à ce nouvel outil de communication. A l'autre extrémité de la ligne : un bon demi-million de Finlandais surfant plus ou moins régulièrement sur le réseau, soit 10 % de la population. Le pays nordique possède le plus grand nombre de connexions Internet au monde proportionnellement à sa population, qui, par tradition, a un faible pour les technologies.

Entre deux appels sur son téléphone mobile, Antti Kuronen fait l'apologie du mariage entre Web et politique. « C'est parfait pour les candidats qui, comme moi, ne bénéficient pas d'une couverture médiatique suffisante. Là, nous nous retrouvons tous sur un pied d'égalité. En plus, c'est facile d'accès et pas cher d'utilisation », explique ce candidat à Helsinki du petit parti de la minorité suédophone. « Les temps changent », proclame-t-il sur la page d'accueil de son site - www.kuronen.net -, qu'il a conçu avec un ami travaillant à New York pour une entreprise multimédia. Fond noir, photo portrait sépia encadrée d'orange, pointillés blancs clignotant au-dessous de son nom : la présentation est sobre, mais élaborée.

Mariage du Web et de la politique

Les visiteurs - « plus de cinquante par jour » -, peuvent cliquer sur différentes têtes de chapitre, allant de « mon idéologie » à « mes amis », incluant une série de citations à la gloire du candidat... Combien de voix obtiendra-t-il dimanche ? Il suffit d'envoyer un pronostic par courrier électronique : celui qui se rapprochera le plus de son score gagnera un cadeau, « quelque chose de drôle, mais je n'ai pas encore décidé quoi », dit-il. A vingt-huit ans, cet échelon en blue-jeans et col roulé se fait volontiers le porte-parole d'une génération pour laquelle l'usage de nouvelles technologies est entré dans les mœurs quotidiennes. « Mais tout le monde doit pouvoir y avoir accès, y compris au fin fond du pays, sinon la nation risque de se diviser en deux. »

Le site d'Antti Kuronen n'est toutefois pas représentatif de celui du candidat moyen, loin s'en faut. Jus si Luukkonen, l'un des gourous de la scène multimédia d'Helsinki, a surfé sur « plusieurs dizaines de sites » à la demande d'un journal, pour en évaluer le niveau. « La quasi-totalité d'entre eux sont d'un ennui ! La classe politique a encore beaucoup à apprendre, elle n'a toujours pas compris l'esprit interactif du Web ni son potentiel novateur », assène ce spécialiste. Contacté par des candidats pour convoier leur site, il a refusé : « Ils n'étaient pas prêts à y mettre le prix. Résultat, ils font appel à des amateurs... »

Göran Djupsund approuve. Pour ce politologue de l'université de Turku, qui s'est lancé dans l'étude de sites, la Finlande en est encore aux balbutiements. « Cette année, il y a un effet de mode ; il est de bon ton de montrer qu'on "est" sur la Toile, ça fait moderne. Mais, ajoutez-il, si Internet joue un rôle dans la campagne électorale, la télévision reste largement dominante. »

Antoine Jacob

Après le départ d'Oskar Lafontaine, les Verts s'interrogent sur leur place dans la coalition

Le chancelier allemand, Gerhard Schröder, est en quête d'un second souffle

La première période de l'ère Schröder tire à sa fin : jeudi 18 mars, le ministre des finances démissionnaire, Oskar Lafontaine, a été officielle-

ment déchargé de ses fonctions par le président de la République, Roman Herzog. Son successeur, Hans Eichel, prêterait serment, le 21 avril.

Par ailleurs, plusieurs responsables Verts s'interrogent sur les conséquences du virage au centre opéré par le chancelier.

BONN

de notre correspondant

Le Bundesrat, la Chambre représentative des Länder, devait, sauf incident, adopter définitivement, vendredi 19 mars, trois lois fiscales, grâce aux voix du gouvernement régional sortant de Hesse (social-démocrate - Verts), battu par l'opposition aux élections de février. In extremis, le gouvernement Schröder va donc faire passer le premier volet de sa réforme fiscale, les deux principales consistant à introduire une taxe sur l'énergie qui servira à financer en partie les retraites, et assujettir à cotisations sociales les « petits boulots » payés moins de 630 marks (315 euros) par mois. Début avril, ce ne sera en effet plus possible : le nouveau gouvernement de Hesse entrera en fonction, faisant perdre à la gauche sa majorité absolue au Bundesrat. Pour faire adopter ses projets, le chancelier devra à l'avenir composer avec l'opposition, - ou au moins avec le Parti libéral (FDP), qui dirige la Rhénanie-Palatinat avec le SPD. Une telle alliance vient d'être nouée pour réformer le code de la nationalité, qui devait être débattu, ce vendredi, en première lecture au Bundestag.

L'aile gauche des Verts est « assommée » par ce virage au centre et la perte de l'allié qu'était M. Lafontaine : « Le projet de réforme Rouge-Vert est mort. Avec le SPD, il subsiste tout au plus un somme d'intérêts communs », a déclaré à l'hebdomadaire Stern le ministre Vert de l'environnement, Jürgen Trittin, qui a dû renoncer à une sortie rapide du nucléaire.

L'Allemagne se retrouve avec



deux partis du centre, qui se distinguent à peine l'un de l'autre, a-t-il affirmé, expliquant même que « à moyen terme l'idée d'un partenariat avec la CDU [l'Union chrétienne-démocrate] se défend tout autant ou tout aussi peu qu'avec le SPD », a affirmé M. Trittin. Il a été soutenu par Antje Radcke, co-présidente des Verts, représentante de l'aile gauche du parti, qui a affirmé que le SPD n'était plus un parti de réformes et que la formule « Rouge-Vert » avait échoué. Côté social-démocrate, le président du groupe parlementaire, Peter Struck, a estimé que les propos de M. Trittin ne « servent pas à grand-chose », tout en précisant qu'il n'avait jamais considéré l'alliance comme un

« mariage d'amour », mais comme une communauté d'objectifs de quatre années au-delà desquelles chacun pouvait décider de continuer ou non.

Devant le tollé provoqué par ses déclarations, y compris dans ses propres rangs - l'aile droite des Verts est en matière économique plus proche de M. Schröder que de M. Lafontaine -, M. Trittin a tempéré ses propos. En temps normal, on n'y aurait vu le coup de pied de l'âne au chancelier, qui avait déclaré après la défaite de Hesse : « Nous avons besoin de plus de Fischer [le ministre Vert des affaires étrangères] et moins de Trittin ». Mais la gauche allemande est tellement traumatisée par ses échecs et le dé-

part de M. Lafontaine que nul n'exclut un naufrage de la coalition à Bonn. La capitale bruit de rumeurs, qui augmentent la nervosité. Ainsi, le ministre de la défense, Rudolf Scharping, aurait mis sa démission dans la balance si son budget était de nouveau amputé, ce qui a été démenti par le gouvernement.

« MINI-ÉPREUVES »

Sur le papier cependant, l'éclatement de la coalition n'a guère de raison d'être : celle-ci dispose d'une majorité pour quatre ans confortable ; les Verts ont beau être plus à l'aise dans l'opposition, ils savent que claquer la porte du gouvernement signifierait leur mort politique ; le SPD n'envisage pas sérieusement de s'allier avec les libéraux ou de former une grande coalition avec les chrétiens-démocrates.

Toutefois, de nouveaux revers politiques pourraient faire perdre à la majorité au pouvoir son sang froid. Car d'autres « mini-épreuves » attendent le gouvernement : la reprise des transports de convois de déchets nucléaires ainsi que d'éventuelles frappes en Yougoslavie ou l'intervention de la Bundeswehr au Kosovo pourraient faire tanguer la gauche des deux partis de gouvernement, même si le débat politique sur ces sujets a déjà été tranché. Le chancelier a absolument besoin d'un succès pour repartir de l'avant. C'est pourquoi il ne peut pas se permettre d'enregistrer un échec au sommet européen de Berlin, les 24 et 25 mars, portant sur la réforme des finances de l'Union européenne.

Arnaud Leparmentier

La RDA a rêvé d'embaumer Goethe

BONN

de notre correspondant

L'Union soviétique avait embaumé Lénine. La RDA avait le tombeau de Goethe et de Schiller. La Frankfurter Allgemeine Zeitung (FAZ) a révélé, jeudi 18 mars, « comment la RDA voulait rendre les restes mortels de Johann Wolfgang von Goethe immortels », qualifiés de « Trophée pour le socialisme ». Au cours d'une opération restée secrète durant près de trente ans, des chercheurs de l'ex-Allemagne de l'Est ont exhumé le corps du poète allemand afin de préserver son squelette pour l'éternité. Cent trente-huit ans après sa mort, dans la nuit du 2 novembre 1970, une équipe de sept archéologues et de pathologistes ont ouvert le sarcophage de Goethe dans la crypte du Prince, à Weimar, devenue centre de la vie culturelle allemande au XVIII^e siècle.

LE RETOUR DU SQUELETTE

La dépouille du père de Faust, qui repose aux côtés de celle de Friedrich von Schiller, a été « débarrassée » de toutes ses « chairs » par une tech-

nique de macération et a subi ensuite un traitement de conservation. Trois semaines plus tard, le 21 novembre, le squelette de Goethe regagna la crypte, ainsi que sa couronne de lauriers, précise le document des autorités est-allemandes. En revanche, le linceul, qui avait été envoyé pour examen à Berlin n'était pas de retour à Weimar, ce qui explique selon la FAZ, que l'opération ait été tenue secrète.

Les chercheurs est-allemands souhaitaient à l'origine seulement remplacer un verrou sur le cercueil du poète. Inquiets d'une décomposition accélérée en raison de l'air qui pouvait entrer dans le sarcophage, ils décidèrent d'exhumer le corps et de le traiter. Selon la FAZ, les cercueils de Goethe et de Schiller avaient déjà été ouverts par le passé : les restes de Schiller furent « traités » dès 1959. Lorsque les chercheurs réouvrirent son sarcophage en 1970, ils virent que le squelette de l'ami de Goethe était dans un « état matériel et visuel excellent... On proposa immédiatement de traiter les ossements de Goethe de la même manière et d'entreprendre le sauvetage

comme pour Schiller », explique le protocole secret révélé par le quotidien. Les notes contenues dans le dossier révèlent que le squelette de Goethe mesurait 166,5 centimètres, ce qui signifie que de son vivant le poète mesurait probablement 169 centimètres. Vendredi, le quotidien populaire Bild Zeitung s'émerveillait de la capacité crânienne de l'écrivain, qui atteignait 1550 millilitres contre 1350 millilitres pour les hommes normaux.

La vie de la dépouille de Goethe et de Schiller, symboles de l'âme allemande et objets de culte, avant et après la deuxième guerre mondiale, est mouvementée. En 1944, les nazis avaient placé le corps de deux grands hommes en lieu sûr, dans un bunker à Jena. Ordre fut donné en 1945 de les détruire, avant l'arrivée des Américains, mais il ne put être exécuté. Ces derniers ordonnèrent de ramener les cercueils dans la crypte. D'aucuns parlèrent alors du « deuxième enterrement de Goethe ».

Ar. Le.

Jacques Isnard

Ultime mise au point franco-allemande avant le sommet européen de Berlin

LES PRÉPARATIFS du sommet européen des 24 et 25 mars à Berlin ont été discutés, vendredi matin 19 mars à l'Élysée, à Paris, entre le président de la République, Jacques Chirac, le premier ministre, Lionel Jospin, et le chancelier allemand, Gerhard Schröder, arrivé en France au terme d'une tournée des capitales des Quinze. Aux dossiers de l'Agenda 2000, concernant le financement de l'Union, qui font encore l'objet de tractations délicates, est venu s'ajouter, après la démission de la Commission Santer, la question tout aussi complexe de sa succession qu'il faut régler d'urgence.

Face au Parlement européen, qui insiste pour la mise en place d'une Commission intérimaire avant les élections européennes du 13 juin, les gouvernements hésitent encore. On estime ainsi « absurde » à Paris de bâcler une procédure pour nommer une Commission chargée d'assurer seulement la fin du mandat du collègue Santer, qui s'achève en janvier 2000, tout en sachant qu'il faudra en entreprendre une autre avec le nouveau Parlement élu en juin... pour nommer celle qui lui succédera pour les cinq années à venir. « Le mieux,

en tout cas le moins mauvais, serait qu'une décision soit prise après les élections », a lui-aussi estimé, jeudi José Maria Aznar, le chef du gouvernement espagnol, s'exprimant aux côtés du chancelier allemand avec lequel il venait de s'entretenir à Madrid.

Une solution intermédiaire serait de nommer un président de Commission à la fois chargé de gérer la transition et de préparer la mise en place du futur collège. Un nom pourrait, peut-être, mettre tout le monde d'accord, celui de l'Italien Romano Prodi, qui a l'avantage d'être démocrate chrétien et d'avoir dirigé un gouvernement de centre gauche, profil qui le rend acceptable par les deux grands groupes politiques du Parlement.

Gerhard Schröder, qui devait s'entretenir vendredi à Bruxelles avec le président de l'Assemblée de Strasbourg, José Maria Gil-Robles, a laissé entendre qu'une décision ne serait sans doute pas prise à Berlin, mais très vite après. Un nouveau sommet extraordinaire pourrait être convoqué à tout moment pour entériner une décision.

D'ici là, les Quinze doivent boucler leurs négociations sur l'Agenda

2000. La crise institutionnelle les a confortés dans leur détermination à conclure à Berlin. Une détermination réaffirmée par le chancelier allemand comme par Pierre Moscovici, le ministre français des affaires européennes, qui était lui aussi à Madrid et Lisbonne.

Les derniers ajustements à faire font monter la pression sur les gouvernements. Portugais et Espagnols ont encore des exigences sur les fonds structurels. En Allemagne, un débat houleux a eu lieu au Bundestag entre le ministre des affaires étrangères, Joschka Fischer, et l'opposition chrétienne-démocrate qui réclame une diminution draconienne de la contribution allemande et accuse Bonn d'avoir cédé aux Français sur le cofinancement des aides agricoles. A Paris enfin, le ministre de l'Agriculture, Jean Glavany, qui a clos leur congrès, a assuré les syndicats agricoles que les dirigeants français feraient tout pour améliorer le compromis sur la PAC proposé par la présidence allemande, qui est vivement attaqué par les néogaullistes.

Henri de Bresson

Huit hélicoptères franco-allemands pour équiper la police turque

LA TURQUIE et le groupe franco-allemand Eurocopter vont signer un contrat, d'un montant de 600 millions de francs (soit 91,5 millions d'euros), qui couvre, moyennant un crédit encore à définir, l'achat par la police turque de huit hélicoptères Cougar Mk1. Les forces spéciales de la police turque sont déjà dotées d'hélicoptères français Puma. Le Cougar Mk1 transporte une vingtaine de commandos sur les lieux d'une action.

Face à la concurrence de Boeing-Sikorsky, le choix de la police turque s'est porté sur l'hélicoptère franco-allemand, comme le reconnaît la représentante d'Eurocopter à Ankara, Sedef Demirel. Le groupe turc Tusas Aerospace Industries (TAI) a reçu, en 1997, la licence de fabrication du Cougar Mk1. A cette époque, l'armée turque a acheté, pour ses troupes et leur logistique, trente Cougar Mk1 qui sont produits par TAI et dont les trois premiers exemplaires viennent d'être assemblés sur place. Ce contrat est estimé à 2,5 milliards de francs (381 millions d'euros). Dès lors que les hélicoptères sont identiques et où c'est TAI qui les fabrique, le choix de la police est cohérent avec celui de l'armée.

LA QUESTION DU GÉNOCIDE

Début mars, la Turquie a fait savoir qu'elle remettait, après l'en avoir exclu fin 1998, l'hélicoptère de combat Tigre conçu par Eurocopter en compétition avec des modèles américains, italiens et russo-israéliens (Le Monde du 11 mars). Le marché turc, qui porte sur 145 hélicoptères et dont la conclusion est attendue pour la fin de cette année, est estimé à 4 milliards de dollars (3,6 milliards d'euros). Peu après l'annonce, par Ankara, de la décision sur le Tigre, Lionel Jospin a rappelé que son gouvernement ne soutiendrait pas la proposition de loi, présentée par des députés socialistes, sur la reconnaissance du génocide arménien de 1915. Le Tigre fera prochainement des essais en France au profit des Turcs.

Au Sénat, Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères, a expliqué, mercredi 17 mars, que « la France redoute que l'adoption de ce texte par le Parlement serve, avant tout, ceux qui tentent le repli sur soi, le nationalisme autoritaire et la répudiation des valeurs de progrès ». Il a rejeté la perspective de l'inscription d'une telle proposition de loi à l'ordre du jour du Sénat, invoquant des raisons d'« opportunité ».

Rendre l'administration plus accessible

- 13000 responsables
- 11500 organismes et services



L'annuaire complet de vos interlocuteurs au sein des administrations. **Le répertoire de l'administration française 1999** 624 pages, 32€ - 209,91F

En vente en librairie et par correspondance à La Documentation Française

Fax commandes : 01 40 15 68 00 3615 ou 3616 la doc (1,29 F/mn) www.ladocfrancaise.gouv.fr

La documentation Française



L'Union européenne appelle la junte birmane à délivrer un visa au mari malade d'Aung San Suu Kyi

RANGOON. L'Union européenne (UE) a appelé, jeudi 18 mars, les autorités birmanes à accorder un visa au mari mourant de la dirigeante de l'opposition, Aung San Suu Kyi, pour qu'il puisse venir de Grande-Bretagne lui rendre visite. L'UE a invoqué des « raisons humanitaires » à l'appui de sa demande en faveur de l'époux du Prix Nobel de la paix, le Britannique Michael Aris, un spécialiste du Tibet et du bouddhisme, qui n'a pas vu sa femme depuis trois ans.

Atteint d'un cancer de la prostate en phase terminale, M. Aris ne serait cependant pas en état de voyager. La junte militaire birmane s'est dite disposée à autoriser Aung San Suu Kyi à se rendre au chevet de son mari en Grande-Bretagne, mais il est hautement improbable que l'opposante accepte de quitter la Birmanie, de crainte de ne pas être autorisée à rentrer. — (AFP)

Des militants maoïstes massacrent 35 personnes de hautes castes en Inde

NEW DELHI. Un nouvel épisode de la « guerre des castes » dans l'Etat indien du Bihar a fait trente-cinq morts, vendredi 19 mars. Pour se venger de deux massacres récents d'« intouchables » par une milice de propriétaires de hautes castes, des militants armés, appartenant à un mouvement maoïste, ont massacré ces trente-cinq personnes de hautes castes dans un village voisin des deux précédentes tueries.

Cette affaire intervient alors que le gouvernement du Bihar, destitué récemment par le gouvernement central pour « son incapacité à faire respecter la loi et l'ordre », a repris sa place grâce au soutien du Parti du Congrès. Près de soixante-dix personnes ont été tuées dans des affrontements intercastes dans cet Etat depuis le début de l'année. — (Corresp.)

Le président élu du Nigeria en visite à Paris

PARIS. La France et le Nigeria « doivent travailler ensemble en Afrique » et « substituer la coopération » à leur « compétition rampante d'autrefois », a déclaré, jeudi 18 mars, le président élu du Nigeria, l'ex-général Olusegun Obasanjo, qui effectuait à Paris sa première visite hors d'Afrique depuis son élection, le 27 février. M. Obasanjo, qui doit prendre ses fonctions à la tête de l'Etat fédéral le 29 mai, s'est entretenu avec le président Jacques Chirac et le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine.

Le Nigeria est le troisième partenaire commercial de la France en Afrique sub-saharienne, avec des échanges qui ont atteint 7,7 milliards de francs en 1998.

L'armée turque se prononce contre un report des législatives

ANKARA. Le chef de l'état-major de l'armée turque, le général Huseyin Kivrikoglu, a lancé, jeudi 18 mars, une mise en garde aux députés islamistes, qui tentent de faire modifier une loi ayant interdit à leurs dirigeants de faire de la politique pour incitation à la haine raciale et religieuse. « Une modification de cet article pourrait augmenter davantage la menace fondamentaliste (...). Le pays ne pourrait tolérer une telle éventualité, qui le mènerait au chaos », déclare Huseyin Kivrikoglu dans un entretien au quotidien *Hürriyet*. Le général a estimé qu'un « report des élections mènera le pays à l'instabilité ». — (AFP)

DÉPÊCHES

■ **IRAK : des coupes dans le budget du programme « Pétrole contre nourriture »**, financé par les recettes des exportations irakiennes, a conduit à l'annulation de plusieurs projets, notamment dans le secteur des télécommunications, ont indiqué, jeudi 18 mars, les Nations unies. Le directeur exécutif du programme, Benon Sevan, estime que le total des réductions atteindra 950 millions de dollars (près de 863 millions d'euros) sur un budget global de 2,7 milliards de dollars (2,45 milliards d'euros). — (AFP)

■ **Un troisième avion irakien transportant des pèlerins** est arrivé, jeudi 18 mars, en Arabie saoudite. Vendredi, des milliers de pèlerins irakiens sont entrés en territoire saoudien et attendaient l'octroi de visas par les autorités pour effectuer le pèlerinage à La Mecque. Par ailleurs, un avion de la compagnie nationale Libyan Airlines, transportant des pèlerins, a violé l'embargo imposé au pays pour se rendre également à La Mecque. — (AFP)

■ **AUTORITÉ PALESTINIENNE : des diplomates étrangers, notamment européens, ont rencontré**, jeudi 18 mars, des responsables de l'Autorité autonome palestinienne au siège officiel de l'OLP à Jérusalem-Est, en dépit des injonctions du gouvernement israélien. Celui-ci a réagi en supprimant les sauf-conduits dont bénéficiaient plusieurs responsables palestiniens, qui leur permettaient d'entrer librement dans le pays. — (Reuters.)

■ **ALGÉRIE : le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) va pouvoir reprendre ses visites des prisons, suspendues depuis six ans**, a annoncé, jeudi 18 mars à Genève, la mission algérienne auprès de l'ONU. Le CICR avait tenté à plusieurs reprises de reprendre ces visites, à condition d'avoir un libre accès aux détenus, de façon répétée et sans la présence de tiers. — (AFP)

■ **INDONÉSIE : trois jours d'émeutes interethniques** ont fait au moins cinquante-neuf morts dans la province de Kalimantan, la partie indonésienne de l'île de Bornéo, a révélé la police, vendredi 19 mars. Deux mille personnes environ ont fui la région de Sambas, à 875 kilomètres au nord-est de Djakarta, pour échapper aux émeutes, a précisé un policier. Les émeutes ont commencé, mardi, entre Malais, qui composent 40 % de la population locale, et immigrants de l'île de Madura. (Reuters.)

■ **SOMALIE : de violents combats entre les milices rivales** de Musa Sudi Yalahow et celles loyales au chef de guerre Hussein Ali Ahmed, gouverneur de Mogadiscio, ont fait au moins quarante morts et soixante-dix blessés, vendredi 19 mars dans la capitale somalienne. — (AFP)

Républicains et démocrates se lancent dans la course à la succession du président Clinton

George W. Bush et Al Gore sont favoris dans les sondages

L'élection présidentielle américaine se tiendra en novembre 2000. Dans le camp démocrate, l'actuel vice-président, Al Gore, apparaît comme le

candidat le mieux placé dans son parti pour braver la succession de Bill Clinton. Chez les républicains, le fils de l'ex-chef de la Maison Blanche,

George Bush, devance pour le moment Elizabeth Dole, l'épouse de l'ancien sénateur Bob Dole. Les trois cherchent à séduire l'électorat du centre.

WASHINGTON

de notre correspondant

L'affaire Lewinsky étant enterrée et le procès en destitution de Bill Clinton pratiquement oublié, la campagne pour l'élection présidentielle de novembre 2000 a démarré comme une fusée. Ou du moins son premier étage, celui de la candidature à la candidature. A onze mois de la série de primaires qui, au début de l'an 2000, déterminera les deux prétendants à la magistrature suprême, chaque camp fourbit ses armes. Chez les démocrates, l'avance d'Al Gore, qui a su tirer profit de sa position et de ses six années à la Maison Blanche, est considérable face à son rival, l'ex-sénateur Bill Bradley. Mais les sondages donnent le vice-président battu par les deux têtes de liste républicaines, George W. Bush, gouverneur du Texas et fils de l'ex-président George Bush, et Elizabeth Dole, épouse de l'ancien sénateur Bob Dole, rival de Bill Clinton en 1996.

Pendant que M. Dole fait de la publicité pour le Viagra, Elizabeth — alias Liddy — a franchi le pas en annonçant la formation d'un « comité exploratoire » à sa candidature, le meilleur moyen d'attirer ses partisans et de voir si les bailleurs de fonds seront au rendez-vous. Car, face à George W. Bush, qui a déjà fait le plein et n'a pas à craindre de manquer d'argent pour les primaires (il faut environ 25 millions de dollars, 23 millions d'euros), M^{me} Dole a fort à faire. D'autant que plusieurs autres « petits » candidats représentant la droite républicaine liée aux fondamentalistes de la droite chrétienne ont aussi leur trésor de guerre. Car, derrière les deux chevaux de tête, ils sont une dizaine à se disputer les restes.

Aucun d'eux n'a, bien entendu, de chances d'être élu. Mais la capacité de nuisance de cette droite extrême est grande ; en 1996, elle avait tellement affaibli Bob Dole qu'il n'avait pu résister aux coups de boutoir de Bill Clinton. Or huit de ces petits candidats en sont issus ou cherchent à en séduire les électeurs, qui représentent un tiers de l'électorat républicain traditionnel. Le dernier, le sénateur John McCain, ancien pilote prisonnier au Vietnam du Nord, est un individualiste qui fait figure de modéré. Tous confondus, ils représentent, selon un sondage récent, 20 % des intentions de vote du Parti républicain, face à 25 % pour Elizabeth Dole et 52 % à George W. Bush.

CLINS D'ŒIL

On retrouve, dans ce groupe, pêle-mêle l'ancien vice-président Quayle, qui a des références conservatrices impeccables ; le milliardaire Steve Forbes, qui dépense sans compter pour sa candidature ; le commentateur de CNN, Pat Buchanan, sur la liste pour la troisième fois ; John Kasich, président de la commission budgétaire de la Chambre et dont le programme se résume à une baisse de 10 % des impôts ; l'ex-ambassadeur Alan Keyes ; l'ancien gouverneur du Tennessee, Lamar Alexander ; Gary Bauer, fondateur d'un des principaux groupes de pression de la droite chrétienne ; et le sénateur du New Hampshire,

au nom prédestiné pour un anonyme de la politique, Bob Smith. L'explosion de la galaxie conservatrice lui enlève toute chance de figurer à la présidentielle.

Mais le Parti républicain est dans une situation délicate : il a été tellement infiltré par son aile fondamentaliste qu'aucun candidat n'a de chance d'être choisi s'il ne donne pas de gages, en particulier sur l'interdiction de l'avortement. Par contre, la majorité de ses électeurs, et ces centristes dont le vote est crucial, ne sont pas des extrémistes. George W. Bush et Elizabeth Dole devront donc à la fois éviter de s'aliéner ces faiseurs de rois tout en donnant à l'opinion une image de modération. Car ce que les Américains recherchent, c'est une sorte de Clinton républicain face à un Al Gore qui peine à établir le contact avec ses compatriotes et que certains jugent compromis avec une présidence marquée par les scandales.

Ce louvoiement risque toutefois de donner l'image de candidats inconsistants, sans guère d'idées. George W. Bush vante son « conservatisme à visage humain » tout en évitant de prendre un parti tranché sur l'avortement et en restant vague sur de nombreux thèmes de la campagne. Il joue de son image de gouverneur qui a su s'attirer le soutien de Noirs, d'hispaniques et de démocrates et qui est resté en dehors de la croisade républicaine pour la destitution de Bill Clinton tout en s'entourant de « reaganiens », plus conservateurs que son père. Un clin d'œil au centre, un autre à droite. Il re-

fuse de faire campagne avant la clôture de la session parlementaire au Texas, fin mai, et reçoit dans sa résidence d'Austin ceux qui sont prêts à se rallier à lui.

LES THÈMES QUI PRÉOCCUPENT

Elizabeth Dole joue de sa popularité. Ancienne ministre des présidents Reagan et Bush, elle avait été le principal soutien de son mari en 1996, au point que l'on s'était demandé si les républicains n'avaient pas choisi le mauvais Dole comme candidat. Elle a démissionné de la présidence de la Croix-Rouge américaine pour se lancer dans la bataille. Très médiatique, habile politicienne, elle a jusqu'à présent réussi à ne se prononcer sur aucun sujet, à commencer par celui — piégé — de l'avortement. Reste à savoir combien de temps les principaux candidats parviendront à faire campagne sans rien dire sur les thèmes qui préoccupent les Américains, en semblant coller également au centre tout en faisant entendre leur différence...

La popularité de George W. Bush et de Liddy Dole tient à ce qu'ils n'ont encore fait aucune erreur tactique. Mais il leur faudra bien se découvrir un jour sans irriter ceux qui voient en eux de nouveaux pragmatiques ni ceux qui exigent une plate-forme électorale pure et dure. Sinon, ils risquent de perdre le centre au profit d'Al Gore, tout comme avant eux George Bush, en 1992, et Bob Dole, en 1996, face à Bill Clinton.

Patrice de Beer

« Vache folle » : les cas de maladie de Creutzfeldt-Jakob augmentent

LES RESPONSABLES britanniques du réseau de surveillance épidémiologique de la nouvelle forme de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ), affection neurodégénérative toujours mortelle due à l'agent infectieux de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la « vache folle »), annoncent dans le prochain numéro du *Lancet* (daté du 20 mars) un accroissement inhabituel du nombre des décès dus à cette maladie. Au total, en Grande-Bretagne, 39 personnes sont mortes des suites d'une MCJ. L'inquiétude des responsables britanniques tient à la progression observée. On a ainsi recensé 3 décès en 1995, 10 en 1996 et 1997 et 15 en 1998, dont 9 durant le dernier trimestre. Un autre décès a d'ores et déjà été confirmé depuis le début de cette année.

Les spécialistes britanniques estiment ne pas être en mesure de dire si cette augmentation, pour l'heure inexplicable, constitue les prémices d'une épidémie massive. Selon eux, seule la poursuite des observations épidémiologiques sur plusieurs années permettra de

faire des prévisions scientifiquement fondées.

Pour autant, ces dernières observations constituent selon Simon Cousens, l'un des membres du réseau de surveillance britannique, un « motif d'inquiétude ». Pour le professeur John Collinge, membre de la commission des experts scientifiques chargés de conseiller le gouvernement britannique, « il est encore trop tôt pour savoir ce que cela signifie ». « Personnellement, je crains que le pays ne subisse une épidémie sérieuse, cela est tout à fait possible », a ajouté le professeur Collinge.

UNE NOUVELLE FORME DE MCJ

Les observations britanniques sont, pour l'heure, limitées au seul nombre des cas de décès pour lesquels le diagnostic a pu être officiellement confirmé. Les experts français chargés de ce dossier de santé publique regrettent notamment de ne pas disposer d'éléments sur les facteurs de risque auxquels ont été exposées, par voie alimentaire, les victimes de la nouvelle forme de MCJ. « Il s'agit là d'une question difficile, mais dont l'importance est es-

entielle en termes de prévention et de santé publique, souligne un expert français. Il faudrait en particulier savoir si les victimes n'ont consommé que de la viande bovine ou de la viande reconstituée dans laquelle on retrouve des éléments du système nerveux central bovin. »

La publication de ces observations coïncide avec les premières interrogations médicales sur l'existence de la nouvelle forme de MCJ aux Etats-Unis, où cette affection aurait été diagnostiquée chez des chasseurs de cerfs, un animal qui peut être atteint par l'agent de l'ESB. Elle survient également au moment où les services de la Commission européenne effectuent les derniers contrôles préalables à la levée de l'embargo sur les viandes bovines britanniques et où les pays de l'Union européenne ne parviennent à rendre homogènes ni les mesures de surveillance épidémiologique de l'ESB ni les pratiques industrielles concernant la fabrication des farines animales.

Jean-Yves Nau

L'Equateur est paralysé par une grève générale

LIMA

de notre correspondante

Depuis le 15 mars, l'Equateur est paralysé par une grève générale indéfinie. Rues et routes ont été coupées par les manifestants et certains produits commencent à faire défaut sur le marché. A la grève des chauffeurs de taxis, s'est ajoutée celle du Front patriotique,

qui assure représenter trois millions d'indigènes, un million de paysans et la plupart des syndicalistes, parmi lesquels les quinze mille employés du secteur pétrolier. Le Front patriotique exige la démission du chef de l'Etat si celui-ci n'abroge pas le train de mesures promulgué le 11 mars, comprenant une hausse des car-

burants de 150 %, le gel des dépôts bancaires et l'accélération des privatisations.

« On se trouve dans la même ambiance qu'en février 1997 [lorsque l'ex-président populiste, Abdala Bucaram, fut obligé à démissionner après trois jours d'émeutes], écrit Mauricio Mulder, l'envoyé spécial du quotidien péruvien *La Republica* : « Un président isolé, abandonné de façon opportuniste par ses alliés, et mis au pied du mur par le peuple pour avoir décrété des mesures économiques antipopulaires. Un président sans pouvoirs. »

ÉTAT D'URGENCE

« Le président Jamil Mahuad ne va pas démissionner. Il ne va pas non plus fermer le Congrès », assure le vice-président Gustavo Noboa, qui dénonce le complot contre le régime ourdi par les syndicats, les indigènes, les paysans et certains hommes politiques. Il est catégorique : « Nous n'allons pas admettre les appels à la rébellion ! » Mais, bien que l'armée ait lancé un deuxième appel au calme « afin de parvenir à une trêve politique », le chef d'Etat semble isolé dans son palais de Carondelet, en compagnie de ses proches collaborateurs. Depuis que ses ex-alliés du Parti social-chrétien sont pas-

sés à l'opposition, la semaine dernière, le gouvernement ne parvient pas à recomposer un système d'alliances au Congrès. Une majorité des parlementaires exigerait la suspension de l'état d'urgence et celle du train de mesures, jusqu'à ce que celles-ci soient discutées par l'Assemblée.

Face à la crise sociale, politique, économique et financière, et aux rumeurs d'« auto-putsch » (une supposée fermeture du Congrès), le président Bill Clinton a écrit à Jamil Mahuad pour le féliciter de son courage et lui offrir son appui. Tout en l'exhortant à maintenir son indéclinable engagement pour la démocratie et l'ordre constitutionnel, le président américain estime que « les efforts à faire seront très durs, mais je vous encourage à poursuivre vos travaux avec le Fonds monétaire international afin de parvenir à un accord »... qui représenterait un ballon d'oxygène de 400 millions de dollars (près de 366 millions d'euros) pour l'exsangue économie équatorienne. Le FMI, comme la Banque mondiale, reconnaît que la situation de l'Equateur est l'une des plus délicates de l'Amérique latine.

Nicole Bonnet

Le Monde DE L'ÉDUCATION DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION

Au sommaire de mars

Dossier spécial : 30 pages

LE CAS ALLÈGRE

100 PAGES 30 F - 4,57 €

Alexandre Kwasniewski, président de la République de Pologne

« Nous donnons autant d'importance au pilier européen qu'au pilier atlantique de l'OTAN »

L'entretien accordé au *Monde* par le président polonais, Alexandre Kwasniewski, a eu lieu dans l'actuel palais présidentiel - là où, quarante-

quatre ans plus tôt, avait été signé le pacte de Varsovie et où, il y a dix ans, les dirigeants du régime communiste (dont M. Kwasniewski) et

ceux de l'opposition démocratique se sont entendus lors d'une négociation sur les principes d'une transition.

Un réseau électrique reliera l'Afrique à l'Asie en contournant Israël

A l'origine, le tracé incluait l'Etat hébreu

VARSOVIE

de notre correspondant

« La Pologne a toujours dit que son entrée dans l'OTAN, paradoxalement, améliorerait ses relations avec la Russie. Pourquoi ?

— Nous voulons que cela nous permette d'avoir d'aussi bonnes relations avec la Russie que les autres membres de l'OTAN. Il n'y a pas de raison que ces relations soient alors différentes de celles liant la Russie et la France, l'Allemagne, l'Italie, le Canada, etc. Je crois qu'après une première période psychologiquement difficile pour la Russie arrive l'heure du pragmatisme. Il est, par exemple, très important pour moi que le premier ministre, Evgueni Primakov, ait prévu de venir à Varsovie très peu de temps après le sommet de l'OTAN [à Washington], en avril.

— Votre présence dans l'OTAN va-t-elle augmenter ou diminuer la menace que fait peser sur la Pologne l'enclave de Kaliningrad, et rendre plus ou moins probable une renucléarisation de la Biélorussie ?

— Le redéploiement d'armes nucléaires en Biélorussie susciterait en tout état de cause une crise internationale. Il y a des accords internationaux et il n'y a pas de raison de les changer, d'autant que notre entrée dans l'OTAN ne menace en rien nos voisins. Nous voulons seulement nous assurer les meilleures garanties de sécurité et nous avons de bonnes raisons de le vouloir : pendant des siècles, notre territoire a été le champ de bataille le plus populaire de l'Europe, avec, pour le seul XX^e siècle, deux guerres mondiales et la guerre polono-bolchevique.

— Pour Kaliningrad, ce sera, je l'espère, l'un des principaux sujets de nos conversations avec M. Primakov. Nous devrions tout faire pour associer Kaliningrad aux processus européens en cours. Il n'y a aucune raison pour que cette enclave soit isolée, qu'on ne puisse développer avec



ALEXANDRE KWASNIEWSKI

elle des échanges commerciaux, une navigation et un tourisme normaux. Nous ne voudrions pas voir en Kaliningrad un port-avions terrestre, mais une zone profitant de sa situation exceptionnelle. (...) La Russie a le droit d'y avoir des troupes et de profiter de ses ports, mais il n'y a aucune raison qu'elle ait le statut d'une région militaire particulière.

— Envisageriez-vous une sorte de marché : les Russes y réduisent leur présence militaire et la Pologne leur accorde le corridor qu'ils demandent à travers son territoire ?

— Il ne peut être question de « corridor » et je me réjouis que la partie russe ait renoncé à utiliser ce terme. Mais nous avons intérêt à ce que les voies de communication permettent un développement de Kaliningrad. Il y a des problèmes d'environnement (nous avons dans cette région de transit un parc national, qui doit être protégé), mais le réseau de transports doit être développé, éventuellement en coopération avec la Russie. Nous pouvons aussi parler de réduction des effectifs à Kaliningrad, mais outre ce problème, il y a celui du matériel, en particulier usagé : c'est une vaste décharge militaire.

— La Pologne souhaite une poursuite de l'élargissement de l'OTAN. Mais il y a peu d'enthousiasme côté occidental.

— Nous en discuterons à Washington. Mon objectif, et celui du gouvernement, est que soit établi

le principe de la politique de la porte ouverte, qui suppose l'établissement de critères nécessaires pour un nouvel élargissement, qui, à notre avis, se fera.

— Des responsables en Europe de l'Ouest craignent que la Pologne ne devienne, dans l'OTAN, une sorte de porte-parole des Etats-Unis, alors que nombre de Polonais considèrent plus sûr d'être aux côtés des Etats-Unis que de la France ou d'un autre pays européen.

— Nous voulons être un allié sérieux, et sommes heureux d'avoir de bonnes relations avec tous les membres de l'OTAN, et des relations excellentes, de caractère stratégique, avec certains. C'est le cas de l'Amérique, mais aussi de l'Allemagne et de la France, ne serait-ce que dans le cadre du triangle de Weimar. Mais il est vrai qu'il y a en Pologne un très fort sentiment pour les Etats-Unis, issu de l'Histoire. Des Polonais ont combattu pour l'indépendance américaine, 11 % des Américains disent avoir des racines polonaises, la seconde communauté polonaise au monde, après Varsovie, vit à Chicago (...). Nos relations avec la France ont aussi un caractère sentimental, mais certains se demandent si, dans des conditions extrêmes, on ne risquerait pas de se retrouver dans une situation comparable à celle de 1939. (...) Mais nous sommes très attachés à nos relations avec la France, nous sommes sensibles à beaucoup des principes posés par la France. Il faut aussi souligner les progrès réalisés dans nos rapports avec l'Allemagne, où se situait le problème « historique » majeur. Dans nos sondages, l'Allemagne apparaît comme un pays « ami » et c'est une unité polono-germano-danoise, stationnée à Szczecin, qui sera le premier signe tangible de notre appartenance à l'OTAN.

— Estimez-vous que la Pologne devrait soutenir automatiquement la politique américaine à l'égard de l'Irak ?

— Automatiquement, non. Nous nous attendons à être informés, dans le cadre de l'Alliance, des actions et des intentions des uns et des autres. Il ne serait pas bon que les membres, même les plus récents, soient informés par la télévision. Il y a des actions suscitant plus ou moins de controverses, mais jusqu'à présent, nous avons compris les motifs des attaques contre les dépôts d'armes biologiques ou chimiques en Irak.

— Pensez-vous que l'OTAN doit pouvoir agir en dehors de sa zone de défense sans l'accord de l'ONU ?

— C'est une question très difficile. Je suppose qu'il en sera question au sommet de Washington. Il faut concilier deux impératifs : celui de la rapidité de réaction, nous en avons eu la démonstration en Yougoslavie, où le retard s'est traduit par un grand nombre de victimes ; mais le mandat des Nations unies est aussi très important, il faut un équilibre.

— Le concept de « défense européenne » ne commencera-t-il à avoir un sens pour la Pologne qu'après son entrée dans l'Union européenne ?

— Non, et nous n'avons pas à nous demander qui nous aimons le plus, l'Amérique ou l'Europe. Au sein de l'OTAN, le facteur atlantique est indispensable. Les cinquante dernières années comme les événements plus récents l'ont prouvé. Il continuera à l'être. On ne peut se limiter au continent européen pour combattre le terrorisme, la prolifération, voire la « privatisation » des armes nucléaires. En même temps, l'Europe a son identité, ses structures, et peut jouer un rôle beaucoup plus important qu'en 1949 ou il y a trente ans. C'est pourquoi, même en restant pour l'instant en dehors de l'UE, nous appuyons ce processus. Nous donnons autant d'importance au pilier européen qu'au pilier atlantique de l'OTAN. »

Propos recueillis par Jan Krauze

LE CAIRE

de notre correspondant

L'Etat d'Israël a été court-circuité dans le premier grand projet de développement économique régional au Proche-Orient. Le président égyptien, Hosni Moubarak, et le roi Abdallah II de Jordanie ont donné, mardi 16 mars, le coup d'envoi de la première phase d'un réseau électrique reliant l'Afrique et l'Asie. Ce réseau, qui sera rattaché à l'Europe via la Turquie, raccordera tous les pays du Proche-Orient - à l'exception d'Israël.

A l'origine, le projet, visant à relier les réseaux électriques du Proche-Orient, comprenait les territoires palestiniens et Israël. Il s'agissait d'un des programmes lancés, sous le haut patronage américain, au cours des conférences de développement économique régional. Israël avait même participé aux études de faisabilité aux côtés de l'Egypte, de la Jordanie et de la Syrie. Toutefois, le raccordement de l'Etat hébreu au réseau électrique proche-oriental a été exclu après l'arrivée de Benyamin Nétanyahou au pouvoir en Israël en 1996. Le processus de paix israélo-palestinien subissait un coup d'arrêt et le volet israélo-syrien régressait.

DEUX ENORMES TOURS

Or la participation de Damas est indispensable à la réalisation du projet, qui vise à relier le réseau électrique proche-oriental à l'Europe par le biais d'un raccordement de la Syrie à la Turquie. Israël a fait les frais de l'opération, tout comme l'Irak, soumis aux sanctions des Nations unies, lui aussi écarté en attendant des jours meilleurs.

Le projet, qui a coûté jusqu'à maintenant 229 millions de dollars (149 millions pour l'Egypte et 80 millions pour la Jordanie), a été financé dans sa plus grande partie par le Fonds arabe pour le développement économique et social. Deux énormes tours de plus de 20 mètres de haut ont été construites pour faire passer les câbles de haute tension au-dessus du canal de Suez. La ligne passe en-

suite par la ville balnéaire de Taba, dans le golfe d'Akaba en mer Rouge. Quatre câbles traversent le golfe à 850 mètres de fond, pour resurgir, 13 kilomètres plus loin, dans le port d'Akaba, en Jordanie, et éviter ainsi la ville d'Eilat en Israël. Les câbles permettent actuellement de véhiculer 130 mégawatts, qui grimperont à 350 mégawatts quand le projet sera terminé.

Le coût total du projet, quand le réseau jordanien sera raccordé à la Syrie et au Liban, d'ici à la fin de l'année, et à la Turquie, dans le courant 2000, est évalué à près de 600 millions de dollars. A ce moment, le réseau électrique africain sera raccordé à l'Asie et à l'Europe. Il permettra notamment d'exporter ou d'importer de l'électricité et de mieux adapter la production d'électricité à la consommation, afin d'éviter les pertes dues à la surproduction et aux pannes provoquées par les pics de consommation.

Au stade actuel, l'Egypte est appelée à jouer les exportateurs, grâce à une production qui dépassait de près de 20 % la consommation locale en juillet (5 760 mégawatts pour 4 449 MWh). Ce surplus d'énergie électrique, produite à faible coût grâce au haut barrage d'Assouan et surtout aux centrales thermiques utilisant le gaz extrait de la vallée du Nil, permette à l'Egypte, depuis le raccordement de son réseau à la Libye en mai, d'exporter de l'électricité à la Jamaïriya voisine.

Avant la fin de l'année, le réseau libyen devrait être lui-même connecté à la Tunisie, et dans un deuxième temps à l'Algérie, au Maroc et de là à l'Espagne et l'Europe. Le ministère égyptien de l'électricité projette enfin un raccordement à l'Afrique centrale, où devraient se concrétiser des projets de production d'électricité à partir des chutes d'eau du Nil et des autres grands fleuves. Un projet pharaonique, mis en veilleuse au vu des conflits dans cette région d'Afrique.

Alexandre Buccianti

L'ABS,
LE DOUBLE AIRBAG⁽¹⁾,
L'AIR CONDITIONNÉ,
LE DÉTECTEUR DE PLUIE⁽²⁾
ET L'ANTI-DÉMARRAGE CODÉ SONT ACQUIS.
VOTRE SENS DES AFFAIRES DOIT ÊTRE INNÉ.

Peugeot 605 à partir de 135 000 F TTC. Prix spécial pour une 605 Pléiade - 2.0i, essence, A.M. 99 au lieu de 160 000 F TTC (tarif conseillé au 4/01/99). Offre spéciale valable du 01/03/99 au 30/04/99 dans le Réseau Peugeot affichant l'opération. (1) Coussins gonflables de sécurité. (2) Essuie-vitre avant à détecteur de pluie. Modèle présenté : 605 Exécutive, 2.0i, essence, A.M. 99 avec option peinture métallisée.

605 PEUGEOT

Les indices économiques permettent d'envisager une timide sortie de la récession au Japon

L'atonie persistante de la demande intérieure impose la prudence

Après avoir connu une récession historique en 1998, le Japon semble renouer timidement avec la croissance, grâce à la relance et à la restructuration

du secteur bancaire. La croissance est attendue à +0,5 % pour l'année budgétaire 1999-2000 contre -3 % l'année précédente. Mais la

prudence reste de mise. Le directeur général du FMI prévoit une deuxième récession pour 1999. (Lire aussi page 24.)

LES DISCOURS optimistes s'accumulent au Japon. Les dirigeants de Tokyo expliquent, pour la première fois depuis plusieurs mois, que le pire de la récession est passé et que la reprise est en vue. « L'économie a cessé de décliner rétrogradement et je suis convaincu qu'elle va se redresser et s'améliorer », a déclaré le premier ministre Keizo Obuchi à l'occasion du débat parlementaire consacré au budget 1999-2000, mercredi 17 mars. Au prix d'un déficit budgétaire très élevé (celui-ci va atteindre cette année 8 % du PIB), le Japon est en train de renouer timidement avec la croissance après avoir connu, en 1998, une récession historique.

La croissance pourrait être de +0,5 % au cours de l'année budgétaire 1999-2000, qui commence en avril, a indiqué jeudi 18 mars à Hanoi le vice-ministre japonais des finances Eisuke Sakakibara. L'an dernier, le recul du PIB avait été de près de 3 % : le dernier trimestre, beaucoup plus mauvais que prévu, a marqué le point le plus bas atteint par la seconde économie de la planète depuis 1945.

Le Japon serait donc en train de sortir, grâce à une succession de plans de relance et à la restructuration de son secteur bancaire, de « la crise la plus grave subie par une économie développée depuis la dépression des années 30 » selon une

analyse de la banque Lehman Brothers à Tokyo. Le conseil de stratégie économique, qui conseille le premier ministre, prévoit une croissance de 2 % en 2001.

Cet éclaircissement ne suffira pas à écarter les incertitudes qui pèsent sur l'économie mondiale depuis l'été 1997. Certains analystes estiment que le pays n'est pas encore sorti du creux de la vague : « Le Japon connaît encore une récession » en 1999, selon le directeur général du FMI, Michel Camdessus, interviewé par *Les Echos* jeudi 18 mars.

La prudence est donc de mise. Taichi Sakaiya, le directeur de l'Agence de planification économique (EPA), parle d'« embryons de reprise ». « L'économie est toujours dans une situation très difficile, la demande privée stagne encore, mais elle se redresse progressivement, soutenue par les mesures du gouvernement », pouvait-on lire dans le dernier rapport mensuel de l'EPA, publié mardi 16 mars.

Les modestes indices disponibles sont observés à la loupe par les observateurs : il s'agit de la baisse du nombre des faillites (-40 % en un an, chiffres de février), et de la légère progression des ventes de détail. Les dépenses de consommation, bien que très basses, sont en « voie de redressement », selon

l'EPA. Même léger frémissement du côté de la production industrielle.

La Bourse de Tokyo salue ce timide regain d'optimisme. En milieu de semaine, l'indice Nikkei a connu son plus haut niveau depuis le mois de juillet 1998, avant de reculer légèrement jeudi. Le redressement des valeurs japonaises est un bon indicateur des évolutions futures de l'économie.

RESTRUCTURATIONS À VENIR

Quant aux taux d'intérêt, à court terme, ils obéissent désormais à une baisse contrôlée. La Banque du Japon a ramené les taux courts à zéro et le ministère des finances a stoppé la hausse des taux à long terme en reprenant ses achats de titres obligataires.

La relance de la consommation sera un des éléments essentiels d'une éventuelle reprise. Or celle-ci n'est pas solide. « La détérioration attendue du marché de l'emploi entretiendra le pessimisme des ménages, qui resteront prudents dans leurs plans d'achat », estiment les économistes de la Caisse des dépôts et consignations dans leur dernière étude consacrée au Japon, publiée le 16 mars.

Cette atonie persistante de la demande intérieure va peser sur la rentabilité des entreprises, un élément qui à son tour ne nourrira

pas le dynamisme des investissements. Ceux-ci sont particulièrement faibles dans certains secteurs clés comme les télécommunications, ainsi que le faisait remarquer il y a quelques jours Stuart Eizenstadt, sous-secrétaire d'Etat américain à l'économie.

Le Japon est en train de réduire ses surcapacités industrielles : c'est là l'élément qui influe le plus négativement sur la consommation, comme l'admet la Banque du Japon dans son dernier rapport mensuel (paru le 16 mars). De vastes restructurations sont à l'ordre du jour : Sony vient d'annoncer la suppression de 17 000 emplois (10 % de sa main d'œuvre totale), ce qui représente autant de consommateurs en moins.

L'une des principales clés de la reprise japonaise se trouve aux Etats-Unis. Si les consommateurs américains cessent d'absorber les exportations japonaises, le Japon aura plus de mal à s'en sortir. Or les pressions protectionnistes montent à Washington : la Chambre des représentants a voté mercredi pour l'imposition de quotas aux importations d'acier (surtout japonais) malgré l'opposition de la Maison Blanche, qui a promis d'y mettre son veto.

Lucas Delattre

Le Burkina Faso enquête sur la mort de Norbert Zongo

Le corps carbonisé du journaliste avait été retrouvé dans sa voiture calcinée à 100 km de Ouagadougou en décembre 1998

OUAGADOUGOU de notre envoyé spécial

Dans les salles de cours de l'université, dans les rédactions et dans les bureaux de la capitale du Burkina Faso, les tracts fleurissent. Certains paraissent régulièrement, comme *Borry Bana*, qui en est à son trentième numéro. D'autres ne sont diffusés qu'une fois, comme le *Tract des officiers*. Tous sont anonymes, tous parlent du journaliste Norbert Zongo.

Ouagadougou n'avait pas connu pareille floraison depuis douze ans. En 1987, la lutte pour le pouvoir qui aboutit à l'assassinat du président Thomas Sankara et à l'avènement de l'actuel chef de l'Etat, Blaise Compaoré, avait été précédée d'une féroce bataille de tracts. Aujourd'hui, le malaise provoqué par la disparition de Norbert Zongo s'exprime aussi dans ces feuilles photocopiées qui mélangent sans scrupule informations inédites et affabulations.

Le directeur de l'hebdomadaire *L'Indépendant* est mort le 13 décembre 1998, à Sapouy, à 100 kilomètres au sud de la capitale. Son corps et ceux de trois compagnons de voyage ont été retrouvés dans sa voiture incendiée. Cette mort, d'abord présentée par les autorités comme un accident, a déclenché un processus de contestation, de répression et de négociations comme le Burkina Faso n'en avait pas connu depuis la mort de Thomas Sankara.

PERVERSIONS DU RÉGIME

Après que des dizaines de milliers de Burkinabés eurent suivi les obsèques de Norbert Zongo, après de violentes manifestations qui ont abouti à la mise en détention, pour quelques heures, des dirigeants de l'opposition, le pouvoir a fini par accéder aux revendications des associations de défense des droits de l'homme et des syndicats, regroupés au sein d'un collectif. Fin janvier, une commission d'enquête était créée. Composée de onze membres, elle ne compte que trois représentants de l'Etat, les autres sièges étant occupés par les associations, dont l'organisation non gouvernementale française, Reporters sans frontières. Elle est présidée par un magistrat membre du Mouvement burkinabé de défense des droits des peuples et de l'homme. De plus, la commission dispose de pouvoirs qui feraient envie à bien des magistrats instructeurs de par le monde. Elle peut contraindre les personnes qu'elle souhaite entendre à comparaître et leur interdire le recours au « secret défense ».

Déjà ont comparu devant la commission des personnalités que l'on croyait intouchables au Burkina, comme le riche entrepreneur Oumarou Kanazoé, ou des responsables de la sécurité présidentielle. C'est que, au fil des révélations et des recoupements, la



mort de Norbert Zongo apparaît comme la conséquence des perversions d'un régime qui, s'il jouit encore d'une bonne réputation internationale en matière de gouvernance et de droits de l'homme, ne s'est jamais départi tout à fait de la brutalité et de l'arbitraire qui présidèrent à sa naissance.

Il semble désormais acquis que Norbert Zongo est mort parce qu'il enquêtait et publiait depuis presque un an sur la disparition de David Ouedraogo, le chauffeur de François Compaoré, frère cadet du chef de l'Etat. Au fil de son enquête, le directeur de *L'Indépendant* avait affirmé que le chauffeur était mort sous la torture, dans les locaux de la sécurité présidentielle, après avoir été accusé de vol par son employeur.

Les amis de Norbert Zongo affirment que celui-ci a fait l'objet de toutes sortes de pressions, l'encourageant à abandonner ses investigations. Oumarou Kanazoé aurait été en garde le journaliste. Deux semaines avant sa mort, ce dernier publiait d'ailleurs un article dans lequel il envisageait son assassinat.

Une fois publiées les conclusions de la commission, les procédures judiciaires relatives aux morts de David Ouedraogo et de Norbert Zongo devraient suivre leur cours. Ce sera le moment de l'épreuve de vérité pour le régime du président Compaoré. Réélu avec plus de 80 % des suffrages en novembre 1998, le président semble avoir été pris de court par la violence des réactions populaires à la mort du journaliste.

L'alternance entre répression et conciliation reflète les divisions du camp présidentiel. Certains proches du chef de l'Etat envisagent sereinement une réforme des forces de sécurité et la condamnation des exécutants, tout en affirmant que François Compaoré sera rapidement mis hors de cause. D'autres préféreraient la manière dure. L'opposition et la presse ont accusé un dirigeant du parti présidentiel d'avoir distribué des armes à certains de ses militants. Le Burkina Faso n'est pas sorti de sa zone de turbulences.

Thomas Sotinel



Eridania Béghin-Say

Résultats 1998

Chiffre d'affaires : + 1,9 %
Résultat d'exploitation : + 2,4 %
Résultat net : + 2,8 %

Le conseil d'administration d'Eridania Béghin-Say, réuni le 17 mars 1999 sous la présidence de Stefano Meloni, a arrêté les comptes consolidés du groupe et les comptes sociaux de la société-mère pour l'exercice 1998.

COMPTES CONSOLIDÉS

En millions	1998		1997		Variation 1998/1997
	FRF	€	FRF	€	
Chiffre d'affaires	64 866	9 889	63 650	9 703	+ 1,9 %
Résultat d'exploitation	4 074	613	3 978	606	+ 2,4 %
Résultat courant avant impôt	2 963	452	2 839	433	+ 4,4 %
Résultat net - part du groupe	1 958	298	1 904	290	+ 2,8 %
Capitaux propres de l'ensemble	22 593	3 444	20 980	3 198	
Endettement financier net	14 939	2 277	15 496	2 362	
Ratio dettes nettes/fonds propres		0,66		0,74	

Les principales variations de périmètre de consolidation entre 1997 et 1998 sont la conséquence, d'une part, de la croissance externe des secteurs Transformation des Oléagineux & Commercialisation et Nutrition Animale et, d'autre part, de la cession d'activités non-stratégiques au cours des deux derniers exercices.

Le chiffre d'affaires est en augmentation de 1,9 % par rapport à 1997. A taux de change et périmètre de consolidation constants, il a été en baisse de 1 % car la hausse des volumes vendus a été plus que compensée par la répercussion sur les prix de vente de la baisse des prix des matières premières agricoles.

Le résultat d'exploitation est en augmentation de 2,4 % par rapport à 1997. L'impact positif des entrées de périmètre de consolidation a été inférieur à l'effet négatif des variations de change, d'une part, et des sorties de périmètre de consolidation, d'autre part. En conséquence, à taux de change et périmètre de consolidation constants, la hausse a été de 3,5 %. La croissance interne provient principalement des améliorations des performances des activités Sucre en Italie, Amidon aux Etats-Unis, Nutrition Animale et Poivres-Herbes-Epices/Aides aux Desserts. Celles-ci ont été atténuées par la moindre contribution des activités Sucre en France et en Hongrie et Amidon en Europe (notamment au second semestre).

Le résultat net - part du groupe est en augmentation de 2,8 % par rapport à 1997. Cette progression est due à l'amélioration de la performance opérationnelle et à l'impact sur le résultat exceptionnel des plus-values de cessions réalisées au cours de l'exercice (notamment de titres Koipe et Eridania Lievito), et ce malgré une hausse du taux d'imposition.

La réduction de l'endettement financier net entre le 31 décembre 1997 et le 31 décembre 1998 a été obtenue, malgré le rythme soutenu des investissements industriels et financiers de la période, grâce à un cash-flow élevé auquel s'est ajouté le produit des cessions.

Ce communiqué est également disponible sur le site Internet d'Eridania Béghin-Say : <http://www.eridania-beghin-say.com>

AGENDA :

Assemblée Générale des Actionnaires
mardi 11 mai 1999

Au 31 décembre 1998, le ratio endettement financier net/fonds propres s'est établi à 0,66 (contre 0,74 au 31 décembre 1997).

COMPTES SOCIAUX 1998

Le bénéfice net d'Eridania Béghin-Say, société-mère du groupe, s'est élevé à 1 394 millions FRF ou 212 millions € (contre 1 516 FRF ou 231 millions € en 1997).

DIVIDENDE 1998

Il sera proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires de distribuer un dividende net (hors avoir fiscal) de 5,34 € (soit 35,03 FRF), voisin de celui de l'année précédente (35,00 FRF).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 11 MAI 1999

Le Conseil d'Administration a décidé de soumettre à l'approbation des actionnaires, dans le cadre de l'Assemblée Générale Mixte du 11 mai 1999, deux résolutions portant sur :

- la mise en place d'un programme de rachat d'actions propres pour la gestion financière du capital, dans le cadre de la nouvelle réglementation prévue par la loi du 2 juillet 1998 ;
- l'autorisation à accorder au Conseil d'Administration de procéder à une ou plusieurs émissions de valeurs mobilières pouvant donner accès à terme à des actions existantes de la société.

PERSPECTIVES 1999

Le contexte décrit lors de l'annonce des résultats préliminaires reste inchangé : insuffisance des prix des produits amyliacés en Europe et faiblesse des marges de transformation des oléagineux. En conséquence, le premier semestre 1999 risque d'être pénalisé par la persistance de ces deux difficultés conjoncturelles. En outre, les résultats souffriront de la comparaison avec un premier semestre 1998 dont les performances étaient particulièrement bonnes. Dans ce contexte, Eridania Béghin-Say a pris les mesures nécessaires non seulement pour résister à ces adversités conjoncturelles, mais aussi pour profiter pleinement et rapidement du retournement de ces tendances lorsqu'il se produira.

GRUPE
MONTEDISON

19^e Salon du Livre

Livres - Revues - Multimédia

19-24 mars 1999

le Québec à l'honneur

Paris expo • Porte de Versailles • Hall 1

Journées grand public du vendredi 19 au mercredi 24 mars de 10h à 19h
Nocturne : mardi 23 mars jusqu'à 22h

Journée professionnelle
Lundi 22 mars de 9h30 à 19h

Prix d'entrée : 30 Frs

Entrée gratuite pour les libraires, bibliothécaires, les enfants de moins de 12 ans et les groupes scolaires accompagnés.

Le temps fort...
• Forum des auteurs
• Café Littéraire
• Espace scènes
• Espace jeunes
• Espace BD
• Livres anciens & modernes de collection - Bibliothèque

Espace Multimédia
• Espace revues
• Pavillon Québec
• Espace régions
• Carré des arts
• Le Petit Théâtre - Bibliothèque

Renseignements : 08 36 68 00 51 (du 19 au 24 mars)
<http://salondulivre.recd-oip.fr>

Le programme exhaustif de 48 pages - les dédicaces, les auteurs, les conférences - se trouve dans **Jelarama PARIS** en kiosque le 17 mars 1999.

Le Salon du Livre est organisé par l'OTF - Société GIP - 11, rue du Colonel Pierre Avia - BP 571 - 75726 Paris Cedex 13

La guerre étouffe l'économie moribonde du Congo-Kinshasa

Deux décrets-lois restrictifs, signés par le président Laurent-Désiré Kabila, interdisant l'usage des devises convertibles et limitant le commerce des matières précieuses, mettent en péril les plus grosses entreprises du pays

La République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) est en guerre depuis huit mois contre ses voisins ougandais, rwandais et burundais, qui soutiennent un mouvement de rébellion interne. Laurent-Désiré

Kabila, président autoproclamé du pays, qui vient de nommer un nouveau gouvernement, n'a pas ouvert la porte à l'opposition politique, comme le souhaitaient ses alliés (au plan militaire) et les pays occiden-

taux. Il gouverne le pays quasiment seul. Aucune décision importante n'est prise sans son assentiment personnel. Depuis presque deux ans (il a pris le pouvoir en mai 1997), M. Kabila dirige la RDC à coups

de décrets-lois et de mesures autoritaires. Le 9 janvier, il a signé deux textes interdisant toute transaction en devises dans le pays et transférant le commerce des matières précieuses à Kinshasa, la capitale.

Ces mesures nuisent gravement à l'activité. L'économie, déjà moribonde, est étouffée. De nombreuses entreprises ont fermé leurs portes. Les autorités consacrent les revenus de l'Etat à l'effort de guerre.

KINSHASA

de notre envoyé spécial

Les « mamans » ont déserté « Wall Street ». Le haut lieu de la finance kinoise, courant le long de

REPORTAGE

Les revenus de l'Etat sont essentiellement consacrés à l'effort de guerre

L'avenue des Aviateurs et bordé par les ambassades belge et américaine, est désespérément calme. Les dames replètes, en pagnes multicolores, qui agitaient d'énormes liasses de billets locaux en vociférant, ont disparu. De manière informelle, mais avec une grande précision, elles participaient à la fixation quotidienne du taux de change entre le dollar et le franc congolais – successeur du nouveau zaïre, la dernière monnaie de Mobutu Sese Seko.

Avec l'aide de leurs rabatteurs déguenillés, elles pesaient l'offre et la demande. Elles savaient précisément quel jour du mois les entreprises cherchaient de la monnaie locale pour payer leurs salariés. Elles connaissaient aussi l'impérieux besoin des importateurs de trouver les dollars nécessaires à leurs activités. Comme n'importe quelle place financière, le « Wall Street » de Kinshasa avait ses fixings, la valeur du dollar fluctuant parfois au cours de la journée.

Les temps étaient devenus plus difficiles depuis l'arrivée au pouvoir de Laurent-Désiré Kabila, en mai 1997, mais la volonté d'imposer une parité fixe pour le billet vert n'avait pas altéré l'activité des « bureaux » de change sauvage, les « mamans » s'appliquant à respecter, au plus près, le cours officiel. Ce contrôle des changes à la kinoise avait contribué à maîtriser de manière spectaculaire l'inflation, qui avait plafonné à 12,5 % au second semestre 1997 alors qu'elle avait atteint quelque 650 % l'année précédente.

Fruit d'une réforme intrépide, le lancement du franc congolais, en juillet 1998, couronnait les efforts déployés par la banque centrale pour remettre de l'ordre dans les finances d'un pays où subsistaient encore trois zones monétaires distinctes. Le Kasai-Occidental et le Kasai-Oriental, les deux provinces diamantifères, n'acceptaient que les zaïres (antérieurs à la réforme Birindwa de 1993) ; les autres provinces s'accommodaient du nouveau zaïre, tandis que le seul Katanga, la province cuprifère aux confins de la Zambie, absorbait les coupures de 500 000 nouveaux zaïres entrées en vigueur dans les derniers mois du régime Mobutu.

FORMULE MAGIQUE

La réforme de la banque centrale tenait de la formule magique puisqu'elle prévoyait la coexistence du franc congolais, du zaïre et du nouveau zaïre pendant un an, le temps de parvenir à l'unification monétaire du pays, préalable à la restructuration d'une économie ruinée par trente-deux ans de prédation mobutiste. Le franc congolais devait donc s'échanger, selon les directives officielles, contre 100 000 nouveaux zaïres, 14 millions de zaïres ou encore 0,8 dollar.

« L'introduction du franc congolais fut une réussite politique, commente un cadre de la banque centrale, car l'ensemble de la population l'a accepté. Il aurait dû en être de même sur le plan économique si le budget de l'Etat avait été contrôlé, si nos relations avec le FMI et la Banque mondiale s'étaient normalisées et si les investisseurs étrangers avaient débarqué en nombre. » Mais « la guerre, estime-t-il, a été l'alibi, le bon argument pour dépasser les budgets prévus, perdre nos objectifs de vue en matière d'orthodoxie financière et forcer la banque centrale à l'émission monétaire sans contrepartie ».

Le gouverneur de la banque centrale, Jean-Claude Masangu, s'était pourtant engagé, le 19 oc-

tobre 1998, à stopper toute émission de monnaie pour tenter d'enrayer la chute du franc congolais. « La monnaie nationale a perdu 64 % de sa valeur par rapport au 30 juin, le taux de l'inflation a atteint 81 % au 10 octobre contre 7,3 % à la fin juin », estimait-il à l'époque, en expliquant à la presse kinoise que « la guerre a entraîné une baisse drastique des recettes de l'Etat, contraignant ce dernier à financer une bonne partie de ses dépenses par le recours aux avances de la banque centrale ».

M. Kabila propose « un débat national » avec la rébellion

Le président Laurent-Désiré Kabila a proposé, mardi 16 mars, à toute l'opposition (incluant la rébellion) un « débat national » sur la « légitimité du pouvoir ». « Je suis plus que jamais disposé à parler aux soi-disant rebelles (...) Mais comment allons-nous leur parler ? Le gouvernement croit qu'il faut organiser un grand débat national avec trois thèmes : la légitimation du pouvoir, le projet de Constitution et le décret-loi sur les partis politiques », a déclaré M. Kabila lors d'une rencontre avec la presse nationale retransmise en direct par la télévision officielle. Sans annoncer aucune date, le chef de l'Etat a indiqué qu'un tel débat pourrait être organisé à l'étranger, si les rebelles, qui contrôlent l'est du pays, « se sentent menacés » en venant à Kinshasa. « Veulent-ils aller en Italie, à Sant'Egidio, qu'ils y aillent », a-t-il simplement lancé.

Jusqu'à présent, M. Kabila avait exclu tout contact avec les rebelles à l'extérieur de la RDC et refusé toute négociation directe avec eux, estimant qu'ils sont de simples « marionnettes » du Rwanda et de l'Ouganda. La communauté religieuse italienne de Sant'Egidio a organisé à plusieurs reprises des médiations dans des conflits, notamment africains.

Pour faire face à cette situation préoccupante, « il n'y aura plus de nouvelles émissions, lesquelles se traduisent par l'accroissement de la masse monétaire », avait décidé le gouverneur.

ARRESTATION DES « MAMANS »

Mais, en dépit des efforts de la banque centrale, à la fin décembre 1998, les « mamans » de « Wall Street », prenant en compte la réalité du marché, échangeaient 1 dollar contre 4,8 francs congolais. Une situation inacceptable pour les adeptes du dirigisme économique, regrou-

pés derrière le directeur de cabinet adjoint de Laurent-Désiré Kabila, Georges Buse Falay, et le ministre des finances, Mawampanga Mwana Nanga. Samedi 9 janvier, deux décrets-lois étaient publiés par la présidence : le premier concerne les opérations en monnaie nationale et interdit toute transaction en devises dans le pays ; le deuxième officialise la création d'une Bourse congolaise des matières précieuses (BCMP), transférant à Kinshasa toutes les transactions sur les diamants.

Le gouverneur est absent. Il se livre quelques heures plus tard. Jean-Claude Masangu, un ancien dirigeant de la Citibank, un financier respecté, jouissant d'une grande notoriété internationale, est incarcéré. Il reste cinq jours détenu dans l'immeuble GLM, la « prison privée » du chef de l'Etat, aux dires des Kininois.

M. Masangu est interrogé sur un virement de 17 millions de dollars (15,4 millions d'euros) destiné aux alliés zimbabwéens de M. Kabila, qui n'est pas arrivé à bon port. Mais les soupçons sont bientôt dissipés : l'informatique locale n'arrivait pas à intégrer les deux chiffres de la clé du compte destinataire. Le grand argentier congolais est libéré. Mais le mal est fait. Le ministre des finances a, entre-temps, obtenu du chef de l'Etat qu'un comité de gestion comprenant quatre ministres soit placé à la tête de la banque centrale. L'établissement perd l'autonomie dont il jouissait jusqu'alors. Les proches de Jean-Claude Masangu – ceux qui partagent son attachement à l'orthodoxie financière et à l'économie de marché – considèrent que le gouverneur a payé les réticences qu'il avait manifestées à propos des décrets présidentiels sur la monnaie nationale et les matières précieuses.

Les Kininois se réjouissent de voir le cours du franc congolais automatiquement maintenu. Ils ont le sentiment que cette décision « nationaliste » leur est favorable. La banque centrale fixe le taux de change à 2,5 francs congolais pour 1 dollar, laissant aux bureaux de change agréés la latitude de pousser jusqu'à 3 francs. Mais l'embellie ne dure pas. Les produits de consommation courante « prennent l'ascenseur », se plaignent dans les quartiers populaires. « Un sac de riz coûtait 30 dollars, il devrait coûter 90 francs, mais il est vendu 120 francs, grogne le plan-ton d'une entreprise privée, ça signifie bien que le vrai cours du dollar est à 4 francs, non ? »

Les milieux d'affaires manifestent d'emblée leur inquiétude.

Les mesures restrictives touchant le dollar mettent en péril des pans entiers de l'activité économique. Les importateurs disposant d'une importante trésorerie en francs congolais ont un impérieux besoin de monnaie convertible pour financer leur activité. Or le marché du dollar est asséché et les autorités refusent de décaisser leurs devises.

NAVIGATION À VUE

De grosses entreprises ont fermé leurs portes. Les pétroliers ne veulent plus financer seuls l'approvisionnement du pays. L'Etat leur devait collectivement quelque 22 millions de dollars (20 millions d'euros) début février, et les besoins mensuels sont de l'ordre de 6 millions (5,4 millions d'euros) pour approvisionner le pays, sans reconstitution des stocks, qui sont inférieurs à quinze jours. Le plus gros importateur de denrées alimentaires (son entreprise nourrit Kinshasa) est dans l'impossibilité d'accéder aux 16 millions de dollars (14,5 millions d'euros) bloqués sur ses comptes, alors que l'approvisionnement du marché en vivres, frais et secs, nécessite quelque 18 millions de dollars chaque mois...

Le décret-loi sur les matières précieuses a, lui aussi, fait sentir ses effets négatifs, dès la fin janvier, sur le marché du diamant. Les achats réalisés par les comptoirs agréés au cours de ce mois ont plafonné à 18,3 millions de dollars, alors qu'ils étaient encore de 27,8 millions en décembre 1998.

Les autorités congolaises naviguent à vue et consacrent les revenus de l'Etat – qui se recroquevillent au même rythme que l'activité – à l'effort de guerre. En février, les recettes ont à peine atteint 15 millions de dollars, pour les mêmes besoins qu'en 1997. A l'époque, quelque 50 millions de dollars entraient dans les caisses chaque mois, et le pays n'était pas en guerre.

Frédéric Fritscher

Nouveau CR-V : Vivez l'inédit au quotidien.



Une nouvelle motorisation avec un moteur 2.0i 147 chevaux pour encore plus de puissance. Un nouveau dessin de sièges et une meilleure précision dans les réglages pour encore plus de confort. Une ligne redessinée pour encore plus d'élégance. Nouveau CR-V, vivez l'inédit au quotidien ! Venez vite l'essayer chez votre concessionnaire.

Le concessionnaire le plus proche sur 3615 HONDA (2.23 F/mn).

A partir de

131 800^F

Prix TTC hors option du CR-V 2.0i S au 01.03.99 - AM 99

Modèle présenté CR-V 2.0i ES 156 800 FTTC avec peinture métallisée 2 000 FTTC - Tarif au 01.03.99 - AM 99. Consommations en l/100 kms, boîte manuelle : 11,9 (urbain)/8,4 (extra urbain)/9,7 (mixte)

CR-V

L'innovation au service de l'homme.

JUSTICE Pour la première fois dans l'histoire de la V^e République, un magistrat se trouve dans la situation de pouvoir engager des poursuites pénales contre le chef de

l'Etat. ● **SAISI POUR AVIS** par le juge Desmure, qui instruit l'affaire du financement du RPR, le procureur de Nanterre Yves Bot peut soit recommander des poursuites contre le

chef de l'Etat devant une juridiction de droit commun ; soit estimer que le président bénéficie d'une immunité ; soit demander au juge de se dessaisir au profit de la Haute Cour

de justice. ● **PAR AILLEURS**, interrogée, mercredi 17 mars, par les juges Joly et Vichnievsky, Christine Deviers-Joncour a lancé de nouvelles accusations contre Roland Dumas.

Réagissant, le 19 mars, sur Europe 1, le président du Conseil constitutionnel a démenti « en bloc » les déclarations de son ancienne compagne. (Lire aussi notre éditorial page 18.)

Casse-tête juridique autour de la responsabilité pénale de Jacques Chirac

Le procureur de la République de Nanterre, Yves Bot, s'appête à rendre l'avis sollicité par le juge Desmure, chargé d'instruire l'affaire du financement du RPR. Un document mettant en cause l'actuel chef de l'Etat pourrait lui valoir des poursuites pour prise illégale d'intérêts

AUCUNE CONSIGNE, aucun commentaire. La position de la chancellerie sur le « cas Chirac » se limite, pour l'heure, à cette double négation. Informé par le parquet général de Versailles (Yvelines) de l'existence d'un document susceptible d'impliquer le président de la République dans l'enquête du juge Patrick Desmure sur le financement du RPR via la Ville de Paris (*Le Monde* du 18 mars), le ministère de la justice s'est plus que jamais retranché derrière la doctrine imposée par Elisabeth Guigou : les « instructions particulières » aux procureurs sont désormais proscrites. Le procureur de la République à Nanterre (Hauts-de-Seine), Yves Bot, auquel le juge a promptement transmis le fameux document, devra donc trouver tout seul la réponse à cette question cruciale : peut-on envisager des poursuites pénales contre le chef de l'Etat ?

Un nouvel élément est toutefois venu s'ajouter au dossier de M. Desmure, que le procureur devra prendre en considération pour rendre cet avis tant attendu : le député européen Jean-Claude Pasty, cité par M. Chirac dans sa lettre du 16 décembre 1993 et auprès de qui travaillait Madeleine Farard, l'employée dont le cas est désormais au cœur du dossier, a adressé jeudi une lettre au juge Desmure, dans laquelle il lui précise les conditions du recrutement de M^{me} Farard. Proche de M. Chirac, M. Pasty exerçait à ses côtés, au RPR, la fonction de « conseiller spécial pour les questions agricoles » jusqu'en 1992. Bénéficiaire de l'immunité des parlementaires européens, il ne peut être mis en examen sans un vote du Parlement de Strasbourg. Or, les indications contenues dans son courrier

pourraient imposer au juge de l'interroger avant toute décision concernant le président de la République. Sur ce point-là comme sur les autres, l'Elysée n'a fait aucun commentaire, pas plus que le ministère de la justice. Les services de la chancellerie n'ont pas été sollicités, assure-t-on Place Vendôme, pas même pour une « analyse technique ». « Un point de vue technique sur le sujet apparaîtrait aussitôt comme une consigne déguisée », assure un haut magistrat. A la question épineuse de la responsabilité pénale du chef de l'Etat, le garde des sceaux avait toutefois publiquement répondu. Le 17 mai 1998, sur Europe 1, elle avait estimé que le président de la République pouvait,

« comme tous les Français », être « traduit devant les tribunaux s'il a commis des délits ». Outre que son caractère lapidaire avait suscité la perplexité de nombreux juristes, cette déclaration iconoclaste avait attiré à M^{me} Guigou les réprimandes du premier ministre, fâché de cet accroissement gratuit au pacte de non-agression avec l'Elysée qu'impose la cohabitation.

L'interrogation sur l'immunité présidentielle ne reposait alors, il est vrai, que sur les déclarations au juge de l'ancien trésorier du RPR Robert Galley, qui avait spontanément mis en avant le nom de M. Chirac lors d'un interrogatoire consacré aux finances du parti gaulliste, dont des extraits avaient été publiés dans *Le*

Monde du 5 mai 1998. La question est autrement brûlante aujourd'hui, dès lors qu'une lettre signée de la main de M. Chirac paraît attester la connaissance qu'avait le maire de Paris et chef du RPR, d'un système de financement du parti grâce aux fonds de la ville. L'actuel président du RPR, Philippe Séguin, a prudemment déclaré à ce propos, jeudi 18 mars, que la presse accordait « une place "tout à fait excessive" » à cette affaire.

Après cinq années d'enquêtes diverses convergeant vers la capitale, et toutes relatives à des faits remontant à la triple mandature de Jacques Chirac, la découverte d'une lettre datée de 1993 dans laquelle le maire de Paris demandait la promo-

tion d'une employée municipale en excipant de ses mérites au service du RPR a fait de l'hypothèse d'école un scénario plausible, quoique inédit. Jamais, en effet, un président de la V^e République n'a été aussi près d'être visé par des poursuites pénales, voire d'être mis en examen. Publiquement mis en cause, en 1990, à propos du financement de sa campagne présidentielle par le bureau d'études Urba-Gracco, François Mitterrand n'avait nullement été inquiété par la justice.

L'enquête du juge Desmure, elle, semble l'avoir entraîné presque sans entrave jusqu'à l'émergence de soupçons précis contre M. Chirac, alors même que l'inquiétude grandissait dans les rangs du RPR. En

1996, le procureur Bot avait déjà dû affronter l'ire de la chancellerie, alors dirigée par Jacques Toubon, pour avoir ouvert une information judiciaire contre Louise-Yvonne Casetta, directrice administrative du RPR, alors présentée comme la « trésorière officieuse » du parti de la rue de Lille. Le garde des sceaux de l'époque préconisait, lui, une citation directe qui aurait permis de juger M^{me} Casetta sans qu'un juge d'instruction fût saisi. De fait, c'est en partant des relations entre cette dernière et une série d'entreprises que l'enquête devait mettre au jour un véritable système de prise en charge des permanents du RPR par des sociétés privées ainsi que par la Ville de Paris – au mépris de la loi régissant le financement des partis. Au printemps 1998, l'entourage du chef de l'Etat avait concentré ses efforts pour tenter d'éviter à Alain Juppé une mise en examen qui semblait déjà inéluctable.

Dirigeant du RPR en même temps qu'adjoint aux finances de la capitale, l'ancien premier ministre apparaissait, au fil de l'enquête, comme ayant exercé la responsabilité du financement des permanents, dès lors qu'aucun des trois trésoriers mis en examen – Robert Galley, Jacques Oudin et Jacques Boyon – n'avait accepté d'en assumer la responsabilité devant le juge. « J'assume mes responsabilités durant toute cette période » avait déclaré M. Juppé sur TF 1, le 25 août 1998, au lendemain de sa mise en examen. Cette position semblait pouvoir bloquer le cours de l'enquête sur le chemin de l'Elysée. La découverte de la lettre de M. Chirac peut avoir fait sauter cet obstacle.

Cécile Prieur

H. G.

Le président de la République peut-il être poursuivi ?

LE CHEF DE L'ETAT peut-il être pénalement poursuivi pour des actes qu'il aurait commis antérieurement à sa prise de fonction ? En possession d'un document qui pourrait motiver l'engagement de poursuites contre Jacques Chirac dans l'affaire du financement du RPR, le juge d'instruction Patrick Desmure a saisi le parquet de sa juridiction, pour avis, de cette épineuse question. Il revient donc au procureur de la République de Nanterre, Yves Bot, de prendre position sur ce dossier en estimant s'il est ou non de la compétence des juridictions de droit commun d'engager des poursuites contre le premier personnage de l'Etat.

L'article 68 de la Constitution dispose que le « président de la République n'est responsable des actes accomplis dans l'exercice de ses fonctions qu'en cas de haute trahison » et qu'il est « jugé devant la Haute Cour de justice ». Le texte reste cependant silencieux pour les cas d'infractions pénales commises par le chef de l'Etat avant son entrée en fonctions. Alors qu'il n'était pas saisi directement de cette question, le Conseil constitutionnel a estimé, le 22 janvier, que « le président de

la République, pour les actes accomplis dans l'exercice de ses fonctions, et hors les cas de haute trahison, bénéficie d'une immunité ». Le Conseil constitutionnel a ajouté qu'« au surplus, pendant la durée de ses fonctions, sa responsabilité pénale ne peut être mise en cause devant la Haute Cour de justice ».

Plusieurs voies s'offrent au procureur Bot : soit il estime que l'avis du Conseil constitutionnel ne s'impose pas à la justice pénale, et dans ce cas des poursuites sont possibles si les faits sont constitués ; dans cette hypothèse, il reviendrait à la Cour de cassation, saisie en dernier recours par les avocats du président de la République, de trancher la question de la responsabilité pénale ; soit il se sent lié par la décision du Conseil constitutionnel et l'interprète dans le sens d'une immunité totale du chef de l'Etat pendant l'exercice de ses fonctions.

Une troisième voie s'offre au procureur. La seconde phrase de l'avis du Conseil constitutionnel est en effet ambiguë. En estimant qu'« au surplus, pendant la durée de ses fonctions, [la] responsabilité pénale [du président de la République] ne peut être

mise en cause que devant la Haute Cour de justice », le Conseil pourrait avoir ouvert une brèche, impliquant que, hors les actes commis dans l'exercice de ses fonctions, couverts par l'immunité, la responsabilité pénale du chef de l'Etat peut être engagée devant cette juridiction d'exception. M. Bot pourrait ainsi considérer qu'il revient au juge d'instruction, saisi de faits commis avant l'entrée de Jacques Chirac à l'Elysée, de se dessaisir au profit de la Haute Cour de justice. Ce qui reviendrait à renvoyer le dossier sur les bureaux des deux Assemblées, qui seraient alors chargées de décider d'une éventuelle mise en accusation du président de la République.

Aussi important soit-il, l'avis juridique que s'appête à rendre le procureur de Nanterre ne lie pas le juge d'instruction. M. Desmure reste libre de décider des suites qu'il entend donner à ce dossier. S'il décide d'une voie différente du parquet, celui-ci pourra cependant faire appel de la décision du juge.

Christine Deviers-Joncour lance de nouvelles accusations contre Roland Dumas

LE DOSSIER de l'instruction menée contre Roland Dumas et Christine Deviers-Joncour a été rouvert, mercredi 17 mars, par les juges d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnievsky, afin de consigner sur procès-verbal de nouvelles déclarations de l'ancienne compagne du président du Conseil constitutionnel. M^{me} Deviers-Joncour avait elle-même sollicité cet interrogatoire, auquel elle a répondu seule, son nouvel avocat, M^{me} Michel Laval, ayant renoncé à assurer sa défense. Comme lors de sa précédente démarche auprès des juges, qui préluait à la publication, dans l'hebdomadaire *Paris-Match*, d'un entretien relatant l'achat d'un lot de statuettes antiques qu'elle aurait offertes à M. Dumas en 1990 (*Le Monde* du 5 mars), l'ex-« chargée de mission » d'Elf-Aquitaine a prononcé plusieurs graves accusations contre l'ancien ministre des affaires étrangères.

Elle a notamment affirmé que M. Dumas n'ignorait rien de l'origine de ses ressources. Entre 1989 et 1993, alors qu'elle partageait l'intimité du ministre, M^{me} Deviers-Joncour a perçu quelque 66 millions de francs extraits des fonds du groupe Elf, sous la forme de salaires – en France et en Suisse –, de loyers, d'achats réglés grâce à une carte de crédit, d'honoraires consentis à sa société de communication et de commissions occultes, dont une partie au moins semble liée à la vente, en 1991, des frégates fran-

çaises à la marine taïwanaise. Une partie de ces sommes avait servi à l'achat, au mois de juin 1992, de son luxueux appartement de la rue de Lille, vaste de 320 mètres carrés et situé dans un hôtel particulier, au prix de 17,5 millions de francs.

« NID D'AMOUR »

Evoquant cette transaction, M^{me} Deviers-Joncour a assuré aux juges que M. Dumas en avait été informé. Le président du groupe pétrolier, Loïk Le Floch-Prigent, et son bras droit d'alors, Alfred Sirven – aujourd'hui sous le coup d'un mandat d'arrêt international –, avaient, selon elle, voulu « remercier » le ministre des affaires étrangères de François Mitterrand pour son intervention lors de la nomination du PDG d'Elf. Cet appartement, a-t-elle confié, devait constituer le « nid d'amour » du couple.

M. Dumas a toujours formellement contesté avoir été impliqué dans l'achat de l'appartement de la rue de Lille, de même qu'il a soutenu ne s'être jamais interrogé sur l'origine du train de vie de sa compagne parisienne après son recrutement par Elf-Aquitaine. Au cours d'un interrogatoire, le 18 septembre 1998, le président du Conseil constitutionnel avait ainsi assuré n'avoir « pas remarqué un changement de train de vie » chez M^{me} Deviers-Joncour, allant jusqu'à estimer que son appartement constituait « un logement de fonction » dans lequel elle aurait pu demeurer après

sa démission du groupe pétrolier en vertu de la « loi de 1948 » protégeant les locataires démunis (*Le Monde* du 9 octobre 1998).

M^{me} Deviers-Joncour a toutefois apporté des précisions sur la mise en œuvre de ce projet immobilier, né selon elle du désir de M. Dumas d'acquérir, en 1991, l'hôtel de Beauvais, immeuble du vieux Paris dans lequel Mozart avait donné un concert et dans lequel le ministre, épris d'histoire et de musique, souhaitait installer une fondation Chagall, en s'y réservant le dernier étage pour abriter un appartement privé. Cet immeuble étant propriété de la Ville de Paris, M^{me} Deviers-Joncour a raconté qu'une visite en avait été organisée pour M. Dumas en présence d'un fonctionnaire municipal. Le ministre, a-t-elle ajouté,

lui avait demandé de solliciter le groupe Elf pour financer cette acquisition prestigieuse.

Ce récit, qu'aucun élément probant ne permet, pour l'heure, d'attester, fournirait pour la première fois aux juges un début d'explication sur la destination du premier virement important crédité sur le compte suisse de Christine Deviers-Joncour : 14 278 000 francs, le 15 mars 1991, en provenance d'un compte d'Elf au Luxembourg. Cette somme, à propos de laquelle l'ex-compagne de M. Dumas n'avait jamais proposé de justification réellement convaincante, aurait constitué l'apport de l'entreprise publique au projet immobilier du ministre. L'un des défenseurs de M. Dumas, M^{me} François Tosi, a indiqué au *Monde* que ce récit comportait

« plusieurs invraisemblances », signalant notamment que le bâtiment en question était destiné, depuis plusieurs années, à abriter une cour administrative. « M. Dumas l'a bien visité une fois, a-t-il confirmé, mais il n'a jamais été question d'un tel projet. »

FONDS SUISSES

Dans le souci évident de démontrer sa bonne foi, à l'heure où elle modifiait une nouvelle fois sa version des événements qui ont conduit à sa mise en examen, en novembre 1997, M^{me} Deviers-Joncour a livré aux juges l'identité et les coordonnées du gestionnaire de fonds suisse à qui aurait été confié le solde de ses comptes helvétiques. En juillet 1997, soit quelques mois avant sa mise en cause, l'ex-compagne de M. Dumas avait retiré en argent liquide la totalité des fonds qui restaient entreposés à Genève, soit 22,5 millions de francs. Elle avait affirmé s'être aussitôt rendue, en compagnie de son ami et complice, l'homme d'affaires Gilbert Miara, dans un grand hôtel de la ville pour y remettre l'argent, dans des sacs, à un émissaire d'Alfred Sirven – « un type insignifiant, pas très grand, bedonnant et chauve » –, porteur d'un mot de passe : « Aujourd'hui, la montagne est belle. » Mercredi, M^{me} Deviers-Joncour a affirmé avoir en fait gardé ces millions pour elle, avançant qu'elle caressait l'idée d'une « fondation » destinée à aider certains

Roland Dumas : « Je démens tout en bloc »

« Ce que j'entends ce matin relève du roman, du roman de mythomane », a déclaré Roland Dumas, vendredi 19 mars, sur Europe 1. Réagissant aux déclarations de Christine Deviers-Joncour, il a ajouté : « Je démens tout en bloc. Il y a cependant une bonne chose dans ce que j'ai entendu, c'est qu'on a retrouvé l'argent, et pas une petite somme : 21 millions de francs, ce n'est pas rien, et j'espère que cette somme, qui est le produit de détournements, sera bientôt entre les mains des juges d'instruction. Je le souhaite de tout cœur. » « Tout est faux dans cette interprétation des choses, a ajouté le président du Conseil constitutionnel. C'est la énième version que nous entendons. Pendant des mois et des mois, c'était autre chose. Après, il y a eu l'épisode, qui a tourné court, des statuettes. Et maintenant, c'est une version encore plus accentuée. Tout cela relève ou de la manipulation ou de la mythomanie. (...) Heureusement, tous les bruits de cette campagne systématique s'arrêtent aux portes du Palais-Royal. »

QUESTIONS ORALES SUR RADIO CLASSIQUE

M. Pierre FAURRE

Président-Directeur Général du Groupe SAGEM

Samedi 20 mars 1999 de 12 heures à 13 heures



M. Rossi et M. Baggioni réélus à la présidence de l'Assemblée de Corse et de l'exécutif de l'île

La gauche et les listes dissidentes se sont réfugiées dans le vote blanc

L'Assemblée de Corse a élu, jeudi 18 mars, José Rossi (DL) à sa présidence et Jean Baggioni (RPR) à la tête de l'exécutif de l'île. La reconduction des deux sortants, pourtant affaiblis, témoigne de la difficulté des élus corses à prendre en compte l'aspiration au renouvellement apparue lors du scrutin du 14 mars. Jamais la majorité de droite n'aura été aussi fragile depuis la création de l'Assemblée territoriale.

AJACCIO

de notre correspondant

On prend les mêmes et on recommence. La poussée des nationalistes et l'affaiblissement des forces de droite et de gauche traditionnelles, lors du renouvellement, le 14 mars, de l'Assemblée de Corse, n'y a rien changé. L'élection, jeudi 18 mars, du président du Conseil exécutif et du président de l'Assemblée territoriale s'est soldée par la reconduction des deux sortants, respectivement Jean Baggioni (RPR) et José Rossi (DL), en dépit de leur majorité très relative.

En effet, au premier tour de scrutin, jeudi 18 mars, vingt voix seulement sur cinquante et une se sont portées sur M. Baggioni à la présidence de l'exécutif et sur M. Rossi à celle de l'Assemblée de Corse. Dans les deux cas, il a fallu recourir à trois tours de scrutin, et ce n'est qu'à l'issue du dernier que les présidents sortants ont été réélus par les dix-sept élus de la liste Baggioni-Rossi (RPR, DL, div. d.), renforcés par les trois élus de la liste de Jean-Louis Albertini (div. d.).

« MEILLEURE LISIBILITÉ »

Pour la présidence de l'Assemblée, six des sept listes ayant obtenu des sièges ont présenté leur candidat à chacun des trois tours, Toussaint Luciani (div.) et ses amis ayant apporté leurs voix à Philippe Ceccaldi (div. d.). José Rossi a recueilli seize voix au premier tour, dix-sept au deuxième et, à la faveur du désistement de M. Albertini, vingt au troisième. Laurent Ferrandi (PRG, pour la gauche « plurielle ») a recueilli onze voix à chaque tour, Mireille Lanfranchi

(Corsica Nazione) huit, Philippe Ceccaldi sept, et Simon Renucci (div. g.) cinq.

Pour le conseil exécutif, M. Baggioni (RPR) et ses six colistiers n'avaient d'adversaire que la liste nationaliste de Jean-Louis Talamoni, avec ses huit voix. Le président sortant a obtenu dix-neuf voix aux deux premiers tours et vingt au troisième, contre les huit de M. Talamoni et vingt-trois bulletins blancs. Lors de ce tour décisif, la gauche, qui n'avait pas participé au scrutin jusque-là, a décidé de voter blanc, « pour une meilleure lisibilité des résultats », selon l'expression de l'ancien député Nicolas Alfonsi. Ces vingt-trois suffrages regroupés sur un vote blanc sont ceux que les promoteurs de l'alternative à la droite classique avaient imaginé de réunir en vue d'accéder au pouvoir régional et qui n'a pas su s'organiser.

Paul Giacobbi (PRG), président du conseil général de Haute-Corse, n'a pas été le dernier à le regretter. « Au second tour des élections terri-

toriales, il était clair que le corps électoral exigeait un changement profond dans la vie publique insulaire : renouvellement des hommes, changement dans les méthodes, construction d'un vrai projet pour l'avenir de la Corse. Il était clair, aussi, que ce changement était possible. » Rappelant son souhait de construire « une alternative au vieux système en place », M. Renucci a confirmé : « Nous avons rencontré, à sa demande, Paul Giacobbi, qui nous a proposé de participer à une démarche de rassemblement d'une majorité nouvelle élargie autour d'une plate-forme de travail et de gestion. Nous avons fait part de notre disponibilité pour discuter dans la transparence, à partir de notre projet, avec l'ensemble de la famille progressiste et tous les partenaires susceptibles de nous rejoindre. Il apparaît aujourd'hui que les conditions de mise en œuvre de cette initiative ne sont pas réunies. »

M. Luciani, qui était, avec M. Giacobbi, l'initiateur de la tentative, s'est montré, en revanche,

très sévère pour les communistes et, à un moindre degré, pour une partie des radicaux de gauche, « des conservateurs qui ont tout fait pour que cette tentative échoue ». Quant à M. Ceccaldi, il se borne à dire qu'il a vu « ceux qui voulaient (...) le voir », mais qu'il n'a discuté avec personne. « Il reste que les vingt-trois votes blancs des élus des quatre listes portent en germe un possible renversement de majorité : ce qui n'a pas été réalisé devra être construit entre tous les hommes de progrès et dans la plus grande clarté lors des prochaines échéances. Pour ma part, je n'aurai de cesse d'y travailler », affirme M. Giacobbi.

« MAJORITÉ EFFICACE »

Jamais la majorité de droite n'aura été aussi fragile depuis que la Corse a été dotée de son assemblée représentative. Relative à une voix près en 1984 et 1986, elle était absolue en 1987 et 1992. Aujourd'hui, il s'en faut de six voix et, en raison de son statut particulier, la réforme du « 49-3 régional » dont bénéficient les conseils régionaux du continent n'a pas encore été étendue à la Corse. « Cette majorité relative sera une majorité efficace », a pourtant assuré M. Rossi, tout en admettant que personne n'était en position de pavoiser. M. Baggioni, enfin, a assuré avoir « rarement vécu une élection aussi complexe », ajoutant avoir « senti la société corse désemparée, au bord de la lassitude ». « Notre communauté a souffert, ces derniers mois, a déclaré le président de l'exécutif, il nous faut trouver les voies du rapprochement. »

Paul Silvani

M. Glavany estime possible d'améliorer le compromis sur la PAC

Le ministre de l'agriculture rassure la FNSEA

MINISTRE de l'agriculture et de la pêche depuis cinq mois, Jean Glavany savait que sa venue à Versailles, le 18 mars, pour la clôture du congrès de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), serait un « baptême du feu un peu pénible ». En fait, il est parvenu, non seulement à ne pas se faire siffler – dans une période délicate –, mais encore à susciter quelques applaudissements parmi un auditoire studieux. Dans un discours improvisé et pédagogique, il a expliqué comment se sont déroulées les négociations entre les Quinze sur la réforme de la politique agricole commune (PAC), a reconnu publiquement qu'il avait « essuyé des échecs » – sur le lait, les céréales et les oléagineux – « après s'être battu pied à pied », mais a également souligné qu'il avait « obtenu des avancées significatives et des progrès » à propos de la baisse des prix, le marché du vin ou la question cruciale de la viande bovine.

Le compromis sur la PAC du 11 mars, que Luc Guyau, président de la FNSEA, avait qualifié de « détestable », ne peut être tenu pour un « accord », a insisté M. Glavany. Même s'il l'a « refusé », il est moins mauvais que les propositions qu'avait avancées la présidence allemande, à la fin février, « nettement antifranchaises » et relevant de la « provocation ». Battant la coulpe de l'ensemble des responsables européens, le ministre a considéré comme « un autre échec, celui-là d'ordre politique », l'incapacité des Quinze à réorienter les aides européennes vers le développement rural, soit par la dégressivité, suggérée par Paris, soit par le

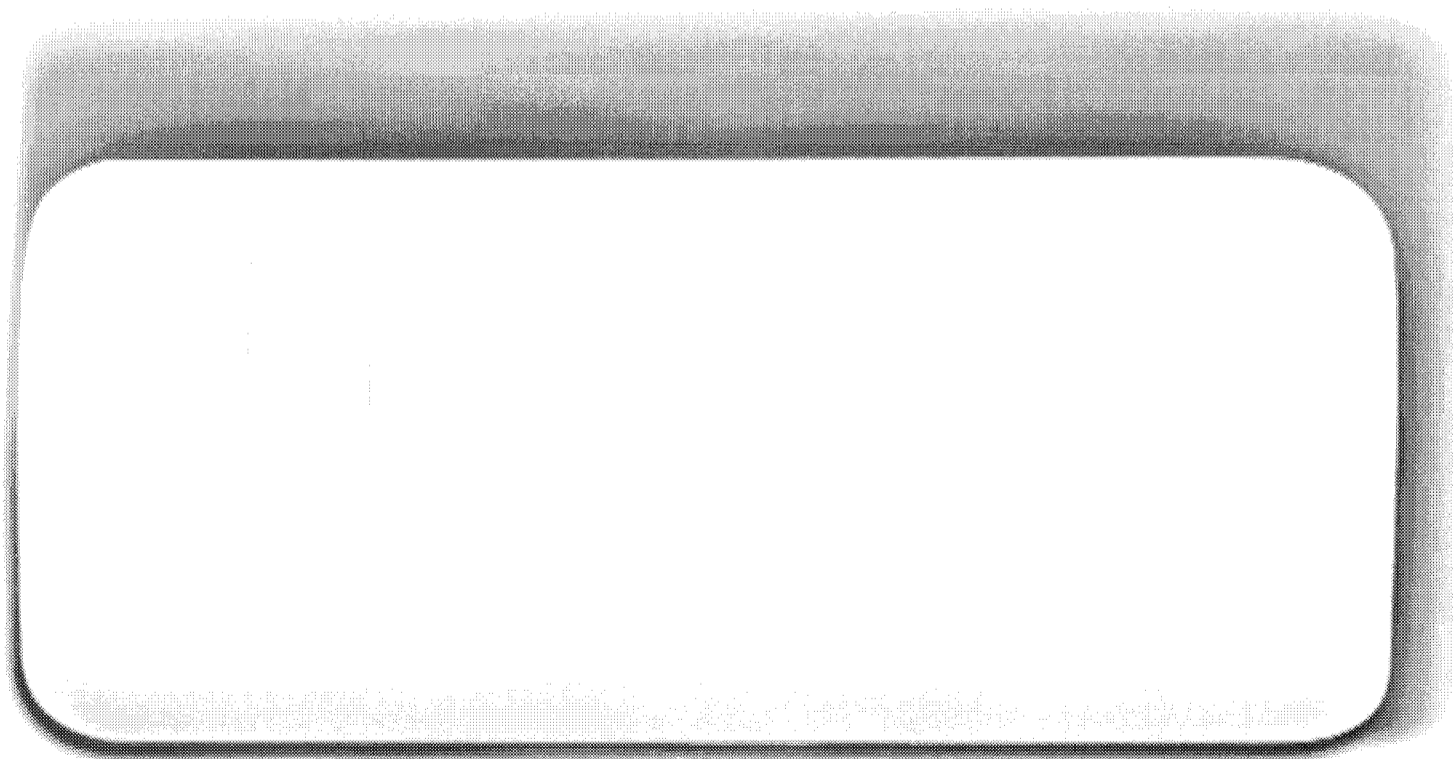
plafonnement, une idée de l'Autriche. « Mais il est encore temps, puisque rien n'est signé, pour améliorer le paquet. Si les chefs d'Etat et de gouvernement pouvaient le faire à Berlin, ce serait la meilleure solution. »

M. Guyau, pour sa part, a brocardé la Commission européenne et, notamment, le responsable agricole Franz Fischler, « ultralibéral en chapeau tyrolien ». « Santer est par terre et Fischler en l'air ! Alors, aux politiques de reprendre la main ! », a-t-il lancé en s'adressant à Gerhard Schröder, Lionel Jospin et Jacques Chirac. Le président de la FNSEA a été applaudi lorsqu'il a lancé des flèches contre « la grande distribution qui édifie des fortunes sur le dos des paysans », les Etats-Unis qui « imposent au monde leur dictature commerciale » ou « les ayatollahs de l'environnement ».

A ce propos, M. Glavany a voulu rassurer quant au projet de taxe générale sur les activités polluantes préparé par Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement : « Il n'y aura pas de taxes tous azimuts ; je veillerai à ce que le projet soit intelligent. D'ailleurs, à Bercy, on n'aime pas beaucoup ce qui aggrave les prélèvements obligatoires. » Il s'est aussi dit d'accord pour étudier un système de retraite complémentaire obligatoire.

La FNSEA sera-t-elle encore « cette formidable machine à affronter les crises », selon la formule de Dominique Chardon, son secrétaire général ? Le sommet de Berlin et la façon dont réagiront les campagnes apporteront la réponse.

François Grosrichard



L'OTAN, les humanitaires et la mort

par Jean-Christophe Rufin

DURANT la guerre froide, les humanitaires étaient seuls. Nul ne venait leur disputer les places dans les maquis afghans ou les jungles cambodgiennes. Depuis 1989, ils ont dû s'habituer à vivre avec l'Organisation des Nations unies. Sur la plupart des théâtres de crise et jusqu'en 1995, une présence internationale massive, sous forme de Casques bleus ou d'armées nationales (américaine, française...) habilitées par l'ONU, a transformé le paysage. De l'automne 1995 à maintenant, c'est-à-dire de la Bosnie au Kosovo, c'est avec l'OTAN que les associations caritatives sont amenées à cohabiter.

Cette implication internationale « musclée », les humanitaires l'ont souhaitée. Ils ont été les premiers à déplorer la passivité de la réponse politique face aux drames des Balkans ou de l'Afrique. Les voilà donc comblés, en apparence du moins. Car en pratique, voisiner avec l'OTAN pourrait bien se révéler une épreuve extrêmement dangereuse.

L'ONU, bien sûr, comportait déjà des risques : la neutralité humanitaire était mise à mal par le voisinage de soldats en armes. Le droit d'ingérence, brandi imprudemment, avait donné à beaucoup d'esprits, dans le tiers monde, le sentiment que les humanitaires pouvaient être le cheval de Troie d'un nouvel impérialisme armé.

Tout cela était resté finalement assez contrôlable. Les forces de l'ONU (mis à part les dérives somaliennes et la guerre du Golfe, qu'il faut distinguer) se sont montrées prudentes, respectueuses d'un certain équilibre, conformément à la tradition des opérations d'interposition. Elles ont tissé de nombreux liens pacifiques avec les humanitaires, à travers les départements « affaires civiles » notamment.

Si les humanitaires parlent et dénoncent, comme ils en ont l'habitude, ils doivent savoir que leur parole peut désormais tuer

Avec l'OTAN, tout change. Il s'agit d'une alliance purement militaire, opérationnelle, destinée à répondre à une menace, c'est-à-dire à un ennemi. Même si ses nouvelles actions (en Bosnie ou au Kosovo) sont placées hors article 5 – qui définissait sa mission de défenseur du monde libre –, la culture de cette organisation reste celle que l'on a connue pendant cinquante ans. L'OTAN définit un ennemi, le menace, puis éventuellement le frappe et le détruit.

La mise en branle d'une telle machine nécessite un détonateur. Il n'est plus militaire aujourd'hui (les Soviétiques n'attaqueront plus en

Centre-Europe). Il n'est pas non plus politique. L'évidence est là : la gâchette de l'OTAN, aujourd'hui, est... humanitaire. Il faut du sang, un massacre, quelque chose qui provoque le haut-le-cœur des opinions publiques et leur fasse accepter une riposte violente.

Ainsi, le lien tant redouté du temps de l'ONU, entre humanitaire et militaire, est aujourd'hui clairement établi : si les humanitaires parlent et dénoncent, comme ils en ont l'habitude, ils doivent savoir que leur parole peut désormais tuer. Cinquante morts dénoncés ici et ce pourront être cinq mille victimes là-bas, en représailles, quelque part autour de Belgrade.

Que ce soit souhaitable ou pas est une autre question : reconnaissons seulement que, en termes de mandat, la situation est singulière et nouvelle. Les défenseurs de la vie prescrivent désormais la mort. Lourde responsabilité dans un conflit aussi complexe. Elle explique peut-être le silence assourdissant qui monte des organisations non gouvernementales (ONG) depuis le début de cette crise.

La conséquence de cet état de fait est que les populations civiles n'ont jamais été aussi menacées potentiellement qu'au Kosovo aujourd'hui. Pourquoi ? Parce que ces victimes potentielles sont la clef de la réaction internationale. Soyons clairs : l'Occident veut des morts. Nous les avons attendus en Bosnie pour agir : ce fut le marché de Markallé ; nous les avons attendus au Rwanda : il en a fallu un demi-million pour que vienne une réaction ; nous les attendons au Kosovo. Nous les aurons.

Qui les tuera ? Mystère. Le sinistre montage de Raçak laisse craindre que la menace vienne de toutes parts.

Voilà pourquoi il est essentiel de réfléchir aujourd'hui aux nouvelles conditions de vie créées sur le terrain par l'OTAN. On connaît les qualités de cette organisation ; il faut en voir les effets pervers. On évitera ainsi de disqualifier trop vite les autres cartes dont dispose la communauté internationale. L'ONU, d'abord. On a pu déplorer ses échecs. Il reste qu'en matière de force d'interposition, elle présente certainement de meilleurs atouts que l'OTAN. L'OSCE et l'Union européenne ensuite. Bien sûr, en cas de nécessité offensive, ces organisations sont inadaptées. Reste que la présence de leurs observateurs est un complément indispensable dans les situations à haut risque. Si quelqu'un devait servir de gâchette pour l'OTAN, ce serait plutôt eux, dont la fonction de témoin objectif et de garant contre d'éventuelles manipulations macabres est essentielle. Délivrés de cette redoutable tâche qui menace leur existence même, les humanitaires pourraient peut-être, alors, aider les populations à vivre et non les envoyer à la mort.

Jean-Christophe Rufin, ancien vice-président de Médecins sans frontières, est médecin et maître de conférences à l'Institut d'études politiques.

des vingt prochaines années – à cet horizon, personne ne peut plus rien y changer. Contrairement à ce qu'affirme sans preuve M. Barreau, je ne m'en réjouis pas. Je le constate.

Je n'en déduis d'ailleurs pas que cela suffira à faire reculer sensiblement le chômage s'il n'y a pas, simultanément, une accélération de la croissance et des changements de comportement face au travail. Une plus grande solidarité entre peuples européens ne peut que favoriser cette croissance et ces changements de comportement. A plus long terme, si l'Europe se dépeuple, il est clair qu'elle deviendrait un foyer de forte immigration, comme je l'indiquais dans mon point de vue du 4 mars.

Pour conclure sur un sourire, je noterai à propos de mon prétendu « malthusianisme » que ma femme et moi avons tout de même eu trois enfants. Au fait, Jean-Claude Barreau, combien ?

Jean Boissonnat

Combattons les vrais ennemis ! par Salman Rushdie

IL y a quelques années, un festival littéraire britannique organisa un débat public sur le thème : « Le devoir de tout Européen est de résister à la culture américaine ». Avec deux journalistes américains (parmi lesquels Sidney Blumenthal, aujourd'hui plus célèbre comme collaborateur de Clinton et son témoin dans l'affaire de l'impeachment), je m'opposai à cette pétition de principe. J'ai le plaisir de vous informer que nous avions gagné, en ralliant environ 60 % des voix de l'auditoire. Mais ce fut une drôle de victoire. Mes alliés américains étaient surpris de la vigueur de l'antiaméricanisme du public : après tout, 40 % avaient soutenu le point de vue initial.

Sidney, remarquant que c'était la « culture américaine », incarnée par ses forces armées, qui avait libéré l'Europe du nazisme il n'y avait pas si longtemps, restait médusé par l'ingratitude apparente de la salle. S'y ajoutait le sentiment que les arguments de la « résistance » avaient une certaine force.

Depuis lors, le débat sur la mondialisation culturelle et son complice militaro-politique – l'intervention – n'a cessé de grandir et l'antiaméricanisme avec lui. Dans la cervelle de la plupart des gens, la mondialisation est matérialisée par le triomphe universel de Nike, de Gap et de MTV. De manière assez incohérente, nous désirons ces biens et ces ser-

vices dans notre rôle de consommateurs, mais, sitôt coiffés de nos casquettes culturelles, nous déplorons leur ubiquité.

Au sujet des mérites de l'intervention, la confusion est encore plus grande. Nous semblons incapables de savoir si nous voulons ou non un gendarme planétaire. Si la « communauté internationale » (euphémisme qui ne renvoie guère qu'aux Etats-Unis de nos jours) manque d'intervenir promptement au Rwanda, en Bosnie, au Kosovo, on lui reproche vivement cet échec. Ailleurs, on la critique tout aussi véhémentement lorsque, en effet, elle intervient : quand les bombes américaines tombent sur l'Irak ou que les agents américains aident à la capture du leader kurde Abdullah Öcalan.

Il est clair que ceux d'entre nous qui s'abritent sous la *pax americana* ont un sentiment fort ambigu à son égard. Et que les Etats-Unis continueront sans doute à s'étonner du niveau de l'ingratitude universelle. La puissance mondialisatrice de la culture américaine se heurte à une coalition improbable, qui va des libéraux partisans du relativisme culturel jusqu'aux fondamentalistes purs et durs, en passant par toutes sortes de pluralistes et d'individualistes, sans parler des nationalistes cocardiers ou des sécessionnistes sectaires.

On s'inquiète beaucoup aujourd'hui, dans les milieux écologiques, de la crise de la biodiversité

et du risque de voir disparaître à brève échéance un cinquième ou plus des espèces vivantes de la planète. Pour certains, la mondialisation constitue son équivalent social, une catastrophe aux conséquences tout aussi alarmantes pour la survie d'une vraie diversité culturelle, celle de l'« être local » si précieux : l'indianité de l'Inde, la francité de la France.

Dans ce brouhaha mondial défensif, on accorde peu d'attention à certaines des questions les plus importantes suscitées par un phénomène qui ne disparaîtra pas dans l'avenir proche, qu'on le veuille ou non : les cultures existent-elles vraiment comme des entités séparées, pures, retranchées ? Le mélange, l'altération, l'impureté, l'assaisonnement, ne sont-ils pas au centre de l'idée de modernité ? L'idée même de cultures pures, nécessitant d'urgence d'être affranchie de contamination étrangère, ne nous mène-t-elle pas droit et inexorablement vers l'apartheid, la purification ethnique et la chambre à gaz ? Ou, pour le dire autrement : y a-t-il d'autres universaux que les conglomérats internationaux et les intérêts des grandes puissances ?

Et s'il existait, par hasard, une valeur universelle qu'on puisse, par commodité, appeler Liberté, dont les ennemis – la tyrannie, le sectarisme, l'intolérance, le fanatisme – seraient nos ennemis à tous ; et si cette Liberté semblait exister plus abondamment dans

les pays occidentaux que partout ailleurs dans le monde. Et si, dans ce monde tel qu'il est réellement, par opposition à quelque utopie inaccessible, l'autorité des Etats-Unis était la meilleure garantie actuelle de cette Liberté, ne s'ensuivrait-il pas que s'opposer à l'avancée de la culture américaine reviendrait à prendre les armes contre le mauvais adversaire ?

Il y a des libertés fondamentales pour lesquelles combattre, et l'on ne saurait se satisfaire de rejeter dans les ténèbres extérieures les Afghanes terrorisées comme les contrées africaines où sévit l'excision en appelant « culture » leur oppression.

Le devoir de l'Amérique consiste bien sûr à ne pas abuser de sa prééminence, et nous avons le droit de critiquer semblables abus lorsqu'ils se produisent – quand, par exemple, des usines innocentes sont bombardées au Soudan ou des civils irakiens tués sans raison. Peut-être devons-nous, à notre tour, reconsidérer nos condamnations à l'exporte-pièce. Les ennemis ne sont pas les baskets, les blue-jeans et les vidéos musicales. Si la jeunesse d'Iran réclame aujourd'hui des concerts de rock, de quel droit critiquer sa contamination culturelle ? Il y a là-bas de véritables tyrans à vaincre. Ne nous trompons pas de combat.

Salman Rushdie est écrivain. (Traduit de l'anglais par Guillaume Villeneuve.)

MOI QUI NE ME TROMPE JAMAIS DANS LES TAILLES DE VÊTEMENTS, JE REVENDIQUE LE DROIT DE ME TROMPER DE TAILLE DE FORFAIT. Changement de forfait gratuit.



Pro

DES FORFAITS ET DES SERVICES QUI CHANGENT TOUT.

SFR Pro, c'est la **formule idéale** pour tous ceux qui veulent simplifier leur vie au quotidien. Idéale avec le choix parmi **7 forfaits de 100 à 600 minutes, à partir de 199 FTTC par mois (165 FHT)**. Idéale avec le

changement de Forfait gratuit autant de fois que souhaité. Idéale, avec tous les **services inclus**, le double appel, la présentation du numéro, TransContinents, la facture détaillée et signal conso. Idéale, pour avoir le droit à l'erreur. Pour en savoir plus, appelez le 0 800 426 426 et si vous êtes abonnés SFR, appelez votre service clientèle.

SFR est une marque de  cegetel

ALLIANCE Le groupe PPR (Pinault-Printemps-Redoute) a conclu, vendredi 19 mars, une alliance surprise avec la société de luxe italienne Gucci, convoitée par LVMH. ● LE

GRUPE FRANÇAIS de distribution va prendre 40 % de l'italien Gucci, pour 2,9 milliards de dollars (2,6 milliards d'euros). Il sera le premier actionnaire devant les salariés de Gucci.

● **LVMH**, qui avait pris, contre l'avis de ses dirigeants, 34 % de Gucci, voit sa participation diluée autour de 18 %, à la suite des diverses opérations en capital menées par la société

italienne pour se défendre. ● **AVEC CES ACQUISITIONS**, PPR se lance dans le luxe. Gucci en sera le navire-amiral. ● **DOMENICO DE SOLE**, président de Gucci, et Tom Ford, le styliste de la

maison de luxe, garderont les commandes du groupe italien, appelé à se développer. ● **FRANÇOIS PINAULT** rachète également, toujours dans le luxe, le groupe Saint Laurent.

François Pinault conteste à LVMH sa suprématie dans le luxe

Le groupe Pinault-Printemps-Redoute prend 40 % du capital de l'italien Gucci, pour plus de 17 milliards de francs. M. Pinault rachète également Yves Saint Laurent pour 6 milliards. Les deux griffes étaient convoitées par Bernard Arnault

L'AFFAIRE Gucci-LVMH connaît un rebondissement spectaculaire : alors que les deux groupes de luxe, qui s'affrontent depuis plusieurs mois, s'apprétaient à renouer officiellement les discussions à Amsterdam, vendredi 19 mars au matin, le PDG de Gucci, Domenico De Sole, préparait en grand secret sa contre-attaque, à Paris même, sur les terres de son rival. Une contre-attaque massive. Le « chevalier blanc » trouvé par le groupe italien (coté à Amsterdam et New York), grâce aux bons offices de Morgan Stanley, n'est autre que le groupe Pinault-Printemps-Redoute (PPR), propriété de l'homme d'affaires François Pinault.

PPR a annoncé vendredi qu'il allait investir 2,9 milliards de dollars (2,6 milliards d'euros), soit plus de 17 milliards de francs) dans Gucci, par le biais d'une augmentation de capital qui donnera au groupe, présidé par Serge Weinberg, 40 % de la firme italienne. Les actions seront émises à 75 dollars, ce qui représente une prime

de 13 % par rapport au cours moyen des dix derniers jours. PPR deviendra ainsi le premier actionnaire de Gucci, devant LVMH, qui avait lui-même ramassé, en Bourse et auprès de Prada, 34,4 % du capital depuis le début de l'année. Sa participation avait déjà été diluée autour de 25 % par le fonds de participation créé par Gucci pour ses salariés, afin de contrer LVMH. Elle se réduira autour de 18 %.

UN VRAI INVESTISSEMENT

M. Weinberg se défend de ne jouer qu'un rôle de chevalier blanc auprès de M. De Sole : « On ne fait pas un investissement de cette taille seulement pour défendre un management en place », a-t-il déclaré au Monde. Il y a deux semaines, pourtant, les deux hommes ne se connaissaient pas. Le président de PPR, qui est l'un des hommes de confiance de François Pinault, affirme que « cet accord est pour nous l'occasion d'entrer sur le marché mondial du luxe avec une des plus grandes marques du secteur.

C'est un domaine de plus en plus proche de nos métiers de distributeur ». Le groupe Pinault-Printemps-Redoute est, avec son enseigne de grands magasins Le Printemps et son groupe de vente par correspondance La Redoute, l'un des grands distributeurs français de produits de mode et de luxe. « C'est un univers international de forte croissance qui correspond parfaitement à notre stratégie de développement », souligne M. Weinberg.

M. De Sole, de son côté, se félicite que « le long chemin entrepris avec Tom Ford [le styliste maison] pour reconstruire un groupe de luxe » trouve avec PPR « les moyens de poursuivre notre développement. Il nous donne la puissance financière d'attirer d'autres marques du luxe et des hommes qui partagent nos valeurs ». Tom Ford a été associé aux discussions dès le départ et « il s'est montré enthousiaste sur le projet », affirme M. De Sole au Monde.

Soucieux de ménager le PDG de Gucci et son styliste, le groupe

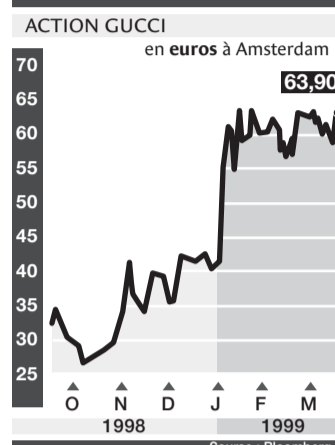
PPR a pris soin de limiter sa participation à un maximum de 42 % pour une période de cinq ans. Une clause qui « tombe dans un certain nombre de circonstances, notamment dans le cas d'une offre déposée par un tiers sur la totalité du capital de Gucci. Dans ce cas, PPR aura la possibilité de racheter des actions supplémentaires ». Le nombre de membres du conseil de surveillance de Gucci, que M. De Sole refusait d'augmenter pour faire une place à LVMH, sera porté de huit à neuf, dont quatre seront désignés par PPR. Enfin, « afin d'optimiser le potentiel de cette alliance stratégique », le conseil de surveillance de Gucci créera un comité stratégique et financier composé de cinq membres, dont trois issus de PPR. Ce comité passera au crible tout projet d'investissements majeurs, notamment d'acquisitions, dans le domaine du luxe.

PRIS EN TENAILLE

Car les deux alliés sont bien décidés à créer un véritable groupe, concurrent direct de LVMH. Deuxième revers pour Bernard Arnault : François Pinault, par le biais de sa holding personnelle Artémis va également racheter Sanofi Beauté, dont le joyau est la maison de couture et de parfums Yves Saint Laurent. Sanofi Beauté avait été mise en vente par Sanofi et Synthélabo depuis leur fusion, en 1998 ; LVMH s'y était intéressé de près avant de renoncer, estimant le prix et les exigences de Sanofi trop élevés.

Il reste à savoir ce que va faire - ce que peut faire - Bernard Arnault. La reprise des discussions avec Gucci, vendredi à Amster-

L'envolée du titre Gucci



Depuis que Bernard Arnault, le patron de LVMH, a manifesté de l'intérêt pour le designer italien, l'action Gucci s'est fortement appréciée.

dam, ne s'annonçait déjà pas sous les meilleurs auspices. Les deux groupes de luxe avaient été priés par la cour d'appel d'Amsterdam, au début du mois, de s'efforcer de trouver « leur propre solution » au conflit qui les oppose, en attendant l'audience de jugement sur le fond, le 22 avril. Les droits de vote attachés aux 34,4 % de capital achetés par LVMH, et ceux attribués aux actions émises par Gucci au nom de ses salariés pour contrer l'offensive du français, ont été suspendus jusqu'à nouvel ordre par la justice néerlandaise. Vendredi, M. De Sole confiait qu'il n'avait « pas l'intention de renoncer » à la création de ce fonds de participation des salariés. Histoire, probablement, de mieux prendre LVMH en tenaille.

« Il y a sur le marché assez peu de

marques mondiales qui ont la force de notre groupe. Gucci en fait partie », avait reconnu M. Arnault jeudi en présentant les résultats de LVMH. Une mise en parallèle des chiffres de 1997 montre que, cette année-là, le résultat d'exploitation du seul Louis Vuitton était, avec 4,2 milliards de francs, « trois fois celui de Gucci », pour un chiffre d'affaires supérieur de seulement 54 %. Ce qui donnait à Vuitton une rentabilité opérationnelle de 48 %, soit « deux fois supérieure à celle de Gucci ». LVMH souligne par ailleurs que « sur les neuf premiers mois de l'année 1998, on observe un très net décrochage de Gucci en maroquinerie (-21 %) et en souliers (-11 %), ses deux principales activités ».

« Gucci a fait jusqu'à présent le chemin le plus facile. La marque achève sa renaissance après une situation de quasi-faillite. Ce qui reste à faire sera beaucoup plus difficile », affirmait M. Arnault. Un pari que François Pinault et Serge Weinberg sont manifestement prêts à relever.

Pascal Galinier

Les trois acteurs

● Pinault-Printemps-Redoute

- Chiffre d'affaires (1998) : 108,3 milliards de francs (16,5 milliards d'euros).
- Résultat net : 3,3 milliards de francs (503,1 millions d'euros).
- Activités : Printemps, Conforama, la Fnac, La Redoute, le spécialiste de fourniture de bureau Guibert, Rexel (distribution professionnelle), CFAO (commerce international), Finaref (crédit et services financiers). Par ailleurs, François

Pinault, par l'intermédiaire d'Artémis, contrôle l'hebdomadaire *Le Point*, Château-Latour, Christie's, 40,1 % de TF 1 et Sefimeg (immobilier).

● Gucci

- Chiffre d'affaires (1998) : 6,216 milliards de francs (947,6 millions d'euros).
- Résultat net : 1,160 milliard de francs (176,8 millions d'euros).
- Répartition des activités (en 1997) : maroquinerie (56,6 %), chaussures (17 %), prêt-à-porter (9,7 %), montres (6,2 %), revenus des licences (4,8 %).

● LVMH

- Chiffre d'affaires (1998) : 45,9 milliards de francs (7 milliards d'euros).
- Résultat opérationnel : 7,76 milliards de francs (1,18 milliard d'euros).
- Principales activités : mode et maroquinerie (48 % du résultat opérationnel), champagne et vins (26 %), cognac et spiritueux (17 %), parfums et cosmétiques (9 %). Principales marques : Vuitton, Dior, Sephora, Givenchy, Hennessy, Moët et Chandon, Krug.

Hoechst se met en ordre de marche pour fusionner

FRANCFORT

de notre correspondant

Deux jours après avoir annoncé l'accélération de sa fusion avec Rhône-Poulenc (*Le Monde* du 18 mars), Hoechst a confirmé que « la stratégie commune n'était pas modifiée ». « Les préparatifs se passent avec un grand succès », a indiqué Jürgen Dormann, le président du directoire, jeudi 18 mars, lors de la présentation des résultats du groupe. Les 600 principaux dirigeants ont été désignés et plus de 200 groupes de travail mis en place, afin d'étudier toutes les conséquences de la fusion des activités sciences de la vie des deux partenaires, donnant naissance à Aventis.

Pour répondre aux souhaits de l'actionnaire koweïtien de Hoechst, Kuwait Petroleum Corporation (24,5 % du capital), d'abord sceptique sur l'intérêt du rapprochement, le groupe franco-allemand devrait être créé dès cette année, sans attendre 2001, comme le prévoyait le projet initial.

Les syndicats français ont une nouvelle fois exprimé leurs inquiétudes ces derniers jours, mais M. Dormann n'a pas voulu détailler davantage le processus qu'il compte suivre, et qui sera soumis à l'approbation des actionnaires fin avril ou début mai. Les économies de 1,2 milliard de dollars (1,09 milliard d'euros) liées aux synergies envisagées « restent prévues sur trois ans », a-t-il indiqué, tout en estimant que « différentes questions doivent encore être résolues dans les semaines à venir ». Le futur président du directoire du nouvel ensemble et Jean-René Fourtou, son homologue de Rhône-Poulenc, doivent ainsi reconstruire, dans les prochaines semaines, le président du syndicat allemand IG Bergbau Chemie Energie, pour aborder la délicate question de la cogestion.

Les représentants du personnel allemands et français souhaiteraient transposer à Strasbourg, futur siège du groupe, le dispositif social en vigueur en Allemagne. Jürgen Dormann, qui s'apprete à recevoir le soutien des

syndicats allemands, estime incontournable de respecter la cogestion dans les filiales allemandes (en particulier chez Aventis Pharma, basée à Francfort), mais ne juge pas possible de le faire en France (dans Aventis Crops-cience, qui devrait être installée à Lyon).

« PRÉVISIONS DIFFICILES »

Autre inconnue, la cession des activités chimiques. Selon M. Dormann, qui concède devoir modifier ses projets initiaux en raison de l'accélération en cours, « il existe de nombreuses possibilités pour valoriser ses filiales ». L'objectif est de s'en séparer rapidement, si possible avant trois ans, mais en gardant à l'esprit « l'intérêt des actionnaires », dit M. Dormann.

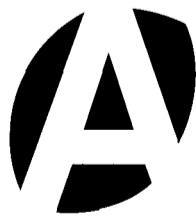
La participation dans Messer (gaz) pourrait être cédée avant la fin de l'année ; Air Liquide et son concurrent allemand Linde sont sur les rangs. Jürgen Dormann repousse l'idée de marier Rhodia, la filiale chimique de Rhône-Poulenc, à Clariant, dont Hoechst dé-

tient 45 %. Le patron du groupe allemand reconnaît que « ces cessions sont un exercice délicat, mais Hoechst a une grande expertise dans ce domaine ».

En 1999, le chiffre d'affaires devrait représenter une trentaine de milliards de deutschemarks (15,34 milliards d'euros), contre 43,7 milliards de marks fin 1998 (pour un résultat net de 1,9 milliard de marks). En partie du fait des cessions, 21 000 personnes ont quitté le groupe l'an passé et les effectifs comptent 97 000 salariés.

L'année 1999 s'annonce difficile dans le domaine de la chimie, même si les sciences de la vie, concernées par la fusion avec les Français, devraient se porter mieux. Jürgen Dormann ne veut pas faire de pronostic : « Les désengagements des activités chimiques et les conséquences du projet Aventis sur les structures de Hoechst rendent difficiles les prévisions sur les ventes et le résultat ».

Philippe Ricard



Nous sommes
leaders dans près de
250 métiers.

**SALON MONDIAL
DU TOURISME**

Pour partir
dans le
monde entier,
suivez les pointillés!

**18-21
mars**

Tarif réduit 40 F au lieu de 50 F
sur présentation de cette annonce à l'entrée.
Offre valable pour une personne.

PARIS EXPO - PTE DE VERSAILLES
10 H À 19 H - NOCTURNE VENDREDI 21 H



Philippe Ricard, qui exerçait ses fonctions depuis 1991. M. Cazes a l'expérience du domaine financier comme de celui de la politique étrangère. Il a passé huit ans à la direction des relations économiques extérieures (DREE) au sein du ministère des finances puis au centre d'analyses et de prévisions du ministère des affaires étrangères. Il intègre la Coface en 1989, comme secrétaire général. Il deviendra par la suite directeur général adjoint puis directeur général délégué, avant d'être nommé directeur général.

■ **EUROSTAR GROUPE** : les trois sociétés ferroviaires en charge de l'exploitation d'Eurostar, la SNCF, le britannique Eurostar et les chemins de fer belges (SNCFB), ont créé une structure de gestion unifiée : Eurostar Groupe. Si le siège est à Londres, à Waterloo Station, la présidence revient à un Français : David Azema (38 ans, ENA). Après avoir été au cabinet de Martine Aubry, au ministère du travail, en 1991, il a rejoint la SNCF (comme Guillaume Pépy, directeur du cabinet de M^{me} Aubry), où il était dernièrement responsable de la direction des filiales et des participations.

■ **PMU** : Jacques Mougnot (51 ans, Institut supérieur d'électronique de Paris), ancien directeur informatique d'Axa Assurances, rejoint le PMU comme directeur du projet « Pegase », nom donné au nouveau système informatique du Pari mutuel urbain.

■ **THOMSON-CSF** : Olivier Lafaye (43 ans, Harvard Business School) est nommé directeur des relations extérieures et institutionnelles de Thomson-CSF. Entré dans le groupe en 1985, M. Lafaye était depuis 1995 directeur de la zone Asie-Pacifique. Il est président de l'association France-Coface.

★ Cette rubrique est hebdomadaire. Merci d'envoyer vos informations à Martine Picouet. Fax : 01-42-17-21-67 ou par e-mail : entreprises@lemonde.fr.

La Comit cherche des alliés après l'échec de sa fusion avec la Banca di Roma

Le paysage bancaire italien en pleine recomposition

Après quatorze mois de négociations à rebondissement, le mariage entre la Comit (Banca commerciale italiana) et la Banca di Roma, qui

devait donner naissance au plus grand groupe bancaire italien, a échoué. Privatisée en 1994, la Comit n'a pas encore participé à la recomposition

du paysage bancaire italien. Elle est restée totalement isolée et doit se trouver rapidement de nouveaux alliés italiens ou étrangers.

ROME

de notre correspondant

Après quatorze mois de négociations, de revirements, d'intrigues, la fusion entre la Comit (Banca commerciale italiana) et la Banca di Roma a vécu. Au terme de cinq heures de discussions, jeudi 18 mars, le conseil d'administration de la Comit a donné mandat à son président Luigi Lucchini « d'examiner toutes les possibilités offertes par le marché en vue de parvenir à une fusion importante ». Il n'est donc désormais plus question de privilégier une alliance avec la Banca di Roma. Ainsi a pris fin le feuilleton d'un mariage tant de fois annoncé qui devait donner naissance au plus grand groupe bancaire italien. Les péripéties ont été nombreuses et se sont notamment soldées par l'éviction, fin septembre 1998, du président Luigi Fausti, opposant de cette alliance qu'il estimait défavorable à la Comit.

Cette rupture entre la septième banque italienne et la cinquième constitue un nouvel échec pour Mediobanca. La banque d'affaires d'Enrico Cuccia - dont la Comit et la Banca di Roma sont d'importants actionnaires - avait tout mis en œuvre pour faciliter cette union d'autant plus nécessaire que

le projet d'alliance avec Credito italiano, son autre actionnaire, avait échoué. Aujourd'hui, ce nouveau revers de Mediobanca marque définitivement la fin d'une époque dorée pour le banquier incontournable qu'était le désormais nonagénaire Enrico Cuccia. Quel sera l'avenir du géant décadent de la finance italienne ? Déjà, des bruits courent sur une possible OPA, ainsi que l'a évoqué *The Financial Times*.

UN ISOLEMENT DANGEREUX

C'est que le paysage financier de la péninsule est en pleine recomposition et que celle-ci va inévitablement s'accélérer dans les mois à venir. Comme le signale le quotidien économique *Il Sole/24 Ore*, « dans le monde bancaire italien, entre 1990 et 1997, il y

a eu 14 fusions, 74 incorporations et 78 acquisitions pour un total de 166 opérations. Le nombre de banques, à l'exclusion de celles de crédit coopératif, a chuté de 327 à 253 ». Ce journal cite une étude de la Banca Nazionale del Lavoro selon laquelle, en dix ans, la part de marché des cinq premiers groupes, qui était inférieure à 30 %, est passée à la fin de 1998 à 45 %.

La Comit, privatisée en 1994, est restée totalement isolée. Les fiançailles de la banque milanaise et de l'institut romain étaient donc considérées comme la voie du salut. L'entrée de la Deutsche Bank dans le capital de Comit à hauteur de 4,5 % et la réplique de son concurrent Commerzbank, qui a à son tour augmenté sa participation, sont venues tout compliquer. Finalement, tout le monde a

compris que les jeux étaient faits lorsque la Banca di Roma a annoncé, début mars, que la banque hollandaise ABN Amro avait acquis une participation de 8,9 % dans son capital. La Comit va donc désormais chercher ailleurs un allié. La fiancée reste malgré tout attrayante si l'on en juge par les résultats annoncés jeudi et les objectifs proposés pour cette année. Le bénéfice net consolidé se monte à 462 millions d'euros en 1998 (augmentation de 116 % par rapport à 1997) et l'objectif 1999 a été fixé à 570 millions d'euros.

Reste à savoir quel partenaire va désormais choisir Comit pour éviter de devenir la proie d'un rival ? La semaine dernière, Unicredit, numéro deux italien, a démenti une OPA sur Comit. La Deutsche Bank a annoncé qu'elle était en faveur d'un dialogue avec IMI-San Paolo, le premier groupe bancaire italien, qui a fait part de son intention d'augmenter son capital de 7,6 milliards d'euros et prépare donc ses munitions. Giovanni Agnelli œuvre en faveur de la création d'un axe Milan-Turin. Banca di Roma choisira-t-elle plutôt Unicredit ? Pour le moment, les jeux sont totalement ouverts.

Michel Bôle-Richard

La Deutsche Bank « prête à agir » en France

La Deutsche Bank a indiqué, jeudi 18 mars, ne pas avoir été sollicitée par la BNP pour jouer un rôle dans l'opération en cours sur la Société générale et Paribas. Mais la banque allemande, qui lance une augmentation de capital de 3 milliards d'euros, observe « avec le plus grand intérêt » la situation française. « Si une occasion de se développer de manière ciblée se présente, alors nous sommes prêts à agir », a dit Rolf Breuer, le président du directoire. En attendant, la banque mène en France une stratégie de croissance interne, prévoyant d'ouvrir une dizaine de succursales de gestion de patrimoine. - (Corresp.)

Nissan examinera l'offre de Renault le 27 mars

L'OFFRE DE RENAULT de prendre une participation de 35 % dans le capital de Nissan sera examinée par le conseil d'administration du constructeur japonais samedi 27 mars. Le président du groupe français, Louis Schweitzer, a souligné, en confirmant cette date, que « Renault a pris la mesure exacte de la situation de Nissan. Si son conseil d'administration accepte notre offre, j'ai la conviction que Renault et Nissan, sous l'impulsion d'un management déterminé, pourront, en combinant leurs forces, dégager des synergies significatives et constituer un des acteurs majeurs de l'industrie automobile mondiale ». Renault pourrait déboursé entre 32 et 35 milliards de francs (entre 4,88 et 5,3 milliards d'euros) pour cette opération.

Communications locales : France Télécom conforté en justice

LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANCY a donné tort à la communauté urbaine du grand Nancy, qui projetait d'étendre son réseau de fibres optiques aux entreprises et d'en confier la gestion à un opérateur privé (*Le Monde* du 19 mars). Cette décision juridique a conforté la position de France Télécom, qui redoutait de voir la concurrence s'étendre aux communications locales.

Charles Choné, président de la communauté urbaine du grand Nancy, s'est déclaré surpris d'une décision « qui va à l'encontre des vœux du premier ministre, du conseil de la concurrence et de la Commission européenne ». La communauté urbaine du grand Nancy saisira le Conseil d'Etat en appel, ainsi que la Commission européenne.

Hélicoptères : Westland et Agusta se regroupent

LE BRITANNIQUE GKN ET L'ITALIEN FINMECCANICA vont créer une société commune à 50/50 dans les hélicoptères. Les deux groupes avaient engagé des négociations exclusives en avril 1998. L'accord, conclu jeudi 18 mars, prévoit la fusion de Westland (GKN) et d'Agusta (Finmeccanica) au sein de la nouvelle société. 4 800 personnes sont concernées chez Westland, qui produit notamment le Lynx et l'Apache (sous licence Boeing). Du côté italien, 5 200 personnes travaillent chez Agusta. Ses parts dans deux programmes internationaux - l'un, le NH90, avec la France, l'Allemagne et les Pays-Bas, l'autre avec l'Américain Bell Helicopter Textron - seront transférées à la nouvelle société.

CROISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES :

31,7 Mds€ (208 MdsF).

RÉSULTAT D'EXPLOITATION :

1,39 Mds€ (9,1 MdsF), chacun des métiers ayant apporté une contribution positive.

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT :

3,53 Mds€ (23,1 MdsF).

RÉSULTAT NET :

1,12 Md€ (7,4 MdsF).

DIVIDENDE PROPOSÉ :

2,75 € par action (18,04 F).

1998 a été pour Vivendi une année de développement exceptionnel tant au travers d'acquisitions que de la croissance interne de ses métiers.

CHIFFRE D'AFFAIRES : près de 10 Mds€ conquis

En 1998, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe a atteint 31,7 Mds€ en hausse de 24,6 % intégrant pour la première fois, Havas dans sa nouvelle configuration pour 3 Mds€ : à périmètre et change constants, l'évolution a été de 9,1 %. La croissance a été de 7,5 % dans les services liés à l'environnement, dont 12,6 % à l'international et de 78,3 % dans le domaine des télécommunications en France.

À l'étranger le chiffre d'affaires du Groupe a atteint 10,3 Mds€, en progression de 26 % (7 % à périmètre et change constants). Il a été réalisé pour 75 % en Europe (dont 3 Mds€ en Grande-Bretagne, 1,5 en Allemagne et 1,6 dans la péninsule ibérique) et 15 % en Amérique où il a atteint 1,47 Md€ (1,3 Md€ en Amérique du Nord), en progression de 15,2 % à périmètre et change constants : dans le reste du monde, il a été de 1,1 Md€, avec un doublement dans l'environnement.

DES RÉSULTATS SUPÉRIEURS AUX PRÉVISIONS

Résultat d'exploitation : 1,39 Md€, plus que doublé (+52 % à périmètre méthodes et change constants). Cette très forte hausse provient d'une amélioration des performances de chacun de nos métiers.

Avant changement de méthode, le résultat d'exploitation de l'environnement ressort à 1,02 Md€ en hausse de 17 % (9,2 % à périmètre méthodes et change constants).

La réorganisation des métiers de l'eau en France et à l'étranger a permis une croissance du résultat d'exploitation du métier de 9 %. A l'étranger, les résultats en Grande-Bretagne ont pu être maintenus grâce aux efforts de productivité.

Dans l'énergie, l'amélioration du résultat d'exploitation provient pour l'essentiel du développement à l'étranger de Dalkia (+49 %), alors que la production indépendante d'électricité (Sithel) a maintenu son résultat d'exploitation au niveau antérieur.

Dans la propreté, le résultat d'exploitation a progressé de 53,3 % et de plus de 23 % à périmètre, méthodes et change constants.

L'activité transports a continué d'enrichir les effets positifs de son développement à l'international (Allemagne, Portugal, intégration de Linjebuss).

Les entreprises du bâtiment et des travaux publics ont enregistré un résultat d'exploitation positif de 136 M€, contre 8 M€ en 1997. Cette évolution résulte de la bonne tenue des marchés de travaux électriques

et routiers. La contribution de l'activité de bâtiment - génie civil reste stable dans un environnement économique encore fragile. Dans l'immobilier, la CGIS a confirmé son redressement avec un résultat d'exploitation désormais légèrement positif grâce notamment à la forte progression du secteur logement (+35 %). Tous les secteurs d'activité de la CGIS ont connu une évolution positive de leur résultat d'exploitation.

Cegetel a dégagé, malgré la poursuite des efforts d'investissements tant techniques que commerciaux, un résultat d'exploitation positif de 23 M€. SFR a enregistré un résultat supérieur aux prévisions à plus de 268 M€. En sens inverse, les coûts de démarrage du "7" et des services aux entreprises ont pesé sur le résultat d'exploitation. Havas, après son absorption par Vivendi et son recentrage sur ses métiers de l'édition (en particulier l'information professionnelle) et le multimédia a contribué pour près de 260 M€ d'euros au résultat d'exploitation en 1998.

Résultat financier : 9,3 M€ contre -301 en 1997.

Résultat exceptionnel : 221 M€ contre 645 M€ en 1997.

Résultat net consolidé part du groupe : 1,1 Md€ contre 822 M€ en 1997, en progression de 36 %.

UNE CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT PLUS QUE DOUBLÉE

La capacité d'autofinancement a été multipliée par 2,4 pour atteindre 3,5 Mds€. La marge brute d'autofinancement, qui inclut le résultat des cessions, s'est élevée à 3,8 Mds€. L'endettement financier économique ressort à 7,4 Mds€. La variation économique a été de 527 M€ de hausse. Les fonds propres totaux, incluant les minoritaires, sont passés de 8,6 Mds€ à 10,3 Mds€ (fusion avec Havas, intégration de FCC).

PERSPECTIVES 1999 : NOUVELLE PROGRESSION

Vivendi, désormais recentré autour de ses deux pôles de croissance, Environnement et Communication, devrait connaître à nouveau en 1999 un fort développement de son activité avec notamment l'incidence, en année pleine, de FCC, l'intégration de Cendant Software et la mise en œuvre de l'accord de rachat des actifs de GPU (General Public Utilities).

Pour 1999, les objectifs sont :

- un chiffre d'affaires en augmentation d'au moins 10 %,
- un résultat d'exploitation en hausse d'au moins 45 %,
- un résultat net en croissance de 10 %.

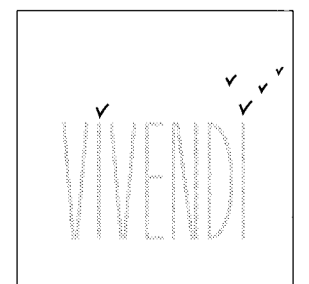
DIVIDENDE : +20 %, SOIT 39 % DU RÉSULTAT NET

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale du 11 mai de porter le dividende de 2,29 € à 2,75 € par action (hors avoir fiscal) en hausse de 20 %. La distribution globale s'élèverait ainsi à 439,7 M€, soit 39 % du résultat net consolidé.



Pour en savoir plus sur Vivendi :

Numéro vert
0 800 05 55 66 (appel gratuit)
ou <http://www.vivendi.com>



CRÉER CE QUI VOUS CHANGE LA VIE

VALEURS EUROPÉENNES

L'action Deutsche Bank a perdu 2,05 %, à 51 euros, jeudi 18 mars, après que la deuxième banque allemande a annoncé une augmentation de capital de 6 milliards de marks (plus de 3 milliards d'euros), destinée à financer l'acquisition de Bankers Trust.

blie jeudi de 3,71 %, à 114,3 euros, à la suite de l'annonce par le groupe d'une baisse de ses tarifs (téléphones mobiles et fixes) à partir du 1er mai.

L'action Siemens a clôturé en hausse de 1,32 %, à 62,1 euros, jeudi. Le troisième équipementier téléphonique a annoncé l'acquisition de Redstone Communication, un fournisseur de base de données américain.

Le titre ENI s'est apprécié de 3,5 %, à 5,94 euros, jeudi, malgré l'annonce d'une chute de 65 % des profits nets au second semestre 1998 de la troisième compagnie pétrolière européenne, qui a subi de plein fouet l'effondrement des cours du pétrole.

La valeur Mannesman s'est affai-

19/03 12h23

AUTOMOBILE

Table of automotive stock prices including Autoliv, BASF, BMW, Continental, Fiat, Renault, Volkswagen, etc.

BANQUES

Table of bank stock prices including Abbey National, Allied Irish, Alpha Credit, Argentario, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of telecommunications stock prices including British Telecom, Cable & Wireless, Deutsche Telekom, etc.

CONSTRUCTION

Table of construction stock prices including Aalborg Portland, Acciona, Accesa Reg, etc.

PRODUITS DE BASE

Table of basic products stock prices including Aluminium Grec, Arjo Wiggins, Assidomaen, etc.

CHIMIE

Table of chemical stock prices including Agfa, Air Liquide, Akzo Nobel, etc.

CONJOMÉRATS

Table of conglomerate stock prices including Aker Rgi, Cgip, Cir, etc.

CONSTRUCTION

Table of construction stock prices including Aalborg Portland, Acciona, Accesa Reg, etc.

CONSTRUCTION

Table of construction stock prices including Aalborg Portland, Acciona, Accesa Reg, etc.

CONSTRUCTION

Table of construction stock prices including Aalborg Portland, Acciona, Accesa Reg, etc.

CONSTRUCTION

Table of construction stock prices including Aalborg Portland, Acciona, Accesa Reg, etc.

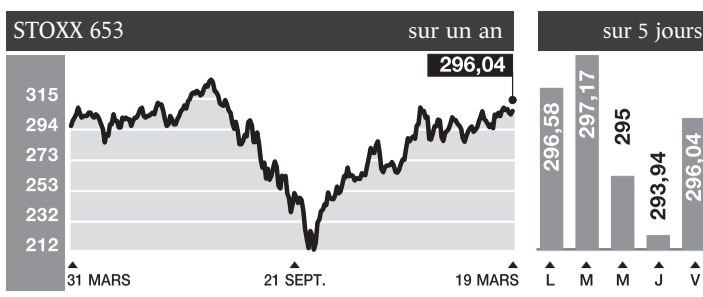


Table of various stock prices including Berkeley Group, British Airways, Bryant Group, etc.

PHARMACIE

Table of pharmaceutical stock prices including Astra, Astra-B, Elan Corp, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of equipment goods stock prices including Abb Ab-A, Abb Ab-B, Abb Baden, etc.

CONSTRUCTION

Table of construction stock prices including Zenecca Group, etc.

ÉNERGIE

Table of energy stock prices including Aker Maritime, Bc, Bp Amoco, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of financial services stock prices including Al Manij, Alpha Finance, Amvescap, etc.

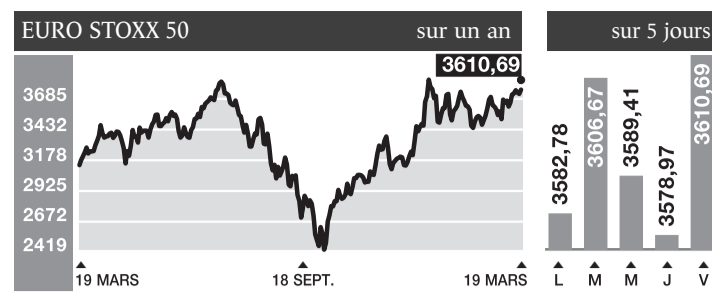


Table of various stock prices including Btr Siebe, Ita/Rm, Skf-A, etc.

ASSURANCES

Table of insurance stock prices including Agf/Rm, Alleanza Ass, Allianz Ag, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table of collective services stock prices including Anglo Water, British Energy, Centrica, etc.

MEDIAS

Table of media stock prices including B Sky B Group, Canal Plus, Carlon Communi, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of consumer goods stock prices including Ahold, Asda Group, Athens Medical, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of commerce distribution stock prices including Arcadia Grp, Boots Co Plc, Carrefour/Rm, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of high technology stock prices including Alcatel/Rm, Altec Sa Reg, Cap Gemini/Rm, etc.

Advertisement for lemonde.fr with URL and text: 'La Bourse au quotidien: les acteurs et les valeurs des marchés, les cotations en direct, les informations financières sur les entreprises...'

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of Euro Nouveau Marché stock prices including Amstercam, Airspray Nv, Antonov, etc.

BRUXELLES

Table of Brussels stock prices including Envipco Hld Ct, Fardem Belgium Abc, Internec Hld, etc.

FRANCFORT

Table of Frankfurt stock prices including 1 & 1 Ag & Co.Kgaa, Aixtron, Augusta Beteligun, etc.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

Jeux d'ombre et de lumière

Source de bien-être et élément de décoration, les éclairages jouent sur les volumes, les couleurs et les matières. Aux créateurs d'inventer les objets capables de remplir toutes ces fonctions

UN BEAU DÉCOR sans éclairage n'est rien. Ou bien peu de chose. On le sait au cinéma et au théâtre. On semble encore beaucoup l'ignorer en ce qui concerne la maison. Certains adoptent intuitivement cette démarche : disposer, dans une pièce, plusieurs sources lumineuses réglables au gré des humeurs et des besoins. Mais, à en croire les spécialistes du luminaire, ils sont encore très nombreux à se contenter de doter leur pièce d'un plafonnier et/ou d'un halogène. Rien de plus. Ceux-là ont tendance à craquer pour une lampe simplement parce qu'elle est jolie, oubliant qu'elle peut aussi remplir une fonction.

Amputer de sa dimension pratique un luminaire, c'est négliger toute une partie du pouvoir qu'il détiend. Celui, d'abord, de pouvoir agir sur les formes, les couleurs et la matière des choses. Celui de créer des volumes dans le volume. Celui, enfin, de jouer sur les ambiances en s'adaptant aux différentes situations.

Un tête-à-tête ne s'éclaire pas de la même façon qu'une grande ta-

teurs capables de penser à la fois esthétique et technique. « Parfois, un designer vient nous montrer un très beau luminaire. Nous ne pouvons pourtant nous permettre d'en rester là, remarque Bruno-Jean Herbin. Nous sommes de doux dingues plutôt rationnels. Nous devons tenir compte de critères pragmatiques, demander à quoi sert l'objet en question. Nous sommes un magasin, pas une galerie. C'est nous qui sommes confrontés aux clients et aux problèmes que l'installation peut poser. »

Bénéficiant, en matière de design, d'une culture plus active que la nôtre - avec des industriels qui n'hésitent pas à confectionner quelques pièces pour vérifier effet et efficacité du prototype -, les Italiens apportent une offre large, variée et rigoureuse. Une grande partie de cette création trouve sa place dans les vitrines françaises. Certaines enseignes (Electrorama, Lumière et fonction, Espace lumière, etc.) regroupent les plus grandes marques italiennes (Megalit, Artemide, Flos, Luce Plan, Lumina, Fon-

opacité, surfaces lisses et rugueuses, blanc et couleurs chez ce designer qui ne boude pas les effets ludiques.

Grand inventeur du genre, Ingo Maurer ne cesse, depuis trente ans, de créer des « objets de lumière ». Sculptures, clin d'œil, hommages à la technique, les luminaires de ce designer jouent des formes et de la matière. Bulb (1966), la lampe en forme d'ampoule électrique surdimensionnée, c'est lui. Tout comme Lucellino, une simple ampoule flanquée de deux ailes en plumes d'oie, ou Wo bist du Edison... ?, une suspension halogène hologramme (une petite prouesse technique).

Les créations d'Ingo Maurer révèlent une douce folie, de l'humour, de la poésie, sans pour autant négliger la fonction qu'elles doivent remplir. La tribu des MaMo Nouchies en plissé de papier - dernières nées du designer allemand - signe une série de lampes-sculptures délicates et fragiles pour atmosphère apaisante. Le Japon à nos portes.

Chez Bô, on aime aussi les ambiances douces, « le calme et la volupté discrète ». Les luminaires exposés

Six créateurs à la Samaritaine

La Samaritaine expose jusqu'au samedi 27 mars quelques luminaires de six créateurs. Nathalie Auzepy, dont les lampes sont réalisées à la main, propose un travail dépouillé et drôle à la fois. Fabrice Berrux révèle un style insolite avec des lampes et des colonnes d'ampoules en verre dépoli agglutinées les unes aux autres. Michelle Quinot et Véronique Thomasset créent des lampes brosses aux pieds en bois exotique (sculptés à partir de tampons batik indiens) et aux abat-jour en papier végétal. Olivia Ruant et Forence Cattian récupèrent bois, écorces, cordes, coquillages et galets pour monter des pieds de lampe « nature » aux formes brutes. Tarass & Boulba impriment leurs abat-jour d'instantanés aux visages tordus et grimaçants. Quant à Antoine Claux, il donne à ses luminaires des allures de jouets pour adultes, colorés et ronds.

★ Samaritaine, magasin 2, troisième étage, passerelle. 19, rue de la Monnaie 75001 Paris. Tél. : 01-40-41-20-83.

blée. Une lecture solitaire dans son canapé appelle une autre lumière qu'une réunion entre amis. « Une pièce devrait toujours avoir cinq sources lumineuses, afin d'éclairer en tâches et en volumes. Il faut théâtraliser l'espace, remarque Bruno-Jean Herbin, de l'enseigne Volt et Watt. On interroge toujours nos clients sur leurs besoins, la configuration de leur pièce, ses dimensions. Car si vous choisissez des luminaires simplement parce qu'ils sont beaux, sans penser à leur fonction, vous vous retrouvez avec des éléments blancs dans votre appartement. »

Comptant parmi les éléments fondamentaux de la décoration, l'éclairage intérieur en reste pourtant le parent pauvre. L'éventail des systèmes n'est pas à mettre en cause. Il existe aujourd'hui de nombreuses possibilités pour jouer de l'ombre et de la lumière. Même l'halogène, qui, dans les années 80, fit croire à la solution miracle alors qu'il saturait l'espace d'une lumière trop intense, s'est amélioré.

Il n'empêche. Les distributeurs restent toujours un peu confrontés à cette difficulté : trouver des créa-

tana Arte, etc.), avec des créateurs aussi prestigieux qu'Achille Castiglioni, Daniela Puppa, Alberto Meda, Ferdi Giardini, Enrico Franzolini, Michele de Lucchi...

LE JAPON EST À NOS PORTES

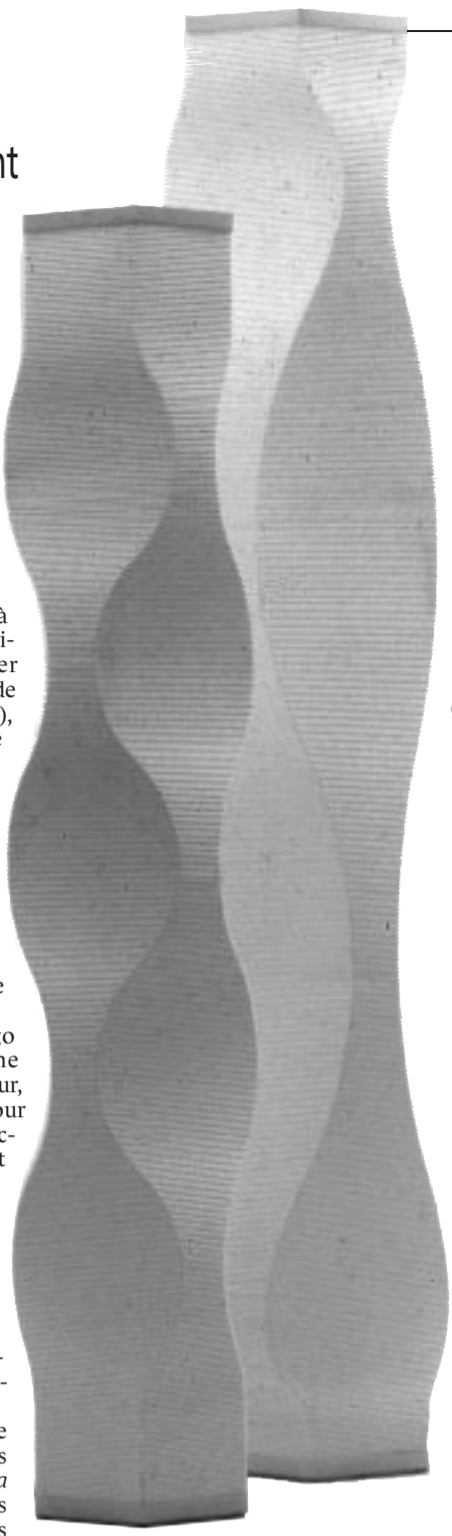
Ils proposent quelques petites merveilles comme la lampe à suspension Acquatinta en verre soufflé de Murano - la grâce de la simplicité - et la suspension Machina minima - un bijou d'équilibre et de finesse -, toutes deux de Michele de Lucchi. Ils ont aussi réalisés les suspensions Fucsia (déjà des classiques du contemporain) d'Achille Castiglioni ; le lampadaire Gilda - pied gracile en acier et lampadaire aux dimensions généreuses - d'Enrico Franzolini ; les cylindres transparents montés sur culbuto de Pierluigi Nicolini.

Jeune créateur français, Laurent Beyne est largement présent dans les boutiques de luminaires contemporains. Une présence que sa production justifie et qui met en avant toute son approche du travail du verre. Lampes, plafonniers, appliques mêlent transparence et

Lumières apaisantes des photophores, leurs scintillantes des bougies, lampes aux lignes et lumières délicates déclinent toutes les nuances du luxe tranquille. De jeunes créateurs, dont la plupart travaillent en exclusivité pour Bô, illustrent cet art de vivre à travers des objets aux lignes pures, réalisés en matériaux nobles, à partir des savoir-faire artisanaux.

Les lampes en filtre de fer d'Ariane Chottin, celles de Béatrice Derousseaux aux abat-jour en collage de papier de soie (en différentes couleurs), les créations de Mat & Jewski (colonnes ou photophores d'aluminium découpé en petits trous pour laisser passer la lumière d'une bougie ou d'un néon, lampes sur pied d'aluminium ou de chêne), ainsi que le tableau lumineux (neuf halogènes couverts par des ailettes de plâtre) de Catherine Grandidier et les lampes (quatre faces de verre avec collages de pages d'annuaire) d'Olivier Morrel donnent un bel aperçu de l'offre de cette boutique au choix cohérent.

Véronique Cauhapé



« Lumalight », de Rolland Simmons. Lampadaire en carton ondulé, 1 950 et 2 250 F (297 et 343 €) selon la taille, chez Conran Shop.



Création de Nathalie Auzepy, une des designers invités à la Samaritaine.

MaMo Nouchies « Ysman » d'Ingo Maurer. Distribué chez Edifice.



Quelques adresses pour s'éclairer à Paris

- **Electrorama**, 11, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris, tél. : 01-40-46-78-10.
- **Edifice**, 27 bis, boulevard Raspail, 75007 Paris, tél. : 01-45-48-53-60.
- **Volt et Watt**, 29, boulevard Raspail, 75007 Paris, tél. : 01-45-44-55-67.
- **Espace lumière**, 48, rue Mazarine, 75006 Paris, tél. : 01-43-54-06-28.
- **Flos** (show-room), 42 bis, rue de Bourgogne, 75007 Paris, tél. : 01-53-59-58-88.
- **Dix heures dix**, 127, avenue Daumesnil, 75012 Paris, tél. : 01-43-40-74-60.
- **Lumière et fonction**, 284, boulevard Raspail, 75014 Paris, tél. : 01-43-35-30-42.
- **Bô**, 8, rue Saint-Merri, 75004 Paris, tél. : 01-42-72-84-64.
- **The Conran Shop**, 117, rue du Bac, 75007 Paris, tél. : 01-42-84-10-01.

Un avant-goût parisien de la Foire de Bâle de l'horlogerie

SI CE N'EST PAS la Foire de Bâle, où le gotha de l'horlogerie tient, fin avril, ses assises officielles, c'en est assurément un avant-goût. Chaque printemps, le Salon Montres et collections expose au cœur de Paris les nouveautés qui donnent des palpitations aux fous de la tocante. En 1993, la manifestation se cantonnait à une « élite ». A l'époque, 2 500 visiteurs, pour la plupart collectionneurs, rencontraient une quinzaine d'exposants dans un salon du Plaza Athénée.

Cette année, ils devraient être 16 000 à s'arrêter, sous les lambris de l'hôtel Dassault, devant les quelque vingt-cinq stands, où cohabitent les seigneurs de la haute horlogerie (Vacheron-Constantin, Blancpain, Jaeger-LeCoultre, Zénith), les grands de la « complication » (Audemars-Piguet, Gerald Genta), une pincée d'horlogers-joailliers (Boucheron, Mellerio), des marques plus « tendance » (Bell & Ross), de presque parfaits inconnus (l'italien Panerai, récemment acheté par Cartier), sans oublier d'excellents suisses (Jaquet-Droz, Ulysse Nardin, Girard-Perregaux) peu distribués en France, mais désireux de s'évader

du cercle étroit des collectionneurs - pas plus de dix mille, en France.

Le succès de Montres et collections prouve combien le goût du public a changé. « La montre, explique Daniel Orlowski, l'organisateur du Salon, n'est plus ce talisman que l'on se transmettait de père en fils. Et on ne l'achète plus guère pour connaître l'heure : c'est désormais un accessoire doué de langage. » Après la banalisation de l'objet par le quartz japonais et son intronisation dans la sphère du sens avec le design polymorphe des Swatch, l'heure est

au retour de la belle mécanique.

Ses fines horlogères, miniaturisées dans un mince espace, passionnent un public qui, en ce domaine comme en d'autres, apprend à respecter l'artisanat. Daniel Orlowski fonde bien des espoirs sur l'étudiant aisé, type élève d'école de commerce : celui qui, avant-hier, visait le chic d'une Cartier Santos, et qui, hier encore, s'offrait des chronographes carrossés issus de l'aviation pour proclamer son dynamisme, suggère aujourd'hui sa finesse avec des montres plus discrètes, mais infiniment plus « horlogères ».

« Les jeunes citadins au seuil de la vie active, souligne Daniel Orlowski, forment un groupe nombreux et prometteur : jusqu'ici, les grands horlogers, fascinés par la reconnaissance des collectionneurs, ne s'y intéressaient guère. » Sauf quelques marques très en vogue, comme Breitling et Tag Heuer, dont les premiers modèles restaient de ce fait accessibles (environ 10 000 francs (1 525 euros), quand une « belle montre » se vendait près de deux fois plus cher).

Il est significatif que Patek-Philippe, pape de l'horlogerie fine dont les modèles tournaient autour de 50 000 francs (7 622 euros), ait sorti en 1998 une montre à 24 000 francs (3 659 euros), montée - par une concession « sacrilège » à la mode - sur bracelet en caoutchouc...

Jacques Brunel

★ Montres et collections, du vendredi 19 au dimanche 21 mars à l'hôtel Dassault, 7, rond-point des Champs-Élysées 75008 Paris, M^o Champs-Élysées-Clemenceau. De 11 h 30 à 19 heures, entrée 50 francs, 7,62 euros.

DETAILLANT GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combines...
MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixes ou relevables
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...
CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC
Cuirs - Tissus - Alcantara
Steiner - Coulon - Duvivier - Sufren - Etc...
Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France
MOBECO
247, rue de Belleville PARIS 19 M^e Télégraphe
50, avenue d'Italie PARIS 13 M^e Pl. d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

VOTRE BAIGNOIRE REMISE A NEUF

Sans démontage, en blanc ou en couleur. Déplacement gratuit Paris et province.
☎ Mr Baignoire®
01.41.95.06.82 PARIS
03.88.66.02.86 PROVINCE

le nouvel **Observateur**
TRAVAILLER, ACHETER, APPRENDRE, S'INFORMER, AIMER...
INTERNET MODE D'EMPLOI

Avec un cahier détachable les 250 meilleurs sites choisis par l'Obs

URBANISME L'architecte Frédéric Borel achève avec subtilité la première tranche d'un ensemble de logements assez inimitable, à l'angle des rues Pelleport et des Pa-

villons, à Paris. Un immeuble fracassant et coloré qui met à profit les possibilités du béton allié à la couleur, au verre et au métal. ● MALGRÉ ses formes inhabi-

tuelles, cet immeuble, au dessin explosif vu de la rue des Pavillons, réussit, rue Pelleport, à réunifier les échelles urbaines hétéroclites du 20^e arrondissement. ● LE BÉTON À

Paris est précisément le thème de la nouvelle exposition du Pavillon de l'Arsenal, ensemble qui explore toutes les façons dont la ville a pu exploiter ce matériau d'origine ré-

cente. ● C'EST L'OCCASION d'aller voir sur place, à Paris ou en banlieue, des réalisations récentes peu connues et souvent remarquables des architectes français.

A Paris, Frédéric Borel réconcilie l'architecture et le cubisme

Avec un petit immeuble édifié rue Pelleport, dans le vingtième arrondissement, l'architecte montre une nouvelle fois comment un programme de logements peut enrichir l'esthétique du paysage urbain

IL FAISAIT un vrai temps de mars, giboulées fréquentes et rares éclaircies en fin de journée, lors de la visite, avec l'architecte Frédéric Borel, de son immeuble, rue Pelleport, à l'angle de la rue des Pavillons, dans le 20^e arrondissement de Paris. Un immeuble édifié pour le compte de la Société de gérance des immeubles municipaux (SGIM) de la Ville de Paris. Métro, et pour cause, Télégraphe : car c'est ici, ou à deux pas, que Claude Chappe installe en 1793 le poste parisien du premier télégraphe à bras articulés.

Ce coin de Ménilmontant est le plus haut de la capitale, à laquelle le hameau sera rattaché en 1860. Il y a là, aujourd'hui, un micro-carrefour où la rue Pelleport forme un

Quelques pièces brèves de béton pour rêver

- **Henri Pottier**, restaurant universitaire (1965), 3, rue Censier, Paris 5^e (M^o Censier-Daubenton).
- **Pierre Sirvin**, extension de la faculté de pharmacie (1966), 63, rue d'Assas, Paris 6^e (M^o Vavin).
- **Pierre Pinsard**, église Saint-Jean (1967), avenue Fontaine-Mouton, Antony (92).
- **Renaudie, Riboulet, Thurnauer et Veret**, 12 logements (1967), 44, boulevard du Colonel-Fabien, Ivry-sur-Seine (94).
- **Joseph Belmont**, couvent du Saulchoir (1969), 22, rue des Tanneries, Paris 13^e (M^o Glacière).
- **Jacques Kalisz**, centre administratif de la ville (1972), Pantin (93).
- **Roland Schweitzer**, collège religieux (1976), 101, rue de Reuilly, Paris 12^e (M^o Daumesnil).
- **Henri Gaudin**, collège Tandou (1987), 14, rue Euryale-Dehaynin, Paris 19^e (M^o Laumière).
- **Francis Soler**, école maternelle (1988), 99, rue Pelleport, Paris 20^e (M^o Pelleport).
- **Christian de Portzamparc**, conservatoire de musique (1989), 7, rue Jean-Nicot, Paris 7^e (M^o Invalides).
- **Franck Hammoutène**, bibliothèque municipale (1990), 186, rue Saint Charles, Paris 15^e (M^o Lourmel).
- **Christian Hauvette**, crèche municipale (1990), 56, rue Saint-Maur, Paris 11^e (M^o Voltaire).

« y » avec celle des Pavillons, et où aboutissent aussi la rue du Borrégo et celle de la Duée. Un restaurant chinois, une gargotte tunisienne et un franc bistrot donnent vie et vertu à ce bout de vingtième arrondissement qui savoure un instant de calme dans l'œil du typhon de la rénovation. La première tempête, qui a dévasté la place des Fêtes, a laissé dans son sillage de petites maisons sans toit, des bouts de terrain vague, et l'on sent à nouveau l'air gronder. L'immeuble tout neuf de Borel vient justement de tomber ici, mais il a plutôt une allure d'arc-en-ciel, comme une accalmie avant le retour des vents, du vite fait de l'architecture moyenne.

Frédéric Borel est un habitué du quartier. Agé de quarante ans à peine, cet ancien collaborateur de Christian de Portzamparc a déjà construit, boulevard de Belleville, une sorte d'immeuble-buffle au front volontaire, mais à l'haleine un peu chargée, assez hétéroclite, pour la Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP). Puis en 1994, 113, rue Oberkampf, un bâtiment explosif, lumineux, destiné aux jeunes postiers, qui le fit entrer aussi sec dans la légende architecturale du siècle finissant.

Tout au long de cette parcelle étroite, obscure, il choisit de plaquer tout ce qu'il peut de logements, 80 en tout, sur des fragments de mitoyens sévèrement bridés par les règlements urbains. Le pari étant impossible, il y répond en magicien sensible, emboitant en l'honneur de La Poste une kyrielle de formes plus familières aux galeries d'art qu'à la rue.

Or, la parcelle de la rue Pelleport présentait des dispositions presque inverses. De la lumière en abondance, et une vue cannibale sur le territoire parisien puisqu'elle avale à peu près tous les monuments qui dépassent, depuis le Sacré-Cœur au nord-ouest, jusqu'au Rocher des singes, à Vincennes, pour les regards perçants. Pas, ou quasiment pas, de murs mitoyens, au moins pour cette première et modeste phase de dix logements, la seconde devant en compter une vingtaine prenant appui sur le quartier.

Des vis-à-vis multiples et variés, souvenirs de l'ancien village, ou immeubles pseudo-hausmanniens, époque Tibéri, ici d'exécutable facture. Et surtout les dix mille kilotonnes d'une barre consternante larguée par le typhon



L'immeuble de Frédéric Borel, rue Pelleport, vu de la rue des Pavillons.

dans les années 70. Un bloc de plus de quinze étages, venu lui aussi profiter du panorama. Trois échelles et trois siècles à réconcilier à la pointe de deux rues.

Ce genre de situation fait la joie du métier. Elle est propice aux manifestes, ce qui n'est pas un gage de réussite, rares étant les architectes ayant une intention forte à exprimer et un savoir-faire à faire valoir. Ecartelés entre des exigences contraires – la fierté des maîtres d'ouvrage et les règles d'unité requises par les villes –, les contemporains d'Hausmann et de ses successeurs avaient su trouver dans ces contraintes l'occasion d'un belle dextérité.

L'invention de l'architecture moderne, également, permit celle de métaphores maritimes, des figures de proue quelquefois éblouis-

santes. Le temps des tours et des barres ayant conduit à l'oubli du métier urbain, on s'était retrouvé à partir des années 80 avec une architecture de gueules cassées dont les nez, recousus à la Frankenstein, n'autorisaient pas la fierté de leurs propriétaires. Mais, pour ne vexer personne, faisons l'histoire brève et revenons à Frédéric Borel.

Il se dit, en substance : « Si j'aligne des fenêtres sur mon croupion de bâtiment [dix logements, rappelons-le], j'exclus définitivement de réconcilier les échelles, j'écrase de mes cinq étages les bicoques du vieux quartier, je me fais taper dessus par les quinze niveaux du voisin de derrière, et je n'arrange en rien mes affaires avec les autres gabarits. » Or voici que l'esprit de l'ingénieur Chappe descend sur Borel avec son sémaphore bras le-

vés. Et Chappe, en connaisseur, dit à l'architecte : « Oublie les fenêtres et laisse couler le béton au gré de la lumière. » « Et de mon imagination ? », s'enquiert l'architecte. « Va pour l'imagination, mais que tes gestes gardent une certaine retenue », conclut l'inventeur du télégraphe, précurseur innocent de Diaghilev et Decoufflé. C'est ainsi que Frédéric Borel, levant les bras en pensant au V, fit le U d'urbanité. Et que demander de mieux d'un édifice parisien ?

A force de gesticuler, ce que ne manqueront pas de faire les émulés de Borel, on risquait la crampe à court terme. C'est le contraire qui se passe, une sorte de joyeuse relaxation qui confine à l'état de grâce. Le dessin du feuilleté vertical de béton et de verre, agité de quelques hoquets architecturaux assez pincesans-rire, et rehaussé de couleurs cousines du mouvement De Stijl, est calmé à l'angle par une arête blanche, un pan de mur qui impose sa paix au quartier. L'ensemble de ces façades complexes définit l'enclos dense de l'immeuble, presque un carré en plan.

Mais l'architecte, après avoir chahuté les côtés, s'en prend aussi à chaque étage, faisant subir aux plans de sa dizaine d'appartements ce que des promoteurs ordinaires doivent ressentir comme les derniers outrages. Peu de chose, en fait : des pièces en trapèze, des transparences, des arrondis, des meurtrières. Des postures à tout le moins surprenantes, compte tenu de l'atmosphère victorienne qui sévit à nouveau sur la construction parisienne. Tout cela n'est pas propice aux buffets Henri II, aux tables basses Ikea, aux rideaux en dentelle, qui viendront malgré tout. Dans l'appartement-témoin, si l'on peut dire puisque qu'il n'y en a pas deux semblables, Frédéric Borel a, quant à lui, placé un fauteuil gonflable transparent, sorte de Zeppelin réchappé d'une récente exposition de l'Institut français d'architecture (IFA).

Borel est un cubiste, estiment volontiers les observateurs, et si l'on pouvait le soupçonner rue Oberkampf, on le vérifie rue Pelleport. C'est l'avis donné par Jean-Claude Garcias dans le dernier numéro du Bulletin de l'Institut français d'architecture, un mensuel de plus en plus ouvert à l'esprit critique, pourvu toutefois qu'il ne concerne pas la rue de Tournon ni

le projet de Chaillot. Et ainsi doit également penser Gilles de Bure qui consacre au « cubisme architectural », spécialité d'origine tchèque créée au début du siècle, une page du Journal des arts dont tous les termes sont applicables aux travaux boréliens.

À propos de l'œuvre de ces Tchèques, Janak, Gocar ou Choccol, il y parle « d'objets oscillant entre une géométrie riche d'allusions symboliques et un expressionnisme éclaté », ou encore de la recherche par ces architectes d'une « rupture des grands volumes pour les fragmenter en une série de plus petits ». En réalité, les réalisations pragoises ne sont pas à la hauteur des peintures ou sculptures cubistes. Les matériaux s'y prêtaient moins, et la ligne droite avait alors plus d'avenir.

« Oublie les fenêtres et laisse couler le béton au gré de la lumière »

Rue Oberkampf, huit décennies plus tard, Borel avait commencé à travailler son « cubisme » à la façon de ces architectes qu'on assemble actuellement par commodité sous le terme de « déconstructivistes » (les Américains Peter Eisenmann et Frank Gehry, l'Irakienne Zaha Hadid, le Britannique Steven Holl), mais pour arriver à une proposition moins radicale, plus amène, plus gentiment française.

Rue Pelleport, l'architecte s'est surtout souvenu qu'on lui avait commandé du logement, pas une caserne de pompiers, un mémorial ou un musée d'avant-garde. Et aussi qu'il avait à jouer avec la fragilité du paysage parisien.

Le promoteur de cette réalisation a ainsi offert aux regards l'une des plus jolies merveilles de l'architecture parisienne. Elle ne prendra cependant tout son sens qu'avec la construction de la deuxième phase qui, pour l'heure, ne serait pas encore programmée. Sans cela, la cage d'ascenseur censée servir les deux édifices prend une allure de tuyauterie célibataire, de télégraphe désarticulé : c'est un comble !

Frédéric Edelmann

Le béton, caméléon polymorphe, s'expose au Pavillon de l'Arsenal

ET TOUT D'ABORD, un grand merci à Ann-José Arlot, dame patronnesse du Pavillon de l'Arsenal, qui, pour cette exposition, doit composer avec une mairie vaguement nerveuse face aux nouveautés du métier. En l'occurrence le béton. Dans l'introduction du catalogue qu'il signe, Jean Tibéri donne le ton : « Le béton a mauvaise presse. Il est devenu synonyme de densification, de tristesse quand ce n'est pas de malfaçon. »

Il va lui falloir ramer, et avec lui les responsables de l'exposition, pour remonter le courant : « Évidemment, le béton n'a rien à voir avec l'usage excessif, précipité, voire contre nature qui en a été fait pendant quinze années de crise du logement. » Et le maire, enfin, de pouvoir s'exalter : « Modélisé par les architectes, il s'adapte bien à nos objectifs d'urbanisme, soucieux de la vie et de l'identité des quartiers. » Car, nous dit-il « la plasticité de ce matériau lui réserve l'avenir le plus riche. » On en ferait, des kilomètres de coffrages, avec une telle langue de bois !

Le béton, avant d'être coffré, est un mélange savant dont le principe fut décrit en 1791 par l'Anglais John Smeaton, puis qui devint, bon an mal an, une spécialité française. C'est un liant hydraulique en poudre, dit ciment, à quoi l'on ajoute ad libitum du sable, du gra-

vier, et, dosés à la petite cuiller, des antigels, des hydrofuges, des durcisseurs et toutes sortes d'épices, le tout pouvant être armé de ferraille. La préfabrication lourde et les catastrophes urbaines, c'est lui. Mais c'est aussi Le Corbusier à Poissy, Perret et le Conseil économique et social, les Gaudin, père et fils pour le stade Charléty. C'est encore le rocher du zoo de Vincennes (version rocaillé) la vote du CNIT (version courbe) à la Défense, et la Grande Arche (version angles droits)...

On le constatera sur place : seule l'homogénéité rigoureuse de la présentation – socles de parpaings et panneaux normalisés – et la forte originalité des concepteurs permettent de dépasser le caractère hétéroclite de ce matériau aussi stable qu'un caméléon maniaco-dépressif.

Des concepteurs qui ont voulu échapper au raisonnement par type d'édifices (habitat, églises, lycées, bureaux, lieux publics...) comme aux pesanteurs d'un découpage historique qui leur aurait pourtant simplifié la vie, ou à un classement morphologique qui n'aurait pu que les perdre dans l'infini des possibilités. C'est donc à l'approche la plus difficile et la plus arbitraire que se sont livrés Bernard Marrey et Franck Hammoutène, les deux têtes pensantes de l'exposition : organiser le béton en fonction de ses qua-

lités spirituelles, et trouver dans ce cadre les exemples qui répondent aux équilibres subtils du Pavillon de l'Arsenal.

Car cette institution parisienne fonctionne un peu comme un manège où chacun doit avoir à tour de rôle sa place, architecte, ingénieur ou paysagiste. Et où les concepteurs des expositions se succèdent deux par deux, comme devant M. le Maire, pour décliner leur thème. L'architecte Hammoutène, orfèvre en la matière, fait ici le scénographe, tenant par le bras l'historien Marrey, qui joue le rôle du commissaire. Un habitué de l'Arsenal, ce Bernard Marrey, où il a déjà décliné le fer, le verre, le bois et le métal.

LE VISIBLE ET LE SECRET

Cette fois, le secret de l'exposition est sans doute à chercher ailleurs que dans les séquences proposées : dans le visible et le secret de la ville, le perceptible ou le mystérieux, le familier, l'oublié. Pour une fois Paris n'est pas la seule concernée puisque Marrey et Hammoutène ont eu la permission d'aller voir dans les communes alentour. Cela leur a permis, au registre du silence, de présenter la Cité de la Muette, construite par Eugène Beaudouin et Marcel Lods à Drancy, qui servit de camp de transit vers la déportation pendant la guerre, et a

été en partie démolie en 1988. Au registre du familier devenu invisible : le blockhaus de la rue Lapérouse, dont la démolition entreprise en 1970 devait durer plusieurs années. A celui de l'invisible revendiqué : le Mémorial de la déportation, chef-d'œuvre d'Henri Pingusson (1961) à la pointe de l'île de la Cité. Ce sont là quelques-unes des notes graves d'un ensemble volontiers ouvert, par ailleurs, à la fantaisie.

Une fantaisie ancrée dans la masse, ce qui n'exclut pas des dérogations presque contradictoires avec le propos initial. Plusieurs édifices, comme la Grande Arche de Spretckelsen, ont beau relever de l'idéal constructif du béton, ils n'en ont pas moins été recouverts de parements de brique ou de plaques de marbre agrafées. Ce mouvement de balance entre les fonctions techniques et les qualités plastiques du matériau constitue d'ailleurs le véritable et passionnant sujet de l'exposition.

F. E.

★ **Le Béton à Paris, Pavillon de l'Arsenal**, 21, bd Morland, 75004 Paris. Tél. : 01-42-76-33-96. Jusqu'au 31 mai. Du mardi au samedi, de 10 h 30 à 18 h 30 ; dimanche, de 11 heures à 19 heures. Entrée libre. Catalogue : 290 F (45 €).

L'esprit conquérant de François-René Duchable

Le pianiste vient d'enregistrer les douze études transcendantales de Liszt. Son interprétation est exceptionnelle et révolutionnaire

LES DOUZE études d'exécution transcendantale, de Franz Liszt, ont de quoi faire peur aux pianistes. Leurs difficultés techniques sont telles qu'il ne s'agit pas de pièces dont le travail permettrait à des apprentis de conquérir le clavier : elles ne sont accessibles qu'aux instrumentistes chevronnés. Eux seuls sont capables d'en venir à bout. Et encore ! Il est rare qu'un pianiste soit en mesure de les jouer toutes, et nombreux sont les plus grands virtuoses de ce siècle à n'en avoir mis que quelques-unes à leur répertoire.

Après avoir refusé de les jouer, à une époque où il se plaignait de ce qu'on lui reproche sa virtuosité, François-René Duchable s'est finalement décidé à enregistrer les douze transcendantales de Liszt. Avec son franc-parler habituel, le pianiste, né en 1952, nous a récemment déclaré : « C'était le moment ou jamais ; il fallait que je m'en débarrasse ; mais je n'attache aucune importance à ce disque. » Quel menteur ! Et l'on écrit cela avec le respect et l'affection qu'on porte à cet artiste singulier, pétri de contradictions, droit comme un « i », mais qui se cache trop souvent derrière des déclarations péremptives, afin de ne pas avoir à accepter de compliments... Et justement, on lui en faisait. Quand Duchable dit : « Je ne jouerai pas de piano toute ma vie ; je vais arrêter ma carrière bientôt », on est rassuré : il est là pour longtemps. Quand il dit : « Je joue antiromantique, antiexpressif », il ne faut surtout pas le croire.

Comment Duchable joue-t-il ces études ? Avant d'en venir là, il faut peut-être rappeler que ces œuvres - le meilleur de Liszt - ont longtemps eu mauvaise presse (trop de technique, pas assez de musique, disait-on), et que certains pianistes

ont tenté de redorer leur blason en leur insufflant une rhétorique expressive qu'un esprit contradictoire pourrait parfois expliquer par leur manque de technique. Quand l'aisance vous manque, quand les déplacements rapides d'un bout du clavier à l'autre vous sont difficiles, il peut être légitime d'appuyer les phrasés, de déclamer ce qui n'a finalement qu'à être énoncé.

IVRESSE

Le résultat est parfois réellement convaincant quand c'est un Claudio Arrau, à l'âge de soixante-dix-sept ans, qui officie (Philips) : plus jeune, il savait, et il a volontairement changé son jeu. D'un autre côté, certains grands virtuoses à la vélocité tapageuse forcent tellement les effets que l'on en a le tournis... tout en étant estomaqué par leurs performances. On pense ici à Lazar Berman (Melodyia). Il y a, enfin, Georges Cziffra, dont le génie instrumental, l'absence d'appréhension, la candeur explosent dans un enregistrement de la fin des années 50 (EMI).

Revenons-en à Duchable. Aucun obstacle technique ne lui résiste. Il transcende la mécanique du piano et les possibilités psychomotrices d'un être humain ; il allège sans cesse la pâte sonore ; n'appuie aucun phrasé ; ses doigts sont tellement déliés, sa sonorité est si transparente qu'il fait surgir, par ce simple fait, sans jamais faire un sort à un élément quelconque de la polyphonie, une multitude de détails enfouis - y compris dans l'interprétation de Cziffra. Jamais histrionique, n'ayant pas non plus recours à des procédés expressifs post-romantiques, le Liszt de Duchable est révolutionnaire en ce qu'il renvoie à la jeunesse du compositeur, à cet homme géné-

reux, beau comme un jeune dieu, qui affolait les femmes quand il se mettait au piano - et pas seulement dans ce cas-là d'ailleurs. Dans *Lisztomania*, le réalisateur de cinéma Ken Russell, qui fait jouer Liszt par Roger Daltrey, le chanteur des Who, n'a d'ailleurs pas hésité à dresser un immense phallus près du piano du compositeur.

Duchable joue ces douze études comme il refuse de le reconnaître, avec une ivresse, une joie, un esprit conquérants, une fraîcheur communicative que de multiples auditions ne font que renforcer. On connaît et l'on vénère l'enregistrement des « Feux-Follets » par Richter, dont l'aisance ahurissante, le caractère épique sont une des légendes du disque ; mais ceux de Duchable sont d'une telle jubilation, d'une telle animation, d'une telle grâce aérienne que l'on en est baba. Et l'on dira cela de chacune des études, de la beauté plastique de « Paysage » à la clarté lunaire d'« Harmonies du soir », de la fureur de « Wild Jagd », comme arraché du clavier à l'épo-



François-René Duchable.

pée caracolante de « Mazeppa ». Il y a quinze ans, une critique inspirée avait un jour écrit, après un disque Schumann un peu décevant du pianiste : « Il faudrait que Duchable se retire sous sa tente, qu'il réfléchisse à ce qu'il est. » Une autre, dans un portrait qu'elle lui consacrait, à la même époque, écrivait : « Le jour où Duchable sortira de sa chrysalide... » Anne Rey et Maryvonne de Saint-Pulgent avaient vu juste. Duchable a fui

Paris, fait retraite dans les Alpes, près d'Annecy. Il n'a jamais cessé de jouer mais il a refusé la carrière balisée qui s'annonçait. Il a fini par accepter ses facilités (il est le plus parfait pianiste de notre époque, un super-Pollini des années 70), et il est sorti de son cocon. Il semble être le seul à ne pas le croire.

Alain Lompech

1 CD EMI 5 56684 2.

SÉLECTION DISQUES

NAPOLITANE

Villanelle, arie, moresche 1530-1570 Patrizia Bovi (soprano), Giuseppe De Vittorio et Rosario Totaro (ténors), *Micrologus & Cappella de Turchini*.

Naples ou l'exception. Imagine-t-on un autre lieu où musique savante et inspiration populaire s'unissent en un métissage heureux et coloré ? Le spectacle de la rue napolitaine au *Cinquecento*, dont la villanelle est l'expression, a pu faire prendre ce répertoire littéraire pour un témoignage pittoresque par son mélange de burlesque et de grivo-

serie, de truculence et de santé. Fruit d'une adhésion qui dépasse les clivages sociaux, cette musique au verbe savoureux - essentiel puisque le commerce des sons et des mots est au cœur de l'invention - trouve en Antonio Florio et sa Cappella de Turchini des interprètes dont les accents de liberté, dignes de la *commedia dell'arte*, sont superbement partagés par Patrizia Bovi et ses partenaires de *Micrologus*.

Philippe-Jean Catinchi ★ 1 CD OPUS 111 OPS 30-214.

MIKE WESTBROOK

The Orchestra of Smith's Academy

Pianiste, compositeur et chef d'orchestre britannique, Mike Westbrook revient sur certaines de ses compositions avec un enregistrement qui regroupe des extraits de concerts en grand orchestre. Ellington est omniprésent : au travers de *Checking in at Hôtel Le Prieuré* ou de *Measure for Measure* qui rappelle aussi le goût de Westbrook pour la théâtralisation et la dramaturgie ; il y a l'un des bijoux du Duke, *It Don't Mean a Thing*. Des échos de Kurt Weill et de fanfares populaires (*Blighters*) éblouissent. La musique est emportée par un orchestre fier, féroce et virtuose. Le dernier thème, joué par l'orchestre de Steve Martland, est un blues où les improvisations se chevauchent, en mémoire du tromboniste Danilo Terenzi. Un retour vers les formes originelles du jazz qui, même dans l'ambition d'une écriture concertante, traversent l'œuvre de Westbrook.

Sylvain Siclier ★ 1 CD Enja ENJ 9358 2. Distribué par Harmonia Mundi.

CASSANDRA WILSON

Après des standards du folk et du blues américain, la chanteuse afro-américaine Cassandra Wilson s'intéresse au cas Miles Davis. Si le trompettiste n'a fait appel à la voix humaine qu'avec Bob Dorough (dans *Blue Xmas* et *Nothing Like You*), il s'est souvent frotté aux succès de la grande variété (*Someday my Prince Will Come*, tiré de *Blanche Neige* ; dans les années 80 *Time After Time*, chanté par Cindy Lauper, *Human Nature*, par Michael Jackson). Au répertoire du trompettiste avec des thèmes pour les-

quels elle a écrit des paroles, elle ajoute ses propres compositions. L'ensemble tient surtout de la balade et de la chanson pop avec une base instrumentale où les guitares dominent. Dans la suite de ses deux précédents albums, le jazz est devenu une couleur pour la voix de Cassandra Wilson où se mêlent sauvagerie et tendresse. Mais la thématique « Miles » paraît un peu anecdotique, oubliée du mouvement incessant que le trompettiste insufflait à ses musiciens. A l'exception du contrebassiste Lonnie Plaxico, immense, de Steve Coleman et d'Angélique Kidjo, les accompagnateurs ne se distinguent guère. S. Si. ★ 1 CD Blue Note 54123. Distribué par EMI.

P. I. L.

Plastic Box
En 1978, Johnny Rotten quitte les Sex Pistols, retrouve son véritable nom - John Lydon -, forme Public Image Limited et invente le post-punk. En quatre CD, *Plastic Box* retrace le trajet d'un groupe qui a suivi la voie de l'inconfort. Premier single trompeur, *Public Image*, avec son introduction de basse titanique et son déluge de guitare glacée, ressemblait à un hymne. On s'aperçut vite que la subversion selon Lydon passait par la déconstruction du rock. A partir de quelques points de repères - la raideur hypnotique du « krautrock » allemand, les mélodies torturées de Peter Hammill, l'épaisseur du dub -, le chanteur et ses premiers complices, le guitariste Keith Levene et le bassiste Jah Wobble, allaient tracter les mélodies au profit d'explorations sonores bardées d'ironie radicale. Avec le recul, parmi la dizaine d'albums produits par P. I. L., on relève un chef-d'œuvre - *Metal Box* et ses partis pris totalement novateurs -, des expériences qui ont le mérite de leur extrémisme (*The Flowers of Romance*), un hit paradoxal (*This is not a Love Song*), une rémission rock efficace (*Album*, en 1986, avec Bill Laswell et Ginger Baker), mais aussi, à partir de la seconde moitié des années 80, les dérives d'un chanteur égocentrique noyé dans la complaisance de ses sarcasmes et à la voix insupportablement aigrelette. Stéphane Davet ★ 4 CD Virgin 46968 2 5.

MARI BOINE BAND

Balvvoslatjna (Room of Workshop) Découverte en 1989 sur le label

DÉPÊCHES

■ DISQUES DE COLLECTION : la 31^e Convention internationale des disques de collection de France (Cidisc) est prévue samedi 20 et dimanche 21 mars à l'Espace Champerret (rue Jean-Ostreicher, Paris 17^e, M^o Porte-de-Champerret, Louise-Michel) de 10 heures à 19 heures. Deux cent vingt exposants sont attendus. La manifestation, qui a attiré environ neuf mille visiteurs lors de sa précédente édition, génère un chiffre d'affaires de 10 millions de francs (1,51 million d'euros) selon les responsables de *Juke Box Magazine*, organisateurs de cette convention.

■ BILAN : la troisième édition de *L'Année du disque* (éditions MBC, 144 p., 210 F, 32 €) vient de paraître. L'ouvrage dresse le bilan de l'année 1998 de l'industrie phonographique en compilant quantité de chiffres et au travers d'analyses par genre musical et activité professionnelle, de réflexions prospectives (sur le réseau Internet en particulier). Des portraits de hommes de l'année complètent ce bilan.

■ CHANSON : la chanteuse Lio a enregistré deux chansons de Jacques Prévert en vue d'un album en hommage au poète, en collaboration avec le musicien Philippe Gérard. Ce dernier a obtenu des héritiers de Prévert le droit de mettre en musique quelque deux cents de ses poèmes. Les arrangements sont signés par le pianiste Bruno Fontaine (Ute Lemper, Lambert Wilson...).

Real World de Peter Gabriel, repérée aux côtés de son compatriote, le saxophoniste de jazz Jan Garbarek, Mari Boine est une guerrière. Née dans un petit village à l'extrême nord de la Norvège, elle se bat pour la défense de la culture lapone. « La culture sami », rectifierait la chanteuse, comme à chaque fois qu'elle prend la parole pour ses ancêtres, refusant « le terme "lapon" méprisant, inventé par les colons », dit-elle. Mari Boine s'érige en porte-parole de son peuple, morcelé par les frontières, bousculé par les politiques d'assimilation, qui entretenaient une relation spirituelle très forte avec la nature. Puisant dans les traditions de ses aïeux, elle chante, murmure et s'enflamme dans leur langue. Elle invente une musique au lyrisme contenu, grisante et atypique, mêlant aux instruments d'autres mondes (violon, basse, claviers, guitares, flûtes andines, didjeridoo...), mélodées et tambours sami. Patrick Labescaud ★ 1 CD Antilles 5590232. Distribué par Polygram.

U.C.S. ANTIQUITÉS

Recherche : Meubles anciens
Argenterie - Bronzes
Objets 1900 - GALLÉ
ACHAT TABLEAUX
IMPRESSIONNISTES
Renoir, Bonnard, etc...
ESTIMATIONS GRATUITES
Partage de successions
21 bis, Av. de Ségur 75007 PARIS
☎ 01.53.69.06.06
Déplacements Paris - Province

NANTERRE AMANDIERS

Mise en scène
Matthias Langhoff

L'INSPECTEUR GÉNÉRAL

de Nikolai Gogol

DU 23 MARS
AU 25 AVRIL 99
01 46 14 70 00

Vous n'êtes pas le cousin du l'ouvreuse n'est pas votre

Tapez 1111 (soit le 2463)*
sur votre portable pour tout savoir
sur les films en salle,
et éviter les files d'attente.**

Avec **ALLOQUÉ**
Les Films, les Salles, même les Billards

SFR est une marque de cegetel

SFR. LE MONDE DES SERVICES EST À VOUS.

*2F/appel + le prix d'une communication normale, dans les zones couvertes par le réseau GSM de SFR. **Dans certaines salles.

DU 13 MARS AU 21 MARS 1999

57^E FOIRE NATIONALE A LA BROCANTE ET AUX JAMBONS ILE DE CHATOU

TOUS LES JOURS DE 10H A 18H
PRES DE PARIS. ACCES DIRECT R.E.R. CHATOU
SYNDICAT NATIONAL DU COMMERCE DE L'ANTIQUITE ET DE L'OCCASION. Tél. : 01 47 70 88 78

En bois de zinc

par Pierre Georges

LA SYMBOLIQUE, toute la symbolique, rien que la symbolique. Dans une brasserie du boulevard Diderot à Paris, jeudi, Philippe Séguin et Alain Madelin recevaient la presse. C'est qu'ils avaient une plate-forme à présenter, une belle et solide plate-forme programmatique en 10 engagements pour les élections européennes.

C'est un bien rude métier, la politique. Il ne suffit pas de dire les choses. Encore faut-il savoir quand, comment et où les dire ! Les experts en communication du RPR et de la droite libérale, au terme d'un intense remue-ménages, ont donc eu une idée de derrière les bistrots. Il s'agissait de parler d'Europe ? Où en parler mieux, plus opportunément, que dans une brasserie nommée, ô merveille, L'Européen !

On s'en fut donc en grand équipage investir banquettes et comptoir de L'Européen pour y tenir conférence et zinc de presse. Sont-ils futés les bougres en communication ! Plus c'est gros et grassement souligné, plus ils imaginent que cela passe dans l'opinion publique. Avec clin d'œil de rigueur.

L'Europe ? L'Européen ! La nation ? Le Café de France ! L'agriculture ? La Closerie des Lilas ou le Bœuf couronné ! Gayssot ? Au Café de la gare ! DSK ? Aux Deux Magots, si l'établissement n'est déjà retenu pour une séance du Conseil constitutionnel ! Allègre ? Au Mammouth bar ! Voynet ? Au café des chasseurs ! Kouchner ? Au Chien qui fume !

Et ainsi de suite ! La France n'étant qu'un grand bistrot sans fin ni limites, ainsi que le signalait, affligé, *Le Monde* hier, tous les communicants du pays poli-

tique n'auraient que l'embaras du choix. Ils feraient preuve d'une imagination sans faille, d'une drôlerie inépuisable, d'un esprit de finesse que l'Europe précisément nous envie. La télévision pourrait réunir, en d'aimables estaminets, des plateaux. De fruits de mer, répondit l'écho !

Et le peuple, le bon peuple - vous, moi, tous - s'esclafferait, s'émerveillerait de tant d'ingéniosité. Au comptoir, au zinc, dans le langage aussi fleuri que toutes les aimables senteurs du beaujolais nouveau, on en parlerait avec admiration : « Ah çà, Monsieur Léon, c'est pas pour dire, mais z'en ont dans le citron, les communicants, sont pas fainéants ! » On tiendrait conférence de bar sur conférence de presse. Elle hoquetterait de bonheur, la France tranquille, éternelle, si belle à se mirer dans le miroir de ses estaminets, si prompte à admirer les stratégies de comptoir, les discours en zinc massif.

La politique de la France se fera à la corbeille à croissants. En route vers l'an 2000. Sans sucre, s'il vous plaît ! On croit rêver ! Eh oui, on rêve ! Au café ce matin, comme tous les matins de toute cette affaire qui n'en finit pas, il n'y en avait que pour le chapitre nouveau, au parfum de scandale, des révélations de la belle Christine. La République des bars et élégances dévorait son bonhomme de roman à quatre sous ou à 53 millions de francs. A la radio, un président du Conseil constitutionnel déplorait « le roman d'une mythomane ». Et du peuple des sondés, montait ce cri nettement majoritaire désormais pour dire que tout cela était d'un chic achevé. A achever même !

Le gouvernement lance un débat national sur l'urbanisme et les transports

LE GOUVERNEMENT a donné, jeudi 18 mars, le coup d'envoi d'un débat national intitulé « Habiter, se déplacer... vivre la ville », qui vise à harmoniser et à « refonder en cohérence les politiques publiques » de l'urbanisme et des transports, trop souvent « juxtaposées ». Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, avait annoncé à l'automne 1998 le principe d'un tel débat (*Le Monde* du 22 septembre 1998). « Avec la montée du chômage et des inégalités, les ségrégations urbaines se sont accentuées », observe M. Gayssot, qui souhaite que « le débat d'aménagement du territoire dépasse l'habituelle opposition ville-campagne » et permette notamment « une nouvelle étape pour le développement des transports collectifs ».

Le ministre appelle à « une redéfinition du rôle et de la place du logement social », mais aussi à sa relance : beaucoup de maires n'en veulent pas ou n'en veulent plus, au point que tous les moyens dérogés dans le budget ne sont pas consommés. Le débat prendra la forme de rencontres locales organisées en mars-avril dans six villes : Orléans, Perpignan, Nîmes, Lille, Lyon, Dijon, suivies d'une rencontre nationale à Paris, le 19 mai.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : les salariés de *France-Soir* dénoncent l'« annonce brutale » et « scandaleuse » de la cession du quotidien à Georges Ghosn, considérée comme « une braderie cavalière destinée à servir prioritairement la stratégie occulte de reconstitution du groupe Hersant ». Ils ne veulent pas « subir passivement leur cession ». Pour la Filpac-CGT, « le groupe Hersant continue sa restructuration au mépris des intérêts des entreprises concernées et des salariés ». La CGT demande aux pouvoirs publics et au patronat la mise en place « de mesures nouvelles garantissant le respect du pluralisme ».

■ **DÉFENSE** : le porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle* a repris, jeudi 18 mars, ses essais en mer après avoir dû les interrompre, fin janvier, à l'issue de deux avaries successives de ses électropompes d'alimentation en eau du circuit secondaire de sa propulsion. Des tests sur banc, à Indret (Loire-Atlantique), ont conduit les ingénieurs à les modifier. En principe, les nouveaux essais du porte-avions sont destinés à l'amener à 50 % de sa puissance (au lieu de 30 % jusqu'ici) et à examiner comment la plate-forme se maintient en stabilité.

■ **ENVIRONNEMENT** : la Cour de Justice européenne a condamné le gouvernement français, dans un arrêt prononcé jeudi 18 mars, pour non-respect de la directive européenne de 1979 sur la protection des oiseaux sauvages dans l'estuaire de la Seine. La justice européenne a estimé que la superficie de 2 750 hectares de territoire classée en zone de protection spéciale (ZPS) dans l'estuaire était insuffisante pour protéger l'écosystème (*Le Monde* du 16 octobre).

■ **OGM** : les supermarchés britanniques Marks et Spencer ont décidé de ne plus vendre de produits alimentaires contenant des organismes génétiquement modifiés, indique *La Tribune* du 19 mars. Le groupe Auchan avait pris la même décision il y a dix-huit mois pour les denrées alimentaires vendues sous sa marque propre.

Les prélèvements obligatoires sont restés à un niveau record au cours de l'année 1998

La baisse promise a été contrariée par la désinflation

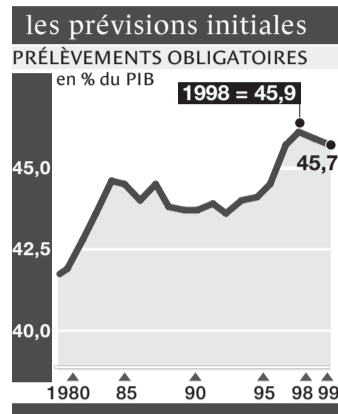
LA NOUVELLE était à ce point embarrassante que Dominique Strauss-Kahn n'a visiblement pas cherché à la révéler devant une assistance nombreuse. C'est dans le cercle réduit du club de réflexion « Convictions », qu'anime l'ancien commissaire au Plan, Jean-Baptiste de Foucauld, qu'il en a donc fait discrètement l'annonce, mercredi 17 mars : le gouvernement n'est pas parvenu à honorer l'engagement qu'il avait pris de faire baisser, en 1998, les prélèvements obligatoires c'est-à-dire la totalité des impôts recueillis par l'Etat et les collectivités locales, ainsi que les prélèvements sociaux.

Du bout des lèvres, le ministre des finances a fait cet aveu : « Je pense que quand nous aurons les résultats définitifs de 1998 par rapport à 1997, on pourra constater que l'objectif de stabilisation a été atteint. Après on essaiera de faire baisser ». Traduction : si la direction de la prévision du ministère des finances ne dispose pas encore des chiffres définitifs, il apparaît dès à présent que les prélèvements obligatoires sont vraisemblablement restés l'an passé

au niveau historique de 46,1 % du PIB, atteint en 1997. Dans un premier temps, la gauche n'avait, certes, pas fait la promesse de les faire reculer. Dans la plate-forme du PS, pour les élections législatives, il était indiqué : « Nous voulons stabiliser les prélèvements obligatoires, puis les diminuer ». Mais, pressé par la droite, pour laquelle la baisse doit être une priorité de la politique économique, le gouvernement a finalement fait sien cet objectif. Critiquant le « matraquage » fiscal réalisé par le gouvernement d'Alain Juppé, il a rapidement fait comprendre qu'il serait autrement plus habile et qu'il saurait, lui, faire baisser ces fameux « PO », comme disent les experts.

EFFET DE L'INFLATION BASSE

Cet engagement figure noir sur blanc dans les hypothèses économiques du budget pour 1999 : ces prélèvements obligatoires, après avoir atteint leur point haut de 46,1 % du PIB en 1997, devaient reculer à 45,9 % en 1998, puis 45,7 % en 1999. Le programme français de stabilité prévoit, de son côté, que le



taux soit ramené entre 44,9 % et 45,2 % d'ici 2002. Pourquoi la prédiction ne s'est-elle pas réalisée ? La mauvaise surprise ne provient pas des recettes fiscales nettes. Elles ont, certes, augmenté en 1998 (pour atteindre 1 452,3 milliards de francs), soit une hausse de 2,5 % au lieu de la progression de 2,2 % initialement prévue. Mais, dans le même temps, le PIB (qui sert donc de dénominateur pour le calcul des prélèvements obligatoires) a progressé, lui aussi,

plus vite que prévu, la croissance de 1998 atteignant 3,2 % au lieu des 3,1 % estimés initialement. Le gouvernement pouvait donc espérer que les deux tendances s'annulent.

C'était oublier un détail : les « PO » se calculent en fonction du PIB non pas en volume, mais en valeur (c'est-à-dire la croissance en volume, majorée de l'inflation). Or, l'inflation a atteint un point bas inattendu en 1998 : 0,7 % en moyenne annuelle contre une prévision initiale de 1,3 %. Autrement dit, si la croissance en volume a été plus forte que prévu, le PIB en valeur a, cependant, été plus faible qu'on ne le pensait. Ce qui change les termes du calcul : si le dénominateur est plus faible, le taux des prélèvements est mécaniquement poussé à la hausse.

Banale question de cuisine statistique, dira-t-on. Sans doute... Il reste que, dans le débat public, les prélèvements obligatoires ont une charge symbolique très forte et que l'annonce va nécessairement créer une controverse.

Laurent Mauduit

Ce n'est pas un hasard si
La BNP, Le CIC, COLAS, HEWLETT PACKARD, ISVOR FIAT, LVMH,
PERNOD RICARD, SCHNEIDER, SPIE, UNILEVER, USINOR...
ont choisi de se former au Groupe HEC

« Animés par la volonté d'être les meilleurs, nous avons retenu le programme "Global Leadership" conçu par HEC Management et ses partenaires. Ce programme unique sur trois continents forme nos cadres à devenir les leaders de demain ».

Concetta Lancaux
Directeur des Ressources Humaines
LVMH

« Pour former nos cadres dirigeants, la BNP a créé un partenariat avec HEC Management. Nous disposons aujourd'hui d'un programme sur mesure fondé sur l'expertise et l'ouverture ».

Jean-Jacques Rosier
Directeur de la Formation
et de la Qualité
BNP

« Pour former nos spécialistes marketing européens, nous faisons appel à l'expertise internationale de HEC Management. Le programme sur mesure développé et le partenariat engagé correspondent parfaitement à nos objectifs ».

Bernard Henrot
Directeur des Relations Extérieures
UNILEVER

HEC Management invente la formation continue du XXI^{ème} siècle. 3500 cadres dirigeants de 17 nationalités ont participé à des programmes de formation de HEC Management en 1998. Fort de 30 années d'expérience et d'expertise au service des entreprises, HEC Management, Centre de Formation Continue du Groupe HEC, propose une gamme innovante de formations et d'événements pour les managers.

« Avec HEC Management, la formation devient un véritable levier de changement. Elle fait partie intégrante de la mise en œuvre de la stratégie ».

Jean Monville
Président-Directeur Général
SPIE

« For our international executive programs, we need world-class executive education partners. That's why we chose HEC Management ».

Marvin A. Rustell
Vice President
Institut Schneider de Management
and Corporate Training
SCHNEIDER ELECTRIC SA



La réussite, ça se travaille



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Pour plus d'information consultez notre site www.hec.fr ou contactez Nicole Mékoff au 01 39 67 70 07 / mekoff@hec.fr